

MADAGASCAR

Revue de Presse février 2010

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
01/02/10 : des changements à la tête des organisations régionales défavorables à la HAT	01
03/02/10 : l'UA resserre l'étau sur la HAT. Andry Rajoelina rencontre des parlementaires français	05
06/02/10 : les quatre mouvances s'activent pour influencer la décision de la communauté internationale	11
10/02/10 : luttes en sourdine et désaccords au sein de la mouvance Rajoelina sur la sortie de crise	13
12/02/10 : forte tension au sein de la gendarmerie, Ny Hasina Andriamanjato démissionne	15
15/02/10 : tendance à la reprise des négociations, voyage éclair de la HAT à Maputo	17
18/02/10 : le « <i>Mouvement des ecclésiastiques</i> » défie le pouvoir	22
20/02/10 : le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA pose un ultimatum à Andry Rajoelina sous peine de sanctions	25
25/02/10 : le vice-amiral Hyppolite Ramaroson nommé vice-premier ministre chargé des affaires étrangères	31
27/02/10 : un « <i>Atelier consensuel</i> » organisé dans la précipitation par la HAT les 4 et 5 mars	34
Droits humains, gouvernance	35
Anniversaire de la fusillade du 7 février 2009, Résolution du Parlement européen, Examen Périodique Universel, liberté de la presse, insécurité, « <i>prisonniers politiques</i> », conditions carcérales, peine de mort, travail au Liban, droits des handicapés, droit à l'éducation, malnutrition	
Actualité économique et sociale	50
Impacts de la crise politique	
Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales	
Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement	
Divers	

Les revues de presse sont désormais consultables depuis juin 2000 dans les archives du blog Justmad (2003 auparavant)

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} février : des changements à la tête de l'UA, de la Sadc et du Comesa qui ne seraient pas en faveur d'Andry Rajoelina. Réaffirmation des menaces de sanction. En interne, le débat s'amplifie sur l'opportunité de réaliser en premier des élections législatives plutôt qu'un référendum et sur quel sujet.

Des changements à la tête des organisations régionales qui ne seraient pas en faveur d'Andry Rajoelina, selon *Midi*. Au niveau de l'UA, le colonel Kadhafi tire sa révérence et marque la fin d'une parenthèse jugée « *nuisible* ». La présidence du Guide libyen a été très controversée et « *très nuisible à l'image de l'UA, notamment sur la gestion des crises politiques comme à Madagascar et en Guinée* », confiait un proche de Jean Ping, le président de la Commission de l'UA, rapporte l'AFP. A Madagascar, M. Kadhafi a apporté son soutien à Andry Rajoelina comme en Mauritanie à la junte militaire, alors même que les deux régimes étaient issus de changements anticonstitutionnels de pouvoir, condamnés par l'UA., rappelle l'agence. Il est remplacé, au nom du principe de rotation régionale, par Bingu Wa Mutharika, président du Malawi, pays membre de la Sadc. Par contre Jean Ping, reste à sa place pour terminer la seconde partie de son mandat. Par ailleurs, un autre pays de la Sadc, le Zimbabwe, assure désormais, par le biais de son président Robert Mugabe, la présidence du Comesa dont Madagascar est membre. Au niveau de la Sadc, l'organe de la Troïka change de présidence. Le président du Mozambique, Armando Guebuza, succède ainsi au Roi Mswati du Swaziland.

Pour Midi, « ces changements à la tête des organisations régionales ne seraient pas en faveur d'Andry Rajoelina. Le nouveau président de l'UA n'est pas un inconnu pour Marc Ravalomanana. Il l'a déjà rencontré au moins une fois depuis son exil. Quant au nouveau président du Comesa, Robert Mugabe, il a proposé lors du dernier Sommet régional de la Sadc tenu à Maputo, une option militaire pour chasser Andry Rajoelina du pouvoir. Et si le Mozambique préside la Troïka de la Sadc, cela arrange Marc Ravalomanana ».

L'UA confirme ses menaces de sanctions au terme de la période de réflexion qui fait suite à la visite de Jean Ping. S'exprimant à l'ouverture de la 14ème Session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, le président de la Commission a mis en garde les mouvances contre toute obstruction à la mise en œuvre de l'Accord de Maputo, une fois écoulé le délai de deux semaines qui leur a été accordé pour répondre aux propositions du GIC. « Passé ce délai, la partie qui persiste dans l'unilatéralisme et le reniement des engagements encourt la rigueur de la doctrine de l'UA et de ses prolongements internationaux », a précisé M. Ping. L'organisation panafricaine a confié le leadership de la recherche d'une solution négociée à la Sadc qui exige le retour à l'ordre constitutionnel, y compris par le recours à la force.

Les dirigeants de la Sadc ont décidé de maintenir la suspension de Madagascar et ont invité la communauté internationale à rejeter le projet de la HAT de tenir des élections. « Le Sommet rejette toute tentative visant à utiliser des moyens démocratiques, les institutions et les processus électoraux pour légitimer les gouvernements qui accèdent au pouvoir par des moyens inconstitutionnels », ont indiqué les dirigeants des 15 pays lors d'une réunion relative à la sécurité. « Le Sommet rejette le plan unilatéral du gouvernement de Madagascar de réorganiser la Transition et la tenue d'élections législatives, et exhorte la communauté internationale à le rejeter aussi », on-t-il déclaré. Pour Madonline, les partisans et les collaborateurs de Rajoelina ne voient dans cette entité qu'un groupe de « dictateurs » qui a empêché le président de la HAT de monter à la tribune des Nations Unies.

Commentaire de Sobika : « Nous savons que si Andry Rajoelina avait les faveurs de Kadhafi, ce ne sera pas le cas avec Mutharika. "M. Rajoelina peut organiser les élections avec les moyens de l'Etat. Il va les gagner. Mais ça avance à quoi parce qu'elles ne seront pas reconnues. Aucun pays de la Sadc ne reconnaîtra ces élections. Nous allons passer à ce moment là à une 2ème phase qui est celle de voir un certain nombre de sanctions à appliquer à ce pays" a déclaré sur RFI le ministre des Affaires étrangères du Congo, qui a œuvré pour l'élection du Malawi à la présidence de l'UA. Andry Rajoelina, va devoir faire face à cette désormais sérieuse opposition diplomatique qui va conditionner la position des autres Etats de la communauté internationale. Les Etats-Unis soutiennent ouvertement la Sadc, l'Europe se rangera derrière la position de l'UA, laquelle reposera sur la Sadc et le président du Malawi, et la France devrait s'aligner elle aussi sur ces positions. Cette dernière a d'ailleurs demandé au président de la Transition de mettre de l'eau dans son vin en acceptant les coprésidents et un gouvernement d'union. Des élections auront lieu, certes, mais que donneront-elles ? Tout dépend dans quelles conditions elles seront organisées car il ne faut pas non plus oublier les demandes des personnalités politiques locales comme celles de Monja Roindefo ou Pierrot Rajaonarivelo ».

« Je considère tout simplement que ceux qui pensent que M. Rajoelina seul peut être une solution pour Madagascar se trompent très lourdement » a déclaré le ministre des Affaires étrangères du Congo, Alexis Thambwe Mwamba.

Le séjour parisien d'Andry Rajoelina se prolonge au-delà du délai prévu. La rencontre avec le colonel Kadhafi n'a pas pu avoir lieu car « le Guide a un programme très chargé », a déclaré le président de la HAT, ajoutant qu'il avait tenu compte de ses recommandations en

décidant d'organiser rapidement des législatives. A Paris, les membres du GTT semblent avoir tout fait pour trouver Andry Rajoelina. Mais leurs routes ne se sont pas croisées.

2 février : Jean Ping : « Madagascar compte parmi les pays qui m'inquiètent le plus en matière de droits de l'homme et de démocratie ». L'Afrique australe s'impose dans la prise en charge du dossier malgache. Le mouvement de grève des personnels de santé se généralise. Ouverture de la « Conférence sur les élections ».

Jean Ping interviewé par Jeune Afrique. Au cours d'un entretien avec l'hebdomadaire, il a considéré que Madagascar compte parmi les pays qui l'inquiètent le plus en matière de droits de l'homme et de démocratie. Le président de la Commission de l'UA a en outre estimé que le cas malgache est très particulier car il y a eu un soulèvement d'une partie de la population. Ensuite, une grande partie de l'armée a sympathisé avec ceux qui se sont soulevés et ont pris le pouvoir. Jean Ping a par ailleurs reconnu qu'il est évident qu'il y a trop de médiateurs dans l'affaire malgache. « C'est même un des problèmes majeurs » a-t-il précisé. Comment sortir de la crise ? « Aujourd'hui, a déclaré le responsable africain, la seule manière de s'en sortir est de redonner aux Malgaches la possibilité de choisir leurs dirigeants à travers une élection transparente. Le premier accord, signé à Maputo sous l'égide du président Chissano, était très compliqué à mettre en œuvre. À Addis-Abeba, les protagonistes malgaches ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la composition d'un gouvernement, à seulement trois ou quatre postes près... Enfin, lors de la troisième rencontre, à Maputo, Andry Rajoelina a décidé de ne plus participer au processus. Il est donc revenu sur ses engagements. Il faut remettre tout le monde sur les rails pour aboutir à une seule chose : redonner la parole au peuple malgache ».

L'Afrique australe s'impose sur le cas Madagascar, analyse Jeune Afrique. Devant la fermeté des organisations régionales, Andry Rajoelina est au pied du mur. Le changement à la tête de l'UA consacre l'influence des pays de l'Afrique australe, notamment dans le dossier de la crise malgache. La Sadc a finalement réussi à s'imposer comme le leader incontesté dans la médiation lors du Sommet de l'UA à Addis-Abeba. Le Conseil exécutif [la réunion des ministres des Affaires étrangères] a adopté une résolution sur Madagascar, rédigée par la Sadc. Les chefs d'Etat l'ont adoptée à l'unanimité¹. Un dossier pourtant sur lequel l'organisation africaine ne brillait pas par sa cohésion. Elle conforte la médiation de la Sadc et apporte son soutien au médiateur Joaquim Chissano. L'échéance du 5 février pour la réponse aux solutions de compromis présentées le 21 janvier par le président de la Commission a été confirmée. « Nous avons déjà commencé à recevoir les réponses de certains, mais nous attendons celle de la partie qui a eu recours à des décisions unilatérales de remise en cause des accords », déclare le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, en se référant à la mouvance Rajoelina. La bataille pour le leadership de la médiation avait commencé le 29 janvier, quand les ministres d'Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Lesotho, entre autres) avaient attaqué le président de la Commission de l'UA, lui reprochant à mots couverts d'être influencé par la France, considérée comme un soutien d'Andy Rajoelina. Enfin, le Conseil exécutif « demande au régime illégal à Madagascar de cesser de tenter d'imposer des solutions unilatérales ». Si Andy Rajoelina ne manifeste pas de geste d'ouverture d'ici au 5 février, la Sadc pourrait appliquer les sanctions prévues, notamment l'interdiction de survol aérien de la zone par les appareils malgaches.

Andry Rajoelina interviewé à Paris par la chaîne d'info LCP. Midi retient que le président de la HAT a déclaré, contre toute attente mais sans doute en réplique à l'invitation de Paris

¹ Cf Blog Justmad, « articles remarquables » janvier 2010 - <http://storage.canalblog.com/70/03/448497/49340959.pdf>

² Cf. blog Justmad, « articles remarquables » février 2010 – lien l'enregistrement de l'interview - <http://justmad.canalblog.com/>

de relancer le processus de concertation : « *on ne rejette pas totalement les accords de Maputo et d'Addis-Abeba* », précisant : « *nous ne refusons pas de mettre en place ce gouvernement, mais ce sera à l'issue des élections* ». Et de réitérer que le Premier ministre issu de la majorité formera le gouvernement d'union nationale au prorata du nombre de sièges obtenus par les partis. Il a enfin annoncé la création d'un « *Conseil Supérieur de Contrôle de la Transition qui verra la participation de l'opposition* », sans toutefois définir le rôle exact de cette institution. Le journaliste s'est risqué à demander à Andry Rajoelina si ses relations avec son ancien rival n'ont pas un côté « *personnel* », voire « *passionnel* », une rumeur insistante voulant qu'une des clés de compréhension de la crise réside dans le fait qu'il ait longtemps fréquenté Sarah Ravalomanana, la fille du président déchu. Une question qu'il n'aurait jamais été possible de poser à Madagascar, observe Sobika. « *Je n'ai pas du tout de lien familial avec l'ancien chef d'État. Ce n'est pas vrai que je suis sorti avec la fille de Ravalomanana* », a rétorqué Andry Rajoelina, en recommandant de « *faire attention aux sites toxiques* ».

Pour Sobika, « *le jeune président de la Transition a gagné en assurance et a répondu sans broncher aux questions du journaliste* » mais pour ce qui est du contenu, il n'a pas dévié de sa position habituelle.

Offensive diplomatique tous azimuts de la HAT. Le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, Ny Hasina Andriamanjato, et Zazah Ramandimbarison, directeur de Cabinet de la présidence, sont présents à Addis-Abeba où se tient le Sommet de l'UA, mais, en raison de la suspension de Madagascar, ils n'ont pas pu participer aux débats. Parallèlement, une autre équipe composée de Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du territoire, Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances et du Budget, Maxime Zafera, conseiller du Premier ministre et Annick Rajaona chargée de la Communication à la présidence, ont rallié Genève et Paris en passant par Bruxelles. Leur mission consistait à convaincre les dirigeants européens de l'importance des élections pour sortir le pays de la crise. Le vice-Premier ministre chargé de la Santé, Alain Tehindrazanarivelo, était également du voyage et il a continué son périple jusqu'aux États - Unis. Une rencontre avec le sous-secrétaire d'Etat américain, Philip Carter, était notamment prévue.

« **Conférence sur les élections** » : **ouverture ce jour au CCI d'Ivato.** L'appel a été lancé par le président de la HAT, qui en a confié l'organisation à la Médiatrice de la République. L'invitation devait être adressée à toutes les forces vives du pays mais certaines organisations se sont plaintes de ne pas l'avoir reçue. Du côté de la société civile, Madeleine Ramaholimihaso du SeFaFi a annoncé la présence de sa formation. « *Il n'est pas question de partialité dans notre participation au rendez-vous d'Ivato, mais d'une suite à l'Atelier de préparation des élections des 6 et 7 janvier. Le SeFaFi continue son observation, sans prendre en considération la sensibilité des tenants du pouvoir* », a-t-elle soutenu. Lalao Andriamampionona, présidente de la Pfnoscm, a nuancé sa position sur le même sujet. Elle a affirmé que le processus de mise en place de règles du jeu électoral claires devrait inclure toutes les mouvances ainsi que la société civile. Même discordances dans le milieu politique. Le Mfm, pour sa part, a dénoncé l'intervention de la Médiature dans l'organisation du rendez-vous. Selon lui, c'est le Comité National de Réconciliation (CNR) qui aurait dû en être chargé. « *La Charte de Maputo et l'Acte additionnel d'Addis-Abeba ne prévoient pas la Médiature* », a-t-il soulevé. Le Tim a envoyé des observateurs.

Bruno Rakotarisoa du Kmf/Cnoe aurait souhaité que la présidence de la HAT et le « *coprésident* » Fetison Rakoto Andrianirina parviennent à s'entendre sur la tenue d'une Conférence nationale unique « *inclusive* ». Quant au Comité de suivi des résolutions des Assises nationales, il revendique toujours l'organisation de « *sa* » Conférence nationale, préalablement à tout scrutin.

Commentaire de *Madaplu* : « En principe, la réunion a pour objet de déterminer une nouvelle date des élections législatives en remplacement du 20 mars que beaucoup avaient jugée inopportune. Mais eu égard au souhait de certaines sensibilités à mettre en avant le référendum constitutionnel (Mdm, Otrikafo, Monima), ou encore celui de choisir entre l'application ou non de la Charte de Maputo, sans oublier les recommandations du président de la Commission de l'UA, il y a de fortes chances que l'agenda soit modifié. Cela d'autant plus que les projets de textes tels que le Code électoral, la Loi organique relative aux législatives, et les textes régissant la CENI sont loin de satisfaire la majorité ».

« *Mouvance Madagasikara* ». Les manifestants n'arrivent pas à disposer d'un endroit pour se rassembler. D'Anosy, ils ont été repoussés à Mahamasina puis à Antanimbarinandriana. La « Place de la réconciliation » à Anosy, est encore sous contrôle de la gendarmerie. « C'est pour raison de sécurité que nous avons décidé de nous éclipser », a expliqué le vice-président du « Congrès de la Transition », Zafilahy Rakotomandimby Stanislas, ancien président du groupe parlementaire Tim à l'Assemblée nationale.

3 février : une conférence sur les élections organisée dans la précipitation mais avec un signe d'ouverture en direction de l'ancien parti présidentiel Tim. L'UA resserre l'étau sur la HAT. Andry Rajoelina rencontre à Paris des parlementaires français.

Conférence sur les élections au CCI d'Ivato : l'inclusivité remise en cause. La conférence n'a pas eu le succès escompté. La participation a été plutôt faible. 281 des 400 participants attendus ont fait le déplacement. Outre une partie de la société civile, ce sont en général les partisans de la HAT qui ont répondu à l'appel, en moins grand nombre que pour l'Atelier électoral des 6 et 7 janvier. Au-delà de sa position hostile à la tenue d'élections avant la Conférence nationale, le Monima de Monja Roindefo a expliqué son départ de la salle de réunion par le manque de sérieux des organisateurs, qui reconnaissent avoir dû travailler dans l'urgence, les obligeant à renoncer à l'invitation de représentants des régions. L'ordre des avocats n'a pas reçu d'invitation et s'est plaint d'avoir été « oublié ». Le représentant du Tim, Raharinaivo Andrianantoandro, présent en qualité d'observateur, a rapporté qu'une consultation nationale est nécessaire avant l'élaboration du Code électoral et la mise en place de la CENI et qu'organiser des élections contestées n'arrangeront pas les choses.

Parmi les résolutions adoptées à l'issue de cette journée, la fixation de la date des législatives en saison sèche, hors période d'examens scolaires et un jour de semaine pour des raisons de disponibilité des électeurs de confessions religieuses différentes. Les dates du 19 ou du 24 mai conviendraient. Les dons en période de campagne électorale devraient être interdits, de même que les inaugurations. Les participants ont réclamé une ordonnance particulière pour les anciens détenus politiques qui souhaitent se présenter. Ces derniers réclament la promulgation d'une ordonnance d'amnistie générale à leur endroit. Pety Rakotoniaina précise que celle-ci doit couvrir les peines déjà prononcées et les dossiers en cours. C'est la condition sine qua non avant toute consultation populaire, dit-il.

La problématique de l'amnistie posée par Le Courrier. « Pety Rakotoniaina et Voninahitsy Jean Eugène par exemple sont des responsables politiques mais ils ont été condamnés pour des délits de droit commun. Ils ont bénéficié de la grâce au lendemain de la prise du pouvoir par Andry Rajoelina au même titre que les généraux Bôlô et Andrianafidisoa, le colonel Coutiti et bien d'autres. Ainsi, ils n'ont pas encore recouvré leurs droits civiques et ne peuvent pas se porter candidat. Dès lors, pour pouvoir aller aux élections qu'ils réclament, ils doivent être amnistiés. Les résolutions des conférences régionales de 2009 tendent presque toutes dans le même sens. Or la procédure normale veut que ce soit le Parlement qui décide d'une loi d'amnistie. D'autres politiciens évoquent le respect strict des Accords de Maputo pour recouvrer rapidement les droits civiques car dans ces Accords, qui ont été

ratifiés par la HAT, il est question d'amnistie générale ; mais comme le pouvoir en place les a rejetés, c'est l'impasse pour l'instant ».

Raharinaivo Andrianatoandro, porte-parole du Tim : procès renvoyé au 6 avril. La raison avancée serait que «le procès ne saurait avoir lieu en l'absence de l'une de ces parties » [*Etat et Domapub se sont constitués partie civile dans cette affaire qui constitue un seul et même dossier*]. Il déclare avoir reçu un appel la veille de la conférence d'Ivato pour inviter le Tim à s'y associer. Connu pour être un farouche défenseur de Marc Ravalomanana, il ne s'est jamais dérobé aux convocations qui lui ont été adressées. Depuis l'éviction de l'ancien président, ce parlementaire a été incarcéré deux fois. Il est sorti de sa réserve après une longue période de silence. Sa dernière mise en liberté provisoire a été prononcée le 20 novembre. Les chefs d'inculpation portés contre lui sont notamment: destruction des biens d'autrui, attroupement sans autorisation sur la voie publique et atteinte à l'ordre public. Le porte-parole voit dans ce report un signe de bonne volonté du pouvoir, soucieux d'éviter les troubles préjudiciables au climat de sérénité qu'il veut afficher pour organiser les législatives.

« D'accord sur la tenue d'une élection » selon Raharinaivo Andrianatoandro. Selon *Tribune*, le parti de l'ancien président donne l'impression d'être d'accord pour une élection prochaine. Son porte-parole déclare : « *Personne n'a peur d'affronter les urnes* ». Mais le Tim demande que soit remplacé l'actuelle vice-Premier ministre chargée de l'Intérieur, tout comme le ministre de la Décentralisation et celui de la Communication. La participation du Tim à la conférence au CCI d'Ivato, en qualité d'observateur, est perçue comme un signe d'ouverture. Pour ce qui est de la mise en place d'un gouvernement de consensus, le porte-parole indique que son parti accepte de participer à l'élection législative, afin de constituer, au final, un gouvernement inclusif. Mais le parti demande des garanties pour une élection libre et transparente. « *Avant de procéder à une élection, il faut faire une concertation nationale, mettre en place la CENI* ».

Question de L'Express à Raharinaivo Andrianatoandro : le Tim est-il satisfait de l'élection du président du Malawi à la tête de l'UA ? « *Ce ne sont que des fantasmes. La présidence de l'UA n'a aucune incidence sur la situation à Madagascar. Dire que Kadhafi avait un penchant pour Andry Rajoelina est faux. Le président libyen voulait rester président de l'UA et pour y arriver, il n'a pas hésité à se rapprocher de tous ceux qui étaient susceptibles de le soutenir. C'est pourquoi il a approché Dadis Camara et Andry Rajoelina. Croire qu'avec le président du Malawi à sa tête, l'UA serait plus du côté de notre mouvance relève aussi du fantasme. Toute la communauté internationale, de la Sadc à l'UE, en passant par les États-Unis, la France, l'UA, l'OIF, est tout simplement contre l'alternance non-démocratique au pouvoir* ».

L'UA resserre son étai sur la HAT. Le Sommet de l'UA a fait preuve d'une grande fermeté à l'encontre du régime. Il lui demande de mettre fin à ses tentatives d'imposer des solutions unilatérales. Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité, a tenu à positiver la mission du GIC dont il faisait partie dans la capitale malgache les 21 et 22 janvier. « *Ce qui est important, c'est que le Sommet a exprimé son unanime attachement aux Accords de Maputo et d'Addis-Abeba. Personne n'a soutenu les mesures unilatérales* », a-t-il ajouté. Jean-Jacques Rabenirina, proche de Norbert Ratsirahonana, accuse l'organisation africaine de ne plus rester impartiale. « *Les trois mouvances qui ont participé à la rencontre de Maputo III ont été les premières à rejeter les Accords de Maputo et d'Addis-Abeba. Pourquoi donc l'UA se retourne-t-elle contre la HAT actuellement ?* », réagit-t-il. D'après le conseiller de la HAT, le régime cherche à impliquer les autres sensibilités dans l'organisation des élections. « *L'organisation des prochaines législatives n'est pas du tout unilatérale dans la mesure où toutes les autres sensibilités sauf les trois mouvances y participent* », soutient-il. De son côté, la médiatrice de la République,

Andréas Monique Esoavelomandroso, ne veut pas entrer dans le jeu de la communauté internationale. « *Nous sommes à Madagascar et les Malgaches ont leur manière de gérer leur nation* », affirme-t-elle.

Andry Rajoelina interviewé par l'hebdomadaire français *L'Express*³. Il déclare notamment que Didier Ratsiraka peut rentrer s'il le désire mais que le retour de Marc Ravalomanana poserait un inconvénient majeur. Il ajoute que la date des élections peut être repoussée d'un mois au maximum et que la présidentielle devrait suivre dans les 3 mois. Il confirme que le rétablissement d'Eugène Mangalaza est « *impossible* ». Madagascar se porte candidat à l'accueil du Sommet de l'OIF en 2012. Commentaire de l'hebdomadaire : « *Ses amis soutiennent que l'ancien disc-jockey aux allures de gendre idéal a changé, mûri, pris de l'assurance. Est-ce si sûr ? Quand une question le désarçonne, il se plonge dans un argumentaire dactylographié, quitte à en livrer un passage tel quel* ».

Andry Rajoelina rencontre à Paris des parlementaires français membres du groupe d'amitié « France - Madagascar ». En marge de son séjour en France, il s'est exprimé sur la situation à Madagascar devant des parlementaires, dont Olivier Dassault, Yanick Paternotte, Olivier Dassault, Michel Perrot, Lionel Lucas, Michel Perrot, Martine Pimvinne et l'assistant parlementaire de Jean-François Mancel. Ce dernier déplore dans un communiqué que la communauté internationale ait imposé des « *contraintes insupportables* » à Andry Rajoelina. Le député de l'Oise avance qu'il est impératif que les nations d'Afrique ou d'Europe conduisent avec le président de la HAT l'organisation des élections.

4 février : Andry Rajoelina prolonge son séjour parisien et rencontre de nombreuses personnalités politiques et du monde des affaires. Le Premier ministre mobilise contre une hypothétique intervention armée de la Sadc. Le « *coprésident* » Fetison Andrianirina lâché par ses pairs et désavoué par Ravalomanana pour son débat inclusif du Carlton.

Andry Rajoelina poursuit sa tournée chez des parlementaires français. Après sa rencontre à l'Assemblée nationale avec un groupe de députés, il a été reçu par des sénateurs dont, entre autres, Michel Charasse, Christian Demuyneck, André Vantomme et Christian Cointat. Andry Rajoelina aurait évoqué à cette occasion des garanties, telles qu'une Assemblée composée de fonctionnaires, et un Sénat composé de leaders d'opinion. Selon la présidence de la HAT, ses interlocuteurs se sont dit prêts à relayer les informations communiquées et se joignent à la position du député Jean-François Mancel qui souhaite un appui de la France pour l'organisation des élections, notamment en matière d'assistance technique.

Une « *visite privée* » très chargée en « *rencontres officielles* », écrit *Tribune*. Le service Communication de la présidence a multiplié les communiqués, agrémentés de photos, sur toutes ces rencontres. Andry Rajoelina a échangé avec une cinquantaine de parlementaires. Et tout cela à quelques heures de la rencontre économique organisé à Paris par Ubifrance [Agence française pour le développement international des entreprises]⁴. Cette rencontre verra les grandes sociétés françaises présentes à Madagascar (Orange, Total...) débattre de la situation et de l'avenir des affaires avec l'ambassadeur de France et le chef des services économiques de l'ambassade. *Tribune* insiste sur le rôle joué par le député et conseiller général de l'Oise,

³ Cf le blog Justmad, « *articles remarquables* » février 2010 - <http://storage.canalblog.com/02/57/448497/49292692.pdf>

⁴ Cf Blog Justmad « *articles remarquables* » janvier 2010 - <http://storage.canalblog.com/44/89/448497/49332279.pdf>

Jean-François Mancel⁵, auteur d'un communiqué pro-HAT largement diffusé. Le député serait une connaissance voire un ami d'une des personnalités qui ont accompagné le président de la HAT dans ce séjour « *privé* ».

Menace d'intervention militaire de la Sadc : le Premier ministre mobilise les Forces armées. Accompagné du général Rakotonandrasana, ministre des Forces armées, d'Organès Rakotomihantarizaka, ministre de la Sécurité intérieure, ainsi que de hauts responsables des Forces armées, le chef du gouvernement a effectué une visite des bases militaires pour justifier la démarche adoptée par la HAT et prôner l'unité. « *Chaque corps aura la responsabilité de corriger l'erreur de ces éléments* », met en garde Camille Vital, qui n'écarte pas une possibilité de sanction pour les récalcitrants. « *Nous sommes le dernier rempart. Notre mission consiste à protéger notre pays ainsi que la population* », a rappelé le Premier ministre. « *Les sanctions de la Sadc ne font que sacrifier les Malgaches qui souhaitent diriger leur pays à leur manière* », regrette le chef du gouvernement.

Les parlementaires pro-Ravalomanana demandent à la communauté internationale d'agir. Leur Collectif a demandé à la communauté internationale d'utiliser tous les moyens de pression pour obtenir l'application de la Charte de Maputo et de l'Acte additionnel d'Addis-Abeba. Il s'est félicité des résolutions adoptées par le Sommet de l'UA.

Les manifestants de la « *mouvance Madagasikara* » réunis à Anosy sur la « *Place de la Réconciliation* » ont été dispersés par les forces de l'ordre avec des jets de grenades lacrymogènes. Des élèves d'une école ont été victimes des gaz. Auparavant, l'État-major mixte opérationnel régional avait laissé les manifestants participer à un culte dirigé par le révérend Andrianalijohn Ndriamanampy.

Débat « *inclusif* » des 4 et 5 février au Carlton. Fetison Andrianirina lâché par ses pairs. Des dirigeants de la mouvance Ravalomanana boycotteront la réunion convoquée par le « *coprésident* », suivant en cela les conseils de Marc Ravalomanana qui considère que suite à la position très ferme adoptée par le Sommet de l'UA, l'heure n'est pas à l'ouverture d'un débat inclusif avec toutes les mouvances. Mamy Rakotoarivelo, président du « *Congrès de la Transition* », déclare : « *Nous allons attendre l'expiration du délai accordé par Jean Ping aux mouvances pour se prononcer sur ses propositions* ». Raharinaivo Andrianatoandro, porte-parole du Tim, a lui aussi décidé de ne pas participer au colloque. « *La lutte se déplace sur le plan diplomatique. Il faut donc se plier devant l'instruction du chef au nom de la discipline de parti* », a-t-il soutenu, évoquant de possibles sanctions contre Fetison Andrianirina. Celui-ci se défend en rappelant qu'il s'agit d'une initiative personnelle, qui n'engage pas sa mouvance. Le « *coprésident* » Emmanuel Rakotovahiny a annoncé lui aussi l'absence des pro-Zafy à ce débat, au motif que ce projet n'a jamais été discuté entre les trois mouvances. Le mouvement des religieux « *Hetsiky ny Mpitondra Fivavahana* » a annoncé sa participation.

⁵ En 1998 il a fait l'objet d'une exclusion du RPR (par Philippe Séguin pour avoir accepté et encouragé des désistements réciproques avec le Front National lors des élections cantonales et régionales. Il est exclu du RPR pour avoir déclaré dans le journal Le Monde qu'on ne pouvait continuer à ignorer l'existence des thèmes évoqués par le Front National. Engagé dès 2002 aux côtés de Nicolas Sarkozy qu'il connaît depuis 1975, il participe à sa campagne nationale. C'est est un membre très actif de la commission des finances de l'Assemblée nationale où il est, notamment, rapporteur spécial de la mission extérieure de l'État. Il est membre de la Coordination des observateurs franco-africains (Cofa), présidé par Jean-Michel Fourgous (UMP), qui qualifiait les élections au Congo de juillet 2009 de « *libres* » et affirmait : la « *démocratie fonctionne* », en dépit des observations en sens inverse de la Commission européenne. Mancel et Fourgous ont cosigné une tribune contre Miguel Amado, chef de la délégation de la Commission européenne qui déplorait le manque de démocratie au Congo. Ce sont tous deux des amis de Bernard Kolélas, un opposant historique qui s'est rallié à Sassou Nguesso, et est devenu Premier ministre en 1997. Fin avril 2009, ils avaient déjà participé à la création de la Conférence des démocrates humanistes africains (Codeha), coordonnée par le ministre congolais de la pêche, Guy Brice Parfait Kolélas (source Wikipedia)

Commentaire de Sobika : « Fetison Rakoto Andrianirina va donc savoir si d'une part le régime en place lui donnera cette occasion [de rassembler les mouvances pour un dialogue] puisqu'il est sous le coup d'un mandat d'arrêt et d'autre part, il pourra savoir quelle est son influence sur ses partisans et sur les autres. C'est un test de popularité et un test de leadership en live. Il faut dire que la mouvance Ravalomanana est en train de voir surgir sur son aile plusieurs personnalités dont les vues ne sont pas forcément les mêmes : il y a Fetison, Ambroise Ravonison, Harinaivo Andrianantoandro, et en l'absence de Ravalomanana, cette mouvance a besoin d'un leader unique que Fetison Rakoto Andrianirina peut devenir s'il arrive à fédérer au delà de sa mouvance. [...] Que vaut vraiment Fetison Rakoto Andrianirina... sans Marc Ravalomanana ? »

« **Mouvement des ecclésiastiques** » : « **Le pays est en danger** ». Les membres du « *Hetsiky ny Mpitondra Fivavahana* » font part de leurs craintes quant au danger imminent émanant de la communauté internationale. « *Ce qui est sûr c'est que cela va nous entraîner dans une nouvelle crise* », ont-ils affirmé. Les difficultés de la population s'aggravent, avec notamment la recrudescence de l'insécurité et l'augmentation du chômage. Une explosion sociale n'est plus à exclure. Le mouvement affirme avoir eu des contacts avec des dirigeants politiques, la société civile et le GIC. Il s'insurge contre ce qu'il qualifie de pressions envers les Eglises et de citer, entre autres, des cas de litiges fonciers et de confiscations de biens.

Le Ffkm rompt son silence et se prononce pour le retour au dialogue. Par le biais de son nouveau président, Samoela Jaona Ranarivelo de l'Eglise anglicane, le Ffkm déclare que le retour à la table de négociation est la seule solution pour résoudre la crise. « *Il faut rétablir le Fihavanana. Et pour le rétablir, il faut la réconciliation et le pardon* », souligne-t-il, sans toutefois prendre l'initiative de propositions de médiation.

5 février : la conférence « inclusive » qui divise. L'ancienne ministre de la Justice de Marc Ravalomanana en appelle à l'éthique des magistrats. Le président de la HAT choisit sa rencontre avec des parlementaires français pour détailler ses contre-propositions.

Echec du dialogue du Carlton à l'initiative de Fetison Rakoto Andrianirina, qui a encore échappé à une tentative d'arrestation. La réunion a commencé sans son promoteur. Le « *coprésident* » avait décidé, en raison des menaces d'arrestation qui pèsent sur lui, d'intervenir par vidéoconférence. Mais après 20 mn de conférence virtuelle, Fetison surgit dans la salle. L'assistance était clairsemée : quelques centaines de personnes, pas de représentation officielle du Tim, pas plus que des quatre mouvances. La société civile et la « *société militaire* » ont brillé par leur absence. Le rendez-vous, prévu pour durer 2 jours, s'est achevé à la mi-journée. Des éléments de la FIS ont été aperçus à l'extérieur de l'hôtel alors que Fetison avait déjà quitté l'établissement. Ils étaient précédés d'éléments en civile qui ont recueilli des renseignements auprès de la direction et procédé à une fouille. L'agence *Matera* affirme que le « *coprésident* » a échappé à une nouvelle arrestation. Interrogé par des journalistes, les militaires ont toutefois affirmé qu'ils étaient à la recherche d'un bandit. Des collaborateurs de la HAT se demandent toutefois pourquoi Fetison Andrianirina a pu, durant la matinée, participer aux débats sans être inquiété.

Pour *L'Express*, Fetison a tout de même sauvé la face et se déclare satisfait. Les idées collectées feront l'objet d'une publication. « *J'ai été agréablement surpris de la diversité des participants, conformément à mes attentes. L'apparition de la majorité silencieuse, jusqu'ici restée dans son mutisme face à la dégradation de la situation socio-économique du pays, est un signe encourageant* », a-t-il fait savoir, reconnaissant toutefois que « *l'objectif de consensualité et d'inclusivité n'est que partiellement réalisé* ».

Pour Sobika, « *cette conférence devrait marquer un tournant dans le camp légaliste car c'est la première fois qu'un des leaders s'allège de la tutelle de Marc Ravalomanana. Cela pourrait avoir pour*

conséquences des divisions au sein de la mouvance entre ceux qui veulent d'abord le retour de Marc Ravalomanana comme préalable et ceux qui veulent agir sans attendre un come back. C'est une situation qui profite à la HAT, qui se retrouve face à des légalistes aux visions différentes et moins fédérateurs qu'auparavant. Cela profite aussi à l'opposition dont les leaders apparaissent désormais comme les nouveaux contre-pouvoirs. Entre Ambroise, Fetison, Mamy, Harinaivo, sans oublier Marc, les légalistes ne seraient-ils pas en train de scier la branche sur laquelle ils sont assis, faute de cohésions et de vision commune ? »

Dissensions au sein de la mouvance Ravalomanana : des militants réclament que la direction de leur courant soit confiée à Guy Rivo Randrianarisoa, ancien PDS de la capitale, devenu porte-parole et homme de confiance de l'ancien président en exil. Fetison Rakoto Andrianirina est suspecté de vouloir s'affranchir de son mentor, comme semble le prouver son initiative du Carlton. On le taxe d'opportuniste et des soupçons de détournements de fonds de guerre ont surgi. Il est perçu comme un parvenu, un anonyme qui n'a pas fait ses armes au sein du parti présidentiel.

Bakolalao Ramanandraibe, ancienne ministre de la Justice, en appelle à l'éthique des magistrats. La ministre de la Justice de Marc Ravalomanana, aujourd'hui présidente de Chambre à la Cour Suprême, a profité de la rentrée judiciaire pour partager ses réflexions sur l'indépendance de la Justice. Forte de sa longue expérience, l'ancienne directrice de l'École nationale de la magistrature en a appelé à l'éthique personnelle de ses pairs, dans un système où l'autorité judiciaire est étroitement liée au politique et peut difficilement s'exercer en toute indépendance. Pour celle qui est aussi présidente du Comité de Sauvegarde de l'Intégrité, « *l'indépendance est une question d'éthique* ». La magistrate a dressé un sombre tableau du degré d'autonomie du champ judiciaire. Le recours aux tribunaux pour demander à ces derniers de trancher sur des questions politiques a également été évoqué par l'ancienne ministre. « *Là où le champ politique rend impossible par les voies normales le jeu démocratique, les tribunaux deviennent un espace d'expression ou de débat* », a-t-elle signalé. « *Il faut aussi que les magistrats soient indépendants vis-à-vis du pouvoir économique* », a insisté Bakolalao Ramanandraibe, rappelant « *qu'un juge corrompu ne peut pas être indépendant* ». Elle a affirmé que « *le juge doit résister à la pression du public et doit se mettre au-dessus de l'opinion publique pour éviter de tomber dans le populisme* ». Elle a enfin mis l'accent sur la nécessité de « *trouver un statut de la magistrature qui soit le plus producteur d'indépendance* ». Un énième rappel des éternelles revendications des magistrats, avec la différence notable qu'il provient d'une ancienne ministre directement impliquée par le passé dans les dérives qu'elle dénonce...

Le président de la HAT choisit sa rencontre avec des parlementaires français pour détailler son projet, en réaction aux propositions de compromis de Jean Ping. Le blogueur Ndimby titre son billet : « *Paris, nouvelle capitale de Madagascar* ». Parmi les arguments mis en avant pour convaincre la communauté internationale du bien-fondé de sa démarche, il dévoile ses batteries en avant-première dans la capitale française. « *Avant la tenue des élections législatives, nous proposons [...] la mise en place d'un Conseil Supérieur de Contrôle de la Transition (CSCT)* », a-t-il indiqué. Cet organe « *sera le contre-pouvoir de l'Exécutif pendant la période pré-électorale* ». Selon Andry Rajoelina, le CSCT devrait « *ratifier les ordonnances adoptées par le Conseil des ministres* ». Celui-ci joue en même temps le « *rôle de contrôle des activités du gouvernement, de la CENI, et de l'administration en général* ». Le président de la HAT promet d'attribuer aux trois mouvances la majorité des sièges de l'institution, ainsi que la présidence de celle-ci. Les pouvoirs du gouvernement seraient limités à la gestion des missions de services publics et au fonctionnement quotidien de la machine administrative, jusqu'à la mise en place du gouvernement d'union nationale issu des élections. Il lui serait interdit de procéder à des investissements qui ne relèvent pas d'une absolue nécessité ou de prendre

des engagements pour des projets à long terme. Les membres du gouvernement qui se porteraient candidats aux législatives seraient systématiquement relevés de leurs fonctions. Le Président de la HAT et les autres membres du gouvernement ne pourraient participer à la campagne électorale. Il apparaît clairement que le projet ainsi énoncé confirme la volonté du président de la HAT de contourner la mise en place des institutions transitoires prévues par les accords de Maputo et d'Addis-Abeba.

Ordonnance sur la CENI : l'Ordre des avocats n'a pas encore vu l'avant-projet. Le bâtonnier, Maître Hery Rakotomanana Andrianjohany, a affirmé que le document préparatoire ne lui avait pas été communiqué. Il considère que l'Ordre aurait une place à occuper parmi les 19 sièges réservés aux représentants de la société civile. L'Ordre a toujours été associé aux travaux de l'ancienne CNE, il s'étonne de cet « oubli ». Pour le bâtonnier, les avocats sont apolitiques et peuvent apporter des garanties quant à l'indépendance de la Commission.

6 février : expiration du délai du GIC. Les quatre mouvances s'activent pour influencer la décision de la communauté internationale.

Expiration du délai du GIC. Les mouvances s'activent pour influencer la décision de la communauté internationale. La « *mouvance Madagasikara* » a organisé un rassemblement avec en prime la vente de 80 sacs de riz à un prix défiant toute concurrence. Elles multiplient les initiatives diplomatiques afin de mettre tous les atouts de leurs côtés. « *Le président Ratsiraka a envoyé une lettre aux Nations Unies pour demander la mise en place d'un organe de contrôle de l'application des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba* », a rapporté Merci Ratoabolamanana, ancien député et « *membre du Congrès* ». Marc Ravalomanana a également dépêché des émissaires à Addis-Abeba pour un travail de lobbying auprès des dirigeants de l'UA. La mouvance Rajoelina pour sa part a lancé une offensive diplomatique en organisant plusieurs missions à l'extérieur. La mobilisation des deux camps s'amplifie à l'approche de la réunion du GIC du 18 février.

Norbert Lala Ratsirahonana à Addis-Abeba pour déposer le document officiel des propositions de la HAT comprenant la création d'un Conseil Consultatif de Contrôle de la Transition, tel que présenté par Andry Rajoelina aux parlementaires français. Les observateurs ont remarqué le bel optimisme de Norbert Ratsirahonana : « *les sanctions n'arriveront jamais, c'est un épouvantail que l'on brandit pour que La HAT se plie aux exigences du consensualisme et de l'inclusivité demandée par toutes les parties* » déclare-t-il. On peut se demander alors qu'elle était le but recherché par le Premier ministre lorsqu'il a effectué sa tournée de mobilisation dans les casernes, observe *Le Courrier*.

Les trois mouvances favorables aux propositions de l'UA. La mouvance Ravalomanana déclare « *adhérer à cette proposition de compromis* », faisant cependant quelques observations sur le partage des postes ministériels et le calendrier. Dans une lettre adressée à l'UA, Didier Ratsiraka dit « *accepter globalement les mesures de compromis* » mais il avance un chronogramme où la présidentielle passe en premier, avant les élections de proximité telles que les législatives. Emmanuel Rakotovahiny, chef de la mouvance Zafy, déclare lui aussi adhérer aux propositions de M. Ping. La mouvance Rajoelina n'a quant à elle pas encore rendu publique sa position.

« **Un référendum sur la Charte de Maputo ?** ». *Midi* affirme que lentement mais sûrement, l'idée d'un référendum fait son chemin. La tenue d'une consultation populaire directe commencerait à s'imposer. Après le président du MDM, Pierrot Rajaonarivelo, le très

influent vice-président de la HAT, Alain Ramaroson, propose lui aussi la voie référendaire pour sortir de la crise. « *Les électeurs auraient à choisir entre les Accords de Maputo-Addis-Abeba et la Transition version HAT dirigée par Andry Rajoelina* », explique-t-il. Ce n'est qu'après que l'on pourrait effectuer les démarches inhérentes à l'élaboration de la Constitution de la IVème République et se lancer dans les législatives et la présidentielle.

Tournée de séduction des hautes autorités militaires. Elles poursuivent leur tournée dans les casernes et promettent une amélioration du traitement des hommes de troupe. Une « *carotte* » sans cesse brandie, au côté du bâton de la discipline, par le Chef d'état-major de l'armée, le général André Ndriarijaona. Un tract non signé mais menaçant contre le régime circule dans les casernes de la capitale. Il s'agirait du troisième appel du même genre au cours des dernières semaines.

« Appel du Bagnex » du 4 janvier 2010 : les signataires proposent une première déclinaison de leur appel, dont l'initiative avait été très contestée par les organisations politiques dont sont issus les initiateurs de la démarche. Ils publient un texte valant Dina Fehizoro [*Pacte Républicain*], sur la base d'un code d'éthique en 12 points. « *Ce code moral est une triple réponse à plusieurs problématiques : il trace les contours de ce changement tant souhaité par tout un peuple à travers ses révoltes cycliques ; il contribue à décrire positivement la démarche comportementale pour réaliser ce changement de mentalité maintes fois réclamé par tous les régimes successifs ; enfin, il se veut être un vadémécum pour accompagner le renouvellement de la praxis politique, bien au-delà du changement de casting et du rajeunissement.[...] Par ce Pacte Républicain, nous revendiquons une contribution à la réussite de la réconciliation de la classe politique des Malagasy en France* »⁶

Couverture des évènements par les medias. Les Nations Unies à Madagascar ont récompensé des journalistes de TV Plus, Radio Antsiva et Radio Tana pour leur couverture des évènements. Curieusement, aucune mention n'a été faite de la couverture Internet, pourtant déterminante.

7 & 8 février : Andry Rajoelina de retour au pays après son voyage « privé » en France.

Andry Rajoelina de retour au pays après son voyage « privé » en France. *Tribune* exprime le mécontentement des journalistes malgaches qui n'ont pas été tenus informés des motifs réels et des enjeux de ce voyage au cours duquel le président de la HAT a fait des propositions de sortie de crise en contradiction avec les déclarations faites au pays quelques heures avant son départ. Le quotidien écrit notamment : « *Plus d'un s'interrogent aujourd'hui, au-delà des soupçons d'allégeance à la France que l'on prête au président de la HAT, à propos des égards que ce dernier peut accorder au peuple et à la presse de Madagascar. Autant de questions qui préoccupent comme celles qui viennent à l'esprit quand quelques poignées de parlementaires français se permettent de recommander aux Etats d'Europe et d'Afrique d'aider un putschiste qui a abrégé le mandat des députés de Madagascar et celui des sénateurs pour les remplacer par des personnalités désignées au nom du putsch. La solidarité parlementaire franco-malgache et la démocratie ont-elles encore leur signification ? Et tout cela sous le sceau d'un « voyage à titre privé ».*

La mouvance Ravalomanana a rendu publiques les propositions et observations remises au président de la Commission de l'UA. Elle rappelle que les ministères des Affaires étrangères et de l'Agriculture lui sont acquis, exige la neutralisation de la FIS, s'interroge sur

⁶ Texte intégral du code d'éthique en 12 points sur le blog Justmad « *articles remarqués* » février 2010 <http://storage.canalblog.com/82/63/448497/49522711.pdf>

l'utilité de la mise en place du Conseil Economique et Social (CES) en « *contexte de transition très courte* » et propose le timing suivant pour les élections présidentielles : dépôt des candidatures en août, campagne électorale en octobre, scrutin en novembre.

9 février : les prochaines échéances internationales approchent pour la HAT. Le mouvement de grève des personnels de santé se durcit.

« *UA - La candidature de Rajoelina remise en cause. Un coup de massue pour sa mouvance* », titre *L'Express*. Lors de son dernier Sommet, l'UA a en effet décidé qu'en cas de changement anticonstitutionnel de gouvernement, des mesures seront prises, dont « *la non participation des auteurs du changement anticonstitutionnel aux élections organisées pour restaurer l'ordre constitutionnel* ». La décision est cependant globale et ne cite aucun pays en particulier. Des zones d'ombre persistent également quant à son champ d'application dans la mesure où la résolution intervient près d'un an après les faits à Madagascar. En cas d'application rétroactive, tous ceux qui ont participé au mouvement sur la Place du 13-Mai, dont la plupart sont devenus membres de la HAT, à commencer par son président Andry Rajoelina, seraient concernés.

Quelle légitimité pour la Sadc dans la recherche d'une solution de sortie de crise ? Dans un article publié dans *Tribune*, un chercheur suisse s'interroge : « *Depuis que la Sadc joue le rôle de leadership dans le processus de médiation dans la crise malgache, nombre d'observateurs s'interrogent sur la compétence réelle de cette organisation à trouver une solution pacifique de sortie de crise. Car force est de constater que des 15 pays membres de la Sadc, hormis le Botswana et l'Île Maurice (mais encore), aucun n'émerge en matière de respect de la démocratie* ». Passant en revue les atteintes à la démocratie dans ces pays du bloc régional, il conclut : « *.On serait tenté de dire « qui veut moucher autrui doit avoir les doigts propres* ». L'auteur poursuit : « *Ceci dit, le GIC a fait des efforts remarquables qu'il faut saluer à sa juste valeur ; toutefois au lieu d'insister sur l'application des Accords de Maputo et de l'Acte Additionnel d'Addis-Abeba ainsi que de faire planer le spectre des sanctions, le GIC et notamment la Sadc devraient faire preuve d'honnêteté intellectuelle en reconnaissant et en admettant enfin que lesdits Accords ont été un échec et qu'il faut dorénavant envisager de trouver d'autres solutions plus pragmatiques. Le schéma institutionnel présenté par Andry Rajoelina aux parlementaires français le 2 février semble une des éventuelles solutions appropriées à la crise actuelle d'autant plus que la Mouvance Madagascar y jouera le rôle de contre-pouvoir de l'exécutif par la création du Conseil Supérieur de Contrôle de la Transition*».

10 février : discrétion des acteurs politiques avant la réunion du GIC mi- février à Addis-Abeba. Luites en sourdine et désaccords au sein de la mouvance Rajoelina, suite notamment aux initiatives prises par le président de la HAT lors de sa visite en France.

Lutte en sourdine et divergences de vues au sein de la mouvance Rajoelina. A l'approche des échéances électorales, *Tribune* croit déceler un manque de solidarité et de cohésion au sein de l'équipe dirigeante. On parle avec insistance de remaniement ministériel tandis que la campagne électorale avant la lettre occupe tous les esprits. Les diverses composantes de la mouvance Rajoelina se préparent à ces élections dont la nature et la date ne sont pas déterminées. Seul point commun entre tous ces courants : le refus d'un éventuel retour au pays de Marc Ravalomanana. Tous veulent à tout prix l'écarter des affaires nationales. Plus grave, les collaborateurs d'Andry Rajoelina sont foncièrement divisés sur la nécessité ou non de revenir à l'application des Accords de Maputo. La HAT s'interroge sur la manière de sortir de la crise, ce qui peut expliquer le silence d'Andry Rajoelina depuis son retour.

Le président de la HAT a rencontré les hauts responsables militaires à huis clos à Ambohitsorihitra. Des rumeurs persistent quant à l'existence des désaccords au sein des forces armées, notamment au sein de la gendarmerie, confrontée depuis quelques semaines à la contestation de la FIGN (Forces d'Intervention de la Gendarmerie Nationale). Selon *Midi*, l'Ambassadeur de France, a participé à cette réunion d'urgence.

Les membres de la HAT divisés sur les annonces d'Andry Rajoelina faites à ses interlocuteurs français. La création CSCT, annoncée à Paris, provoque des tensions au sein de la HAT. La proposition a surpris les collaborateurs du président qui n'auraient pas été consultés au préalable. Certains doutent du réalisme de cette proposition, étant donné que la cohabitation prévue par les Accords de Maputo n'a pas pu voir le jour.

Discrétion des acteurs politiques avant la réunion du GIC le 18 février à Addis-Abeba. Quatre jours après son retour de Paris, Andry Rajoelina ne s'est pas encore exprimé sur les affaires nationales. Il multiplierait les consultations et examinerait divers scénarios en vue de la réunion du GIC. Élections, gouvernement d'ouverture, retour à la table des négociations auraient, entre autres, été examinés au cours de ces rencontres. Hormis la mouvance Ravalomanana qui tente de se manifester, les autres entités restent en retrait. L'ambassadeur Jean-Marc Châtaignier a rencontré Mamy Rakotoarivelo dans le cadre de la préparation de la prochaine réunion du GIC.

La réunion du «Groupe Afrique», du Conseil de l'UE sur Madagascar ajournée. Elle aura lieu après la réunion du GIC convoquée à Addis-Abeba, en l'absence des parties malgaches qui ont répondu par écrit aux propositions faites par Jean Ping. *[Le «Groupe Afrique» se réunit toutes les semaines afin de discuter de l'actualité des pays africains signataires de l'Accord de Cotonou régissant les relations entre l'UE et les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique. Il ne prend pas de décision, mais dégage des positions à soumettre aux instances de décision de l'UE. Rappel : l'un des enjeux concerne l'avenir de l'aide européenne d'un montant de 600 millions d'euros pour la Grande Ile].*

11 février : affaire de corruption supposée de hauts responsables de la gendarmerie par Marc Ravalomanana. Nouvelles rumeurs insistantes de tensions dans l'armée. Un Maputo IV en préparation ?

Affaire Fort Duchesne : création d'une commission d'enquête sur un don en espèces. Face aux soupçons de corruption, le général Bruno Wilfrid Razafindrakoto a tenu à rencontrer la presse pour annoncer la création d'une commission mixte d'enquête sur un don de 500 millions Ar qui aurait été fait par Marc Ravalomanana afin d'acheter la fidélité de la Force d'Intervention de la gendarmerie nationale (FIGN) basée à Fort Duchesne. La commission sera dirigée par le DG du Bianco, le général Rabetrano Faly Herisoa, et composée de magistrats de cet organisme, d'officiers supérieurs de l'Inspection générale de la gendarmerie, d'éléments du Samifin, du CIS, de l'Inspection générale de l'Etat et du ministère de la Justice. Mais le commandant en chef de la gendarmerie ajoute « *On a véhiculé cette histoire en avril 2009 pour déstabiliser l'esprit de cohésion de la gendarmerie. Et par coïncidence, cette affaire d'argent de Marc Ravalomanana revient sur le tapis juste en pleine période de crise politique occasionnée par la position prise par le GIC et l'UA. [...] Ce n'est pas étonnant si les opposants au régime transitoire cherchent à tout prix des lobbyings afin d'associer leur mouvement de déstabilisation avec le nom du camp [de Fort Duchesne]. S'ils fomentent un coup d'État, la gendarmerie, l'un des derniers remparts du régime actuel avec le soutien de nos frères d'armes, ne va pas tendre l'autre joue. Je répète encore une fois que cette histoire d'argent n'a jamais existé, n'existe pas et n'existera pas. [...] J'ai choisi de préserver l'indépendance de la gendarmerie foulée au pied par des politiciens. Je n'aurais pas risqué ma vie pour protéger l'aspiration du peuple durant cette crise, si*

j'avais reçu cette somme » », a-t-il martelé. [Rappel : après la déclaration des officiers supérieurs du Capsat en mars 2009, le général Razafindrakoto avait été le premier officier supérieur de la gendarmerie à avoir publiquement déclaré son soutien au régime transitoire, alors qu'il était à la tête de la cellule tactique].

Barrages de la FIGN à Fort Duchesne. *Midi* affirme que la FIGN est entrée en rébellion contre la HAT et aurait posé second ultimatum pour exiger l'application des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba. Le premier ultimatum aurait expiré le 4 février. Le quotidien fait le parallèle avec la rébellion du Capsat, le 8 mars 2009. Les barrages érigés aux alentours de Fort Duchesne par les officiers de la FIGN ont cependant été levés suite à l'intervention de représentants de la HAT venus calmer le jeu après l'annonce de la création d'une commission d'enquête sur le « détournement » par des hauts responsables de la gendarmerie des 500 millions Ar émanant de Marc Ravalomanana. *Sobika* confirme l'existence de ces barrages liés à l'affaire du « détournement » de fonds mais n'est pas en mesure de confirmer l'existence de ces ultimatums. Le site s'interroge : « *cet épisode de la FIGN, dont on ne connaît pas encore la suite, est-il une simple histoire de gros sous, une instrumentalisation politique, ou une vraie rébellion interne à l'armée ? A suivre... »*

Selon Les Nouvelles, des rumeurs insistantes font état de tensions dans l'armée, tous corps confondus. Nombre de gradés souhaiteraient qu'Andry Rajoelina revienne aux Accords de Maputo. « *Problème crucial pour le président de la Transition : après avoir été soutenu par l'armée lors de sa prise de pouvoir, voilà que la « muette » semble élever la voix pour rappeler à l'ordre son chef suprême... »*

Conseil des ministres : les comptes des ministères passé au peigne fin. Des inspecteurs d'État vont se rendre dans les ministères pour contrôler les dépenses engagées. Certains auraient engagé des montants anormaux sur le mois de janvier. « *Ces derniers temps, une certaine anarchie a été constatée auprès de certaines entités publiques dans le décaissement des deniers publics. Le ministère des Finances et du Budget appelle ainsi à la restauration de la bonne gouvernance »*, annonce son secrétaire générale. En cas de mauvaise gestion avérée, Andry Rajoelina a laissé entendre qu'il limogerait les ministres concernés.

L'évêque émérite d'Antsirabe Félix Ramananarivo poursuit sa mission de réconciliation. L'évêque, qui a été libéré de sa charge épiscopale, a déclaré qu'il poursuivra sa mission en vue de la réconciliation des Malgaches, en cette période difficile pour le pays. Mgr Félix Ramananarivo a souligné que la crise actuelle est plus culturelle que politique.

Sanctions militaires de la Sadc : le général Noël Rakotonandrasana n'y croit pas. Le ministre se montre dubitatif mais il affirme que le Premier ministre a déjà déployé des armes lourdes pour parer à toutes éventualités. Pour le général, une telle décision ne peut être envisagée que s'il y a guerre ou affrontement armé meurtrier ; or ce n'est pas le cas à Madagascar. Par ailleurs, ajoute-t-il, une intervention militaire dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité ne peut s'effectuer que sur demande expresse du gouvernement ou avec l'accord de l'Etat. À moins que ce ne soit des mercenaires, note-t-il. Pour *Tribune*, insister sur cette éventualité d'invasion militaire de la Sadc entre dans le cadre d'une campagne de dénigrement de la Sadc et de l'UA. Elle tendrait aussi à justifier l'omniprésence des forces armées dans la capitale.

12 février : vive tension au sein de la gendarmerie. Le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, Ny Hasina Andriamanjato, démissionne. Une équipe

gouvernementale divisée. Andry Rajoelina sollicite le Conseil de l'Europe pour organiser au plus vite des élections.

Vive tension au sein de la gendarmerie. Les responsables du camp de Fort Duchesne, siège de la FIGN, montent au créneau. Conduits par le général Zafera, ils affirment au cours d'une conférence de presse qu'ils ne fomentent pas un coup d'Etat et sont pour le respect de la légalité. Le général confirme que le malaise provient de cette somme de 500 millions Ar qui devait être partagée au sein de la FIGN mais qui ne l'a pas été. Contredisant les propos du Général Bruno Razafindrakoto, il déclare : « *Cette somme a bel et bien existé et il y a des témoins qui pourront le confirmer* ». Le lieutenant-colonel Randrianjafy Raymond, l'un des responsables de la FIGN, a précisé qu' « *un intermédiaire qui était en contact direct avec l'ancien président Ravalomanana a affirmé avoir reçu 10%, soit 50 millions Ar* ». Il réclame la tête du général Bruno Wilfrid Razafindrakoto, commandant en chef de la gendarmerie. « *Il a trahi la confiance des membres de la cellule tactique, en prenant unilatéralement la décision d'accepter l'offre de Marc Ravalomanana pour casser le mouvement de la cellule tactique pendant la crise 2009* », a-t-il soutenu. En revanche, il dément avoir lancé un ultimatum à la HAT pour exiger l'application des Accords de Maputo.

Selon *Le Courrier*, cette affaire se situe avant l'éclatement de la révolte du Capsat. Le président de la République se serait tourné vers le camp de Fort Duchesne pour rechercher des appuis, en usant de la corruption. Il aurait envoyé pour ce faire deux émissaires de la gendarmerie prendre contact avec le commandant du camp, le colonel Razafindrakoto Jean Bruno Wilfrid, qui était encore à l'époque le commandant de la FIGN.

Démission de Ny Hasina Andriamanjato, vice-Premier ministre en charge des Affaires étrangères⁷. Le ministre serait en désaccord avec la conduite actuelle de la Transition et plaiderait depuis septembre pour la mise en place d'un gouvernement d'union nationale tel que prévu dans les Accords de Maputo. Mais la position défendue par Ny Hasina Andriamanjato pour obtenir la reconnaissance internationale se serait trouvée minoritaire. « *Je ne lâche pas pour autant Andry Rajoelina. Au contraire, je démissionne pour l'aider, pour le faire revenir sur la bonne voie, celle de Maputo et d'Addis-Abeba* », a précisé l'intéressé, qui pense que Camille Vital pourrait être le Premier ministre de consensus. « *J'ai négocié dans ce sens auprès de la communauté internationale qui était sur le point d'accepter le schéma que j'ai proposé* », rapporte-t-il. Depuis quelques mois, des signes étaient apparus sur l'existence d'un malaise dans les hautes sphères de l'État. Ny Hasina Andriamanjato a commencé à s'effacer après les premiers jours de négociations au Sommet d'Addis-Abeba en novembre 2009, comme s'il avait été écarté. Depuis, il s'est abstenu de tout commentaire sur les affaires nationales et s'est montré très discret. Sa démission aurait été accueillie très positivement au sein du gouvernement, de la HAT et des conseillers de la présidence qui le tiennent pour responsable des échecs de la diplomatie malgache depuis mars 2009. La collaboration entre Andry Rajoelina et Ny Hasina Andriamanjato remonte à novembre 2008, alors que le premier était encore maire de la capitale. Après Monja Roindefo, c'est le second personnage clé du régime qui fait défection.

Le Courrier estime que Paris ne peut que se féliciter de cette démission, qui va lui permettre désormais de soutenir Andry Rajoelina pour les législatives reportées au 20 mai. La France aurait été réticente à la nomination de Ny Hasina à la tête de ce département stratégique d'un homme formé dans l'ex-URSS et issu d'une famille politique nationaliste jugée anti-française. D'où la mise en place de cette diplomatie souterraine et parallèle qui mène

⁷ Fils du pasteur Richard Andriamanjato, figure emblématique de la vie politique à Madagascar, il a réussi le tour de force d'être ministre des Postes et Télécommunications sous deux présidents de la République. D'abord sous l'égide de Zafy Albert lors du régime de transition en 1996. Ensuite, lors du retour de Didier Ratsiraka au pouvoir entre 1997 et 2001. Puis en 2006, il a été dans l'opposition et s'est présenté contre Marc Ravalomanana lors de l'élection présidentielle.

directement vers des sanctions de la communauté internationale. Pour le quotidien, cette démission aura des répercussions importantes. Ny Hasina et Monja Roindefo ont un point commun : ils sont les fils de deux des plus grands leaders nationalistes charismatiques qui ont lutté contre le néocolonialisme et qui ont fondé deux grands partis historiques, l'Akfm et le Monima. Les enfants ont repris le flambeau et ne manqueront pas de se rapprocher si besoin est, affirme le quotidien.

Conseil des ministres sous le signe de la division, annonce *Midi*. 4 jours après son retour au pays, Andry Rajoelina a présidé un Conseil des ministres qui a mis en évidence de sérieuses divergences de vues quant à la conduite de la Transition. Une partie des membres du gouvernement serait convaincue de la nécessité d'une transition consensuelle et inclusive.

Andry Rajoelina sollicite le Conseil de l'Europe pour organiser au plus vite des élections. « M. Rajoelina, convaincu que la crise actuelle ne pourra trouver une issue que par des élections démocratiques et transparentes, reste déterminé dans sa volonté d'organiser le scrutin dans les meilleurs délais », indique un communiqué. « L'élection [...] est le seul mécanisme qui permet au peuple d'exercer son pouvoir souverain de choisir son gouvernant. Il est nécessaire de rendre la parole au peuple », souligne ce texte, qui ne précise pas la nature du scrutin. Le président de la HAT a « décidé de solliciter la Commission européenne pour la démocratie par le droit », appelée aussi « Commission de Venise »⁸, afin que cet organe « assiste les autorités malgaches dans la réforme du code électoral, la préparation des prochaines élections et la surveillance des scrutins », poursuit le texte. Cette annonce intervient le jour-même où le Parlement européen a vivement critiqué le régime, demandant à son encontre des « sanctions individuelles et ciblées » s'il ne respecte pas les accords conclus.

Cécile Manoroahanta au rapport. 90% de la refonte de la liste électorale aurait été effectué. La vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur a présenté aux membres du gouvernement l'état d'avancement des préparatifs des élections. Elle affirme que tout est prêt pour que des scrutins puissent être organisés en mai comme l'a suggéré le dernier atelier dirigé par la Médiature à Ivato. La refonte de la liste électorale serait quasiment achevée. Un nouveau logiciel a été adopté et l'opération de jugement supplétif précédant la délivrance des cartes d'identité nationale se poursuivra jusqu'en décembre 2010. Selon d'autres sources toutefois, le fond alloué par l'Etat pour le projet d'élaboration des CNI (1,3 milliard Ar) serait insuffisant sans un financement complémentaire de la communauté internationale.

13 au 15 février : la démission du ministre des Affaires étrangères Ny Hasina Andriamanjato est acceptée. La Présidence de la HAT envoie en urgence une mission à Maputo. Le pouvoir est à la croisée des chemins. Controverses sur le nombre d'électeurs dépourvus de carte d'identité nationale.

⁸ La Commission européenne pour la démocratie par le droit, plus connue sous le nom de Commission de Venise, ville où elle se réunit, est un organe consultatif du Conseil de l'Europe sur les questions constitutionnelles. Créée en 1990, la Commission a joué un rôle essentiel dans l'adoption de constitutions conformes aux standards du patrimoine constitutionnel européen. Initialement conçue comme un instrument de l'ingénierie constitutionnelle d'urgence dans un contexte de transition démocratique, elle a évolué progressivement vers une instance de réflexion indépendante reconnue internationalement. La Commission contribue à la diffusion du patrimoine constitutionnel européen, fondé sur les normes fondamentales du continent, tout en continuant à assurer aux États le « dépannage constitutionnel ». En outre, la Commission de Venise joue un rôle unique dans la gestion et la prévention des conflits à travers l'élaboration de normes et de conseils en matière constitutionnelle. [Cf. http://www.venice.coe.int/site/main/presentation_F.asp?MenuL=F]

Andry Rajoelina accepte la démission de Ny Hasina Andriamanjato. Le nom du remplaçant n'a pas été communiqué. L'ancien ministre s'abstient de tout commentaire sur sa décision. Du côté de la mouvance Rajoelina, c'est la consternation. Et l'heure des règlements de compte sonne déjà. Le départ du chef de la diplomatie, au moment où des échéances internationales importantes engageant l'avenir de la Transition se rapprochent, reflète une intense lutte d'influence au sein de la HAT. « *Il existe un verrouillage opéré par les proches collaborateurs [d'Andry Rajoelina], dont certains n'ont pas participé à la lutte populaire, dans la gestion des affaires nationales* », assène Jean Eugène Voninahitsy, conseiller du président, qui déplore d'avoir été mis sur la touche. Et de citer entre autres, certains collaborateurs du numéro Un d'Ambohitsorohitra tels que Norbert Lala Ratsirahonana, le directeur du cabinet de la Présidence, Zazah Ramandimbarison, ainsi que des conseillers spéciaux d'Andry Rajoelina, journalistes de *Radio VIVA*, qui, selon l'ancien député, « *consacrent leurs temps à dénigrer tous les politiciens pro-HAT sur l'antenne de cette station appartenant au président de la HAT* ». Particulièrement visés par ces attaques, Ny Hasina Andriamanjato, Alain Tehandrazanarivelo, Alain Ramaroson et Jean Eugène Voninahitsy. Mamy Rakotoarivelo, « *président du Congrès* », salue la décision « *responsable* » de Ny Hasina Andriamanjato. Selon *Midi*, Nathalie Rabe, ministre de la Communication, se serait vue reprocher d'être favorable à la mise en œuvre des Accords de Maputo, ainsi que son manque de fermeté vis-à-vis de *Radio Fahazavana*, qui a repris ses bulletins d'information et son émission « *Ampenjika* ».

La démission de Ny Hasina Andriamanjato pourrait avoir des conséquences politiques majeures, estiment des experts. *Xinhua* rapport les propos tenus par le vice-Premier ministre : « *La HAT fait fausse route et dupe les peuples si elle insiste sur la tenue des élections sans approbation de la communauté internationale [...] Les Malgaches ne peuvent se sortir de la crise politique sans approbation de la communauté internationale* ». Selon le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa, la décision de Ny Hasina Andriamanjato est logique : en tant que ministre des Affaires étrangères, il connaît la position de la communauté internationale et sais qu'il sera difficile à Madagascar d'échapper aux sanctions. La démission de M. Andriamanjato, a-t-il poursuivi, pourrait entraîner une division et une prise de conscience des autres ministres que la démarche unilatérale n'est pas la solution. Raniriharinosy Harimanana, enseignant en science politique à l'Université d'Antananarivo, estime que la démission de Ny Hasina Andriamanjato « *pourrait créer des conséquences politiques majeures, causer un séisme politique dans la transition actuelle et un désordre au sein de la classe politique comme une division entre les alliés de Rajoelina. Les ministres sont déjà divisés* ». Selon cet expert, 5 ministres doivent démissionner parce qu'ils sont déclarés incompétents par le pouvoir de transition mais « *Andry Rajoelina n'a pas le courage de les révoquer. [...] Ce désordre montre qu'il n'y a pas de ligne directrice générale claire au sein de la Transition. Cela veut dire également que d'une manière générale, à Madagascar, la politique est conçue comme un art d'accession au pouvoir. On n'a pas de projet politique bien clair* », estime l'expert, ajoutant que la crise politique actuelle se prolonge parce que les politiciens malgaches sont en train de changer petit à petit de mentalité.

Rajemison Rakotomaharo préconise une Conférence nationale. L'ancien président du Sénat de Marc Ravalomanana, représentant résident de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, ambassadeur de Madagascar en Suisse, propose l'organisation d'une Conférence nationale qui devrait précéder le référendum constitutionnel. Elle aurait pour mission de définir les règles du jeu pour l'avènement de la IVème République. Malgré l'importance qu'il accorde aux relations avec la communauté internationale, Rajemison Rakotomaharo n'a pas manqué d'adresser des critiques aux médiateurs étrangers. Selon lui, leur méconnaissance des valeurs culturelles malgaches rend difficiles les négociations sous leur égide. « *Ils devraient mettre en œuvre une procédure de réconciliation* », a-t-il recommandé.

Rumeurs persistantes de remaniement ministériel. Pour RFI, « un remaniement contraint donnerait l'impression que le régime subit les événements. Mais à plus large échelle, on constate déjà que l'édifice se lézarde. Plusieurs membres de la HAT confient désapprouver les choix actuels. Certains ont proposé d'autres scénarii, affaiblissant de fait Rajoelina. Refuge doré d'une quarantaine d'habitues des manœuvres politiciennes qui ont participé à l'éviction de Marc Ravalomanana, la HAT n'est certes pas le centre névralgique du régime actuel, mais son pouvoir de nuisance reste important. Rajoelina apparaît ainsi coincé entre le marteau et l'enclume et aucune des options dont il dispose aujourd'hui ne semble pouvoir emporter une large adhésion ».

Tendance à la reprise des négociations. La Présidence de la HAT a envoyé en urgence une mission à Maputo. La délégation, composée du Premier ministre, de trois membres du gouvernement et d'un conseiller à la Primature, ont fait un aller-retour discret avant l'importante réunion du GIC du 18 février à Addis-Abeba. Elle devait y rencontrer Joachim Chissano, chef de l'équipe conjointe de médiation, et Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, qui a reçu les propositions des 4 mouvances. Selon *L'Express*, les émissaires devaient discuter de la composition d'un gouvernement d'union. Le régime tente manifestement de reprendre l'initiative avant le rendez-vous crucial. L'idée d'un retour à la table des négociations refait surface. Les responsables des Forces armées auraient été consultés sur cette option. On note également que le président de la Sadc, le ministre congolais des Affaires étrangères, Alexis Thambwe Mwamba, est en visite officielle à Paris. Il aura un entretien avec son homologue français, Bernard Kouchner, au cours duquel ils aborderont la situation à Madagascar. On suppose que le ministre français tentera d'infléchir la position radicale de l'organisation. Pour *Sobika*, « on est bien dans une lutte d'influence et de méthode entre l'Afrique du "Nord", traditionnellement sous influence francophone et l'Afrique Australe qui veut construire une politique étrangère africaine sans influences extérieures ». Pour l'éditorialiste, la rencontre de Bernard Kouchner avec le ministre des Affaires étrangères de RDC n'est pas anodine. Il conclut : « La question que tout le monde se pose est pourquoi La France est elle toujours au cœur des négociations la ou des grandes puissances comme La Chine ou les USA sont beaucoup plus en retenue ? ». Certains observateurs pensent d'ailleurs que ce n'est pas directement le gouvernement français qui est derrière Rajoelina mais un groupe de personnes très influent qui gravitent autour de la présidence de la République et qui ont des intérêts à Madagascar.

La HAT à la croisée des chemins. Commentaire de l'éditorialiste de *Tribune* : « Après un an de crise et 11 mois de coup d'Etat, la méthode Rajoelina a atteint ses limites et le pays est à la croisée des chemins. [...] Il faut donc qu'il fasse le choix : soit, adopter une position raisonnable et véritablement motivée par l'intérêt supérieur de la nation et suivre les avis des colombes. Soit, persister dans son culte aux faucons, qui vont lui faire croire que la politique autiste appliquée jusqu'ici aura un jour ou l'autre un résultat, tout en lui faisant miroiter les solutions alternatives comme le bois de rose pour remplir les caisses de l'Etat. J'imagine que dans les réunions de stratégie (si stratégie il y a) à Ambohitsorohitra, on doit se répéter pour s'encourager : « Minoa fotsiny ihany », avant de faire un dona kely. Les faucons ont en effet le plus à gagner d'une situation où la démocratie sera mise au pas et la communauté internationale priée d'aller voir ailleurs. C'est que de tels contextes sont propices aux formes de business les plus sombres qui peuvent se dérouler tranquillement, à l'abri des regards indiscrets et des commentaires désobligeants ».

Le vice-président de la HAT, le général Dolin Rasolosa, pour un comité ad hoc sur les sanctions internationales et un référendum. Face à la très sévère résolution sur Madagascar adoptée par le Parlement européen, il propose la création d'un comité ad hoc composé d'experts pour réfléchir sans délai sur les éventuelles conséquences d'une telle condamnation. Il s'agit notamment d'identifier et de mesurer l'impact des sanctions que le

pays pourrait subir. Le général réclame de ce comité une feuille de route claire à proposer à la population par voie de référendum, les électeurs étant appelés à faire le choix, avant les législatives du mois de mai, entre demeurer sous la dépendance étrangère ou s'en défaire en subissant des sanctions pendant une période que le comité ad hoc aurait à déterminer. Son idée de référendum rejoint celle d'Alain Ramaroson, président de la Commission Défense et Sécurité de la HAT.

Controverses sur le nombre d'électeurs dépourvus de carte d'identité nationale. Selon l'OIF, 3 millions d'électeurs potentiels n'ont pas encore leur CIN, pièce incontournable pour permettre à tout citoyen de voter. Selon le ministère de l'Intérieur, le chiffre se serait que de 1,9 million. L'opposition avance, quant à elle, le chiffre de 5 millions. Qui croire et à qui se fier véritablement ? Toutes ces questions montrent une fois de plus que les statistiques sont nécessaires pour tous les décisionnaires, à tous niveaux. Si Madagascar peut se targuer d'avoir atteint des résultats significatifs dans le domaine des statistiques par rapport aux pays africains, beaucoup reste à faire, reconnaît le ministre de l'Economie, à l'ouverture d'un atelier de renforcement des capacités des 22 directeurs et chefs de services régionaux de la Statistique, financé par la BAD. [Rappel : le recensement général de la population a été reporté depuis plusieurs années par défaut de financement. La dernière opération remonte à 1993].

16 février : fébrilité gouvernementale à l'approche du rendez-vous avec le GIC, rumeurs incontrôlables de démission et mise en place d'un directoire militaire. « Mouvement ecclésiastique » : mise en garde préventive des forces de l'ordre

Fébrilité gouvernementale. Après le départ en catimini du président de la HAT pour la France voici quelques semaines, c'était donc au tour du Premier ministre Camille Vital d'effectuer voici quelques jours une mission en catimini à l'extérieur. D'après *Tribune*, Camille Vital aurait plaidé encore une fois sa cause, souhaitant remplacer Eugène Mangalaza et obtenir le titre de « Premier ministre de consensus ». C'est la raison pour laquelle il serait venu avec deux anciens ministres de Didier Ratsiraka ralliés à Andry Rajoelina et un ancien du gouvernement Ravalomanana. Il serait venu avec une liste de membres du gouvernement qu'il veut d'union nationale, concession faite à l'esprit des accords de Maputo et d'Addis-Abeba. Des membres de la mouvance Zafy auraient été approchés. Une proposition qui diffère de celle déposée par le conseiller spécial, Norbert Ratsirahonana, quelques heures plus tôt auprès du GIC à Addis-Abeba. Selon *Midi*, la délégation aurait en outre proposé le remplacement du « co-président » Fetison Rakoto Andrianirina, dont la forte personnalité gênerait Andry Rajoelina.

La « Task force » de la HAT est en réunion ininterrompue au palais présidentiel dans l'espoir de pouvoir présenter de nouvelles propositions à Andry Rajoelina avant la réunion du GIC le 18 février. Pour *Tribune*, « à beaucoup d'égards, toutes ces missions secrètes qui ne résistent pas aux investigations laissent penser à un début de panique face à une diplomatie en perdition ou du moins une conduite débridée des affaires nationales. [...] Cette apparente cacophonie est présentée par les dirigeants comme l'expression de la démocratie et de la libre expression des différentes sensibilités politiques de la mouvance Andry Rajoelina ».

Rumeurs de démission d'Andry Rajoelina et de mise en place d'un directoire militaire. Plusieurs médias ont fait état de ces rumeurs, qui ont été immédiatement démenties. Elles auraient été alimentées par de fréquentes rencontres du président de la HAT avec les leaders des forces armées depuis son retour de Paris. *Midi* affirme que ce directoire militaire pourrait être dirigé par le contre-amiral Hyppolite Raharison Ramaroson, l'un des trois généraux à qui Marc Ravalomanana avait remis les pleins pouvoirs après avoir déposé sa démission. Pour *Les Nouvelles*, ce directoire pourrait être dirigé par Camille Vital.

« *Mouvement ecclésiastique* ». **Mise en garde préventive des forces de l'ordre.** Avant même que le mouvement ne se prononce sur une éventuelle « *grande marche* » [rodobe], la gendarmerie déclare : « *nous lançons un appel pour prévenir que toutes les manifestations sans autorisation seront dispersées* ». Et de préciser que cette fermeté s'appliquera en dépit du fait que le mouvement est dirigé par des pasteurs issus, pour la plupart, de la FJKM. La mise en garde intervient la veille de la tenue d'une conférence de presse des dirigeants du « *Mouvement ecclésiastique* », qui n'ont pas encore précisé leurs intentions mais qui ont demandé à leurs supporters de rester mobilisés. Malgré de multiples démentis, des signes de rapprochement sont perceptibles entre le mouvement religieux et le rassemblement de l'alliance des trois mouvances du Magro.

17 février : chassé-croisé à Addis-Abeba. Grand ballet diplomatique et intenses opérations de lobbying.

Chassé-croisé à Addis-Abeba. Grand ballet diplomatique. Après l'échec de sa mission « *secrète* » du 13 février à Maputo auprès de Joachim Chissano, le Premier ministre a étoffé son équipe pour se rendre à Addis-Abeba via l'Afrique du Sud pour plaider une nouvelle fois la cause de la Transition et proposer un nouveau gouvernement présenté comme étant « *d'union nationale* ». Ce déplacement intervient après la rencontre de Bernard Kouchner avec son homologue de RDC, dont le pays assure la présidence de la Sadc. Pendant ce temps, Marc Ravalomanana, se serait entretenu avec le nouveau président de l'UA, le président du Malawi, puis avec Joachim Chissano à Johannesburg. Les deux hommes se seraient mis d'accord sur l'appartenance du nouveau Premier ministre « *d'union nationale* » à la mouvance Ratsiraka. Une proposition qui doit au préalable être acceptée par toutes les mouvances. L'ancien président aurait aussi envoyé un représentant à Addis-Abeba. A noter que les membres de la lourde délégation conduite par le colonel Camille Vital sont tous pro-Ratsiraka. La tentative d'approche de membres de la mouvance Zafy a été condamnée par ce dernier et n'a pas abouti. Le camp Ratsiraka s'active aussi en coulisse. « *Beaucoup de membres de notre mouvance sont encore en situation d'exil. Nous nous partageons la tâche. Nous assurons les activités au pays et ils s'occupent du volet diplomatique* », explique une de ses représentantes. L'allusion aux réseaux internationaux tissés par l'ancien président est ainsi bien soulignée.

Commentaire de Sobika : « *La HAT semble avoir pris la mesure de l'importance du lobbying physique, elle qui snobait ouvertement auparavant la communauté internationale a depuis revu sa stratégie de séduction. Dorénavant elle se déplace, à Paris, à Maputo, à Addis-Abeba pour aller à la rencontre des décideurs. Si en plus elle peut compter sur l'appui de Bernard Kouchner qui joue les VRP de luxe pour elle, en RDC, elle n'est pas loin de marquer quelques points dans le registre de la bonne volonté. Mais à ce jeu là, il faut avouer qu'elle a pris beaucoup de retard sur Marc Ravalomanana qui, en bon connaisseur des instances internationales, pratique ce lobbying depuis le début de son exil avec des résultats probants puisque la communauté internationale penche largement en faveur de sa position* ».

Des proches collaborateurs de Rajoelina montrés du doigt. Quelques conseillers et membres du cabinet du président de la HAT sont considérés par des barons du régime comme étant à l'origine du blocage politique. Des membres de HAT exigent le départ du directeur de cabinet de la présidence de la Transition, Haja Resampa. De même, deux conseillers et proches collaborateurs d'Andry Rajoelina sont dans le collimateur, à savoir Norbert Ratsirahonana et Zazah Ramandimbarison. Ces derniers étaient des anciens collaborateurs de Marc Ravalomanana.

« Mouvement des ecclésiastiques » : rendez-vous pris pour un « rodobe » le 20 février, en dépit de la mise en garde des forces de l'ordre. « La marche devrait commencer à l'esplanade d'Analakely. Nous devons encore définir le trajet, mais la procession devra aboutir au stade de Mahamasina pour une prière à la nation », a indiqué le pasteur Rafanomezantsoa. Les organisateurs affirment qu'ils ont accompli les démarches pour obtenir les autorisations nécessaires. Mais ils risquent de se heurter au refus des autorités municipales, le stade de Mahamasina étant désormais réservé à des rencontres sportives. Le Mouvement affirme qu'il a adressé une lettre aux diplomates en poste à Antananarivo. Dans cette missive, il s'insurge contre l'ingérence française dans les affaires politiques malgaches. Ils invitent la France « un pays qui partage une histoire commune avec le peuple malagasy, à respecter la souveraineté de la Grande île. Nous appelons cependant à la sagesse du peuple malagasy à ne pas verser dans la francophobie et se faire prendre au piège ».

Le président de la Commission Défense de la HAT, Alain Ramaroson, milite pour l'organisation d'un référendum. Le Oui signifierait acceptation de la concrétisation des « aspirations populaires au changement » et de la souveraineté nationale, avec comme corollaire la présidence d'Andry Rajoelina ; le Non signifierait la dépendance à l'égard de la communauté internationale et notamment africaine. Dans l'hypothèse d'un résultat favorable à la HAT, les autres scrutins pourraient être organisés dans la foulée, par une conférence nationale. Pour *Tribune*, le Oui pourrait impliquer l'isolement par rapport à la communauté internationale et la volonté de s'affranchir des bailleurs de fonds.

18 février : tous les regards sont tournés vers la réunion du GIC à Addis-Abeba. Andry Rajoelina laisse une porte entr'ouverte aux négociations, en fixant lui-même les conditions. Le « Mouvement des ecclésiastiques » défie le pouvoir.

A la veille de la réunion du GIC, Andry Rajoelina prêt à négocier, contre des élections législatives en mai. Le président de la HAT a convoqué la presse pour faire connaître sa position⁹. La tenue au mois de mai d'élections législatives demeure le pivot de son dispositif de sortie de crise. « Nous restons intransigeants quant au principe de redonner la parole au peuple malgache », affirme-t-il. Ceci étant posé, il se déclare prêt à faire des concessions, et c'est dans cet esprit que le Premier ministre a été envoyé à Addis-Abeba. Il a cité les mesures prises pour que les élections soient crédibles et ne puissent pas être manipulées par les autorités : adoption du bulletin unique, suppression de la possibilité de voter sur la base d'ordonnances, mise en place d'une commission électorale indépendante (CENI) et possibilité donnée à chacun d'accéder à la liste électorale pour la vérifier. Les députés élus siègeront d'abord en assemblée constituante pour se muer par la suite en assemblée législative. Le président de la IV^e République serait élu d'ici novembre 2010. Le président de la HAT a également déclaré ne pas craindre d'affronter des sanctions individuelles contre sa personne, mais ne pas comprendre que l'on cherche à sanctionner la nation malgache dans son ensemble. « Je n'ai pas peur des sanctions qu'on n'arrête pas de brandir », a-t-il affirmé. « Si vous voulez imposer des sanctions, faites-le contre Andry Rajoelina, mais surtout ne prenez pas pour otage les malgaches qui ne méritent pas d'être punis pour leur détermination à prendre en main leur avenir », ajoutant : « Madagascar appartient aux malgaches ». Andry Rajoelina a enfin démenti les rumeurs selon lesquelles il penserait à démissionner, « j'irai jusqu'au bout de la mission que le peuple malgache m'a assignée ». Andry Rajoelina n'a pas précisé la nature des concessions auxquelles il était prêt, mais il est permis de penser qu'elles pourraient porter sur un remaniement gouvernemental et la mise en place d'un Conseil Supérieur de Contrôle de la Transition disposant de pouvoirs législatifs, comme annoncé lors de son voyage à Paris.

⁹ Cf. Communiqué officiel sur le blog Justmad, « articles remarquables » février 2010 - <http://storage.canalblog.com/25/42/448497/49874966.pdf>

Cette déclaration intervient alors que la HAT semble partagée entre partisans d'élections législatives et partisans d'un référendum, et que les partisans de la mouvance Ravalomanana réclament la démission du gouvernement actuel et la tenue en priorité des élections présidentielles.

Pour *L'Express*, Andry Rajoelina tente un coup de poker, à moins qu'il s'agisse d'un baroud d'honneur. Il veut imposer ses règles du jeu en redistribuant les cartes pour un retour à la table de négociations. Le régime table sur un sentiment de lassitude généralisée, y compris au sein de la population, pour donner une chance à sa parade. Préoccupation qui rejoint celle de la communauté internationale, soucieuse de trouver une porte de sortie permettant à chacun de sauver la face et de s'extraire du borbier malgache. Mais le régime ne bénéficie pourtant pas d'un boulevard devant lui. Les trois mouvances se montrent inflexibles pour l'application des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba. La fébrilité constatée au niveau du pouvoir a remobilisé leurs supporters qui sont unanimes à penser que « *la victoire est proche* », comme l'a écrit *Midi*.

« Mouvement des ecclésiastiques » : la commune d'Antananarivo refuse l'accès au stade de Mahamasina mais autorise la tenue du culte à Antsonjombe. La commune déclare qu'elle n'entend nullement entraver la liberté de circulation, de religion ou d'expression. Elle met le stade gratuitement à disposition du mouvement. Ses leaders ont été invités à se présenter à la préfecture de police. Pour *La Vérité*, le programme du mouvement « *ne vise que, d'une part, à fouler au pied, d'une façon flagrante, les textes en vigueur et, de l'autre, à faire valoir aux yeux du monde entier que des Pasteurs protestants sont partant pour perpétrer un véritable... coup d'Etat à Madagascar. D'ailleurs, nous n'avons guère tort d'assimiler ces Pasteurs, pas très... catholiques, aux membres du fameux « Ku Klux Klan* ».

19 février : 5^{ème} réunion du GIC. L'état international se resserre autour d'Andry Rajoelina. Il n'y aura pas d'alternative aux accords de Maputo, tous les moyens sont déployés pour leur application. Marc Ravalomanana se déclare inquiet pour la population.

5^{ème} réunion du GIC à Addis-Abeba. La médiation pointe du doigt le camp Rajoelina. L'ex-président mozambicain Joaquim Chissano a souligné que les accords de sortie de crise déjà conclus devaient être appliqués. « *Il y a une convergence des points de vue qui montre une insatisfaction des participants au sujet de l'insuffisante coopération des mouvances malgaches pour aboutir à un consensus, en particulier la mouvance Rajoelina* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *nous avons exhorté cette mouvance à faire plus d'efforts pour respecter les Accords de Maputo et l'Acte additionnel d'Addis-Abeba. [...] Les organisations et Etats membres du GIC prendront d'autres mesures s'il y a persistance de la part des mouvances et surtout de la mouvance Rajoelina, à ne pas se conformer aux accords* ». Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA doit se réunir pour discuter notamment d'éventuelles sanctions contre les responsables de la Transition. Pour le Commissaire à la Paix et la Sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, « *s'il est décidé d'imposer des sanctions, cela ne veut pas dire que la médiation sera terminée. Notre devoir est de persévérer dans nos efforts pour [...] la restauration de l'ordre constitutionnel. Tous les moyens sont déployés, y compris la persuasion, en vue de convaincre la mouvance Rajoelina qui s'est écartée du consensus d'y revenir le plus vite possible* », a-t-il indiqué, soulignant qu'il ne s'agit « *pas d'un processus illimité dans le temps* ». Le président de la Commission de l'UA a précisé : « *Nous avons déclaré à M. Rajoelina que son engagement pour un retour à l'ordre constitutionnel n'était pas satisfaisant pour la communauté internationale. [...] Il doit procéder à tous les changements requis par les médiateurs* ». *L'Express* écrit : « *Pile Maputo, face Maputo. Il n'y aura pas d'alternative aux Accords de Maputo. Tous les moyens sont déployés pour leur application. [...] Le Groupe de contact a balayé d'un revers de la main toute tentative d'aménagement du processus consensuel et inclusif, bloqué depuis quelques mois. «Le président Joaquim Chissano a indiqué qu'il n'y a plus de nouveaux textes à négocier pour le*

processus de transition», a indiqué Jean Pierre Rakotoarivony, ambassadeur auprès de l'UA, rapportant la déclaration du chef de l'équipe conjointe de médiation à l'issue de la réunion ».

Addis-Abeba. Marc Ravalomanana se déclare inquiet pour la population. Il a adressé une lettre au président de la Commission Paix et Sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, dans laquelle il attire l'attention sur la situation à Madagascar et se déclare préoccupé par l'effet des sanctions prises contre le potentiel économique du pays. Il écrit notamment : « *Je suis profondément préoccupé par les conséquences de sanctions économiques ciblées, qui pourraient causer des souffrances supplémentaires à mes compatriotes et provoquer une crise humanitaire* ». Tous les secteurs de l'économie et de la société sont touchés, explique-t-il, donnant l'exemple de l'éducation, en écho aux récents propos alarmistes du représentant de l'Unicef, Bruno Maes. En bref, l'ancien président demande que les sanctions qui seront prises à l'encontre du pouvoir ne nuisent pas « *aux gens ordinaires* », à une population déjà très éprouvée.

« Mouvement des ecclésiastiques » : procession interdite. Le rassemblement du 20 février pourra se tenir comme proposé par la commune à Antsonjombe mais le colonel de gendarmerie Richard Ravalomanana a annoncé que la procession qui devait partir de l'Esplanade d'Analakely est interdite en raison de menaces pour l'ordre public. Ayant essuyé un refus de la commune pour occuper le stade de Mahamasina, les organisateurs ont voulu revenir à Antsahamanitra mais le préfet de police est intervenu pour soumettre de nouveau l'usage de cet amphithéâtre à autorisation, laquelle a été refusée. *Midi* observe que ce domaine privé appartenant à la Fjkm est désormais interdit à toute manifestation susceptible de constituer une menace pour le pouvoir.

« Société civile : vers une convergence d'idées », écrit Madaplus. Un début de rapprochement semble s'amorcer entre organisations de la société civile, constate le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa. Le dialogue, a-t-il assuré, constitue la seule voie de sortie de crise. Cette convergence a été rapporté également par la présidente de « *Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy* » (DRV – fédération des associations de femmes), Lalao Randriamampionona – également présidente de la Plateforme des organisations de la société civile - qui a annoncé la formation prochaine d'une large fédération des organisations de la société civile. L'objectif du rapprochement étant pour les Osc de pouvoir s'exprimer d'une seule voix, avec une réelle représentativité. Optimiste, Lalao Randriamampionona de conclure que ce regroupement de la société civile finira par s'appliquer à la vie nationale.

« Concertation discrète à Ankerana », annonce Madaplus le 25/02. « *Alors que les déclarations politiques en tout genre se succèdent, la société civile cogite discrètement sur les affaires nationales. Des membres de formation telles que le CCOC, le Kmj/Cnoe ou encore le SeFaFi se retrouvent à la Résidence d'Ankerana. L'on a en mémoire la divergence de point de vue des formations de la société civile concernant l'option de sortie de crise. Une forte dissension devait apparaître entre les partisans de l'application de la Charte de Maputo et ceux en faveur des actions indépendantistes. A l'instar de ce qui divise l'opinion publique et les formations politiques, la société civile devait également buter sur des questions d'ordre politique. Début mars 2009, PNOSC avait rencontré séparément le président Ravalomanana et le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina, et leur avait remis une proposition afin de résoudre le conflit. Après le 17 mars 2009, le CCOC est apparu, afin de tenter d'apporter également une solution à la situation extraconstitutionnelle dans laquelle se trouvait le pays. Cette formation se positionnait alors contre la tenue des assises nationales qu'elle considérait comme unilatérales puisqu'elles émanaient de la seule HAT, sans l'adhésion des autres forces politiques en présence. Or assises nationales et assises régionales avaient été confiées par la HAT à la société civile. De l'eau a coulé sous les ponts et un rapprochement des organismes de la société civile se dessine de plus en plus* ».

20 février : le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA pose un ultimatum à Andry Rajoelina sous peine de sanctions. Un avertissement sans frais qui permet à Andry Rajoelina d'agir pendant que ce met en place le dispositif de sanctions.

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA a adressé un nouvel ultimatum à Andry Rajoelina¹⁰, lui donnant jusqu'au 16 mars pour respecter les accords de sortie de crise sous peine de sanctions. « *Nous avons appelé les autorités de fait à respecter les accords* », a déclaré le président du CPS, l'ambassadeur d'Ouganda, Mull Sebuja Katende. « *Nous imposerons des sanctions ciblées sur les autorités de fait qui sont la cause du non-retour à l'ordre constitutionnel* », a-t-il ajouté. Pour le CPS, Ramtane Lamamra, « *ces sanctions prendront effet dès le 17 mars sauf si avant le 16 mars, une totale coopération est démontrée avec le médiateur (l'ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano) dans l'application des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba* ». M. Lamamra a souligné que « *ce que nous attendons des autorités de fait, c'est un acte juridique de droit interne annulant toutes dispositions contraires aux accords* » négociés sous les auspices de la médiation internationale. Dans la pratique, le régime devrait annuler l'ordonnance de réorganisation de la HAT, le limogeage d'Eugène Mangalaza en tant que Premier ministre de consensus et son remplacement par le colonel Camille Vital.

Le dispositif de sanctions en préparation. Les Etats membres et partenaires de l'UA ont été invités à prendre toutes dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des sanctions, y compris l'isolement diplomatique des autorités de fait dans les enceintes internationales. Le CPS a souligné, à cet égard, le rôle crucial des groupes africains, notamment ceux qui sont à New York et à Genève. Il a aussi demandé « *à l'ensemble des partenaires multilatéraux de l'UA, en particulier les Nations unies, l'UE et d'autres organisations internationales compétentes, ainsi qu'aux partenaires bilatéraux, y compris les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'Onu, d'appuyer fermement et sans réserve sa décision* ». Les sanctions consisteraient en « *l'interdiction de voyager à l'encontre de tous les membres des institutions mises en place par les autorités de fait et de tous les autres membres de la mouvance Andry Rajoelina* ». Cette mesure pourra souffrir de quelques dérogations accordées par le Conseil, « *au cas par cas, à son initiative ou sur demande, pour des raisons d'ordre humanitaire ou liées au processus de négociation en vue de la sortie de crise* ». Il y a, en outre, le « *gel des fonds, autres avoirs financiers et ressources économiques de tous les individus et entités concourant, d'une manière ou d'une autre, au maintien du statu quo anticonstitutionnel et qui font obstacle aux efforts de l'UA et de la Sadc visant à restaurer l'ordre constitutionnel* ». Tout comme la précédente mesure, celle-ci souffre également des mêmes éventuelles dérogations. La possibilité d'imposer la non-présentation d'Andry Rajoelina aux présidentielles comme sanction individuelle serait également à l'étude, l'UA étant désormais habitée à prononcer ce type de sanction. La liste des dirigeants susceptibles d'être concernés est en préparation. On parle d'une liste de plus d'une centaine de noms. Le CPS a demandé à la Commission de l'UA « *d'établir, en étroite collaboration avec la Sadc, la liste des personnes et entités visées [par les sanctions individuelles], pour communication* ». La règle adoptée serait la composition de la Transition au moment de l'abandon de l'application des accords le 18 décembre 2009. Ny Hasina Andriamanjato n'y échapperait donc pas. Ironie de l'histoire, le CPS prévoit l'application des sanctions le 17 mars, un an, jour pour jour, après la prise de pouvoir par Andry Rajoelina.

Commentaire de Sobika : « *Vu sous l'œil du pouvoir en place, ce délai est plus qu'une bulle d'air, c'est un vrai boulevard de libertés qui s'ouvre. En ce qui concerne le gel des avoirs à l'étranger, cela laisse largement le temps de rapatrier ou transférer la propriété des biens éventuels. C'est aussi 24 jours pour rassembler ceux qui sont pour la tenue des élections de l'Assemblée*

¹⁰ Cf Blog Justmad, « *articles remarquables* » février 2010 - <http://storage.canalblog.com/42/20/448497/50076046.pdf>

constituante mais il lui faudra certainement passer par une conférence nationale réclamée notamment par Monja Roindefo et Pierrot Rajaonarivelo. Si en 24 jours, Andry Rajoelina fait progresser son calendrier, quel que soit les sanctions prises, cela n'aura pas d'impact sur la gestion politique du pays. Les sanctions tomberont et après ? Cela ne changera pas ce qui se passe sur le terrain...sauf si pendant ces 24 jours, la contestation persiste et si des divisions se font sentir dans son camp. La dégradation économique et sociale, le manque de perspectives à court terme, et l'idée d'être bannie de l'ONU, de l'Unicef, du FMI etc. cela peut tout autant mobiliser les partisans d'une solution concertée avec la communauté internationale ».

L'ambassadeur de France reçoit le « Mouvement des ecclésiastiques ». Suite à la lettre d'interpellation qu'ils ont adressée à l'ambassadeur, celui-ci les a reçus et a profité de cette rencontre pour faire leur savoir que la France n'a pas de parti pris dans la crise politique. Mais, l'ambassadeur de France n'est pas le seul diplomate que les ecclésiastiques veulent interpellier. En effet, le Mouvement a invité tous les ambassadeurs en fonction à Madagascar à venir à leur rassemblement d'Antsonjombe. Le pasteur Tiana Ranaivoniarivo, un des leaders du Mouvement, soutient avoir été l'objet d'une tentative d'arrestation.

Appréciation de La Croix sur la diplomatie française : *« L'implication personnelle de Claude Guéant a été prépondérante dans plusieurs dossiers africains, crises à Madagascar et en Guinée, relations diplomatiques avec le Rwanda, maintien du dialogue avec l'Angola malgré l'Angolagate. Dans bien des cas, l'avocat Robert Bourgi, fils spirituel de Jacques Foccart, est aussi à la manœuvre, sans que l'on distingue toujours si c'est pour le compte de ses clients privés ou de la diplomatie élyséenne ».*

21 & 22 février : après l'ultimatum de l'UA, le gouvernement se retrouve le dos au mur. Le « Mouvement des ecclésiastiques » a pu tenir son rassemblement dans le calme et la ferveur

Selon l'Express et le site Mada, le gouvernement se retrouve le dos au mur. Il pourrait donc profiter de ce mois d'ultimatum nécessaire à la mise en œuvre du mécanisme de sanctions pour prendre les devants. Ainsi, il ne serait pas surprenant de voir le régime concrétiser les propositions qu'il a remises à Jean Ping. Il s'agit de la mise en place d'un gouvernement d'ouverture dirigé par Camille Vital, de la création de la CENI et, le cas échéant, de l'établissement d'une institution parlementaire. Afin de casser l'image unilatéraliste, il pourrait aller jusqu'à mettre en place un gouvernement Monja Roindefo II. Des négociations individuelles pourraient être engagées au-delà de la mouvance Rajoelina afin de ratisser large dans l'installation des institutions avant les élections. Pour l'instant, le quotidien estime que les premières réactions au sein de la HAT privilégient la voie unilatérale plutôt que le retour au processus de Maputo. *« Mais le pari n'est pas gagné d'avance », écrit-il. « Le régime, en proie à des luttes intestines, devra savoir serrer les rangs dans la mesure où la pression montera au fur et à mesure que le délai de l'ultimatum se rapprochera ».* Quoi qu'il en soit, il semble que l'ombre des sanctions n'est pas de nature à faire reporter les élections. A ce propos, *L'Express* rapporte des propos significatifs d'Annick Rajaona, porte-parole de la présidence, qui confie : *« On en prend acte [des communiqués du GIC et du CPS]. Pour notre part, l'idée d'organiser les élections est incontournable. L'objectif est de revenir à l'ordre constitutionnel par la voie des urnes ».* Des rumeurs ont laissé entendre que le président de la HAT ne compterait pas revenir sur sa décision d'organiser des élections et en aurait déjà informé le médiateur en chef de la Sadc, Joaquim Chissano.

Alain Ramaroson : *« L'UA à travers le GIC gagnerait à remonter un peu l'histoire pour mieux comprendre les réalités dans le pays ».* Le président national des « Forces du changement pour le développement » (FCD) et président de la Commission Défense et Sécurité de la HAT déclare :

« Je ne comprends pas du tout cette sorte d'acharnement du GIC contre les dirigeants de la Transition. N'oublions pas que c'est Ravalomanana qui a donné les pleins pouvoirs au directoire militaire en ignorant complètement la Constitution et les institutions de l'Etat. Normalement, ce pouvoir aurait dû être remis au président du Sénat ou à la rigueur à celui de l'Assemblée nationale comme le prévoit la Constitution de l'époque. Le président Rajoelina a reçu le pouvoir des militaires. En quoi est-il alors coupable de coup d'Etat ? C'est Ravalomanana qui a fait un coup d'Etat. Tant que cette remise en question n'est pas effective, les menaces du GIC se confondent avec un règlement de compte contre le pouvoir de Transition. Au profit de qui ? La question devra se poser tôt ou tard. L'arbitrage censé être neutre me semble complètement partial. Bref, le GIC ne remplit pas du tout ses fonctions de médiateur. [...] C'est à nous de dire à l'UA par l'intermédiaire du GIC qu'elle devrait bien réfléchir sur ses menaces de sanctions. Car, nous ne nous sentons coupables de rien et sommes tous déterminés à concrétiser les aspirations du peuple pour le changement. J'exhorte tous nos compatriotes et les vrais amis de Madagascar à nous soutenir dans cette démarche. Et cela fera, quoi qu'il advienne, que 50 ans après notre indépendance, nous allons retrouver notre souveraineté».

« **Mouvement des ecclésiastiques** ». « **Calme et ferveur** » selon **Madaplus**, « **La parole de Dieu pour les militaires** », titre **The Times of Madagascar**. Avant même que le culte organisé par le mouvement des leaders religieux ne commence, les forces de l'ordre ont investi Antsonjombe. Elles étaient même présentes sur la place du 13-Mai, distante de 3 km, malgré la déclaration des pasteurs que « le rodobe [procession] n'aura pas lieu faute d'autorisation ». Devant leur présence massive, les évangélistes ont adopté une nouvelle stratégie : des bibles ont été offertes aux policiers, gendarmes et militaires. Les organisateurs leur ont demandé ensuite de se déplacer plus loin afin de ne pas effrayer la population. Selon **Madaplus**, ce n'était pas la foule des grands jours. Dans son homélie, le pasteur Fidison Razafiniarivo a souligné que « Dieu voit et sent les malheurs de la population malgache, et il ne faut pas perdre espoir, il nous viendra en aide ». Le sermon s'articulait autour du verset de l'Evangile de Matthieu 9 : 36 : « Voyant la foule, il fut ému de compassion pour elle, parce qu'elle était languissante et abattue, comme des brebis qui n'ont point de berger ». La banderole de fond du chapiteau des pasteurs se référait à un verset du livre d'Esther 8 : 6a : « Car comment pourrais-je voir le malheur qui atteindrait mon peuple ». Le pasteur Roger Randriamorasata a réaffirmé que « le mouvement ecclésiastique ne verse aucunement dans une logique d'affrontement. Pourtant, certains y voient une action politique, alors que ce n'est nullement le cas. Libre à eux mais nous n'arrêterons pas de nous faire entendre tant que des injustices existeront dans notre pays », a-t-il clamé. Le coordonnateur a réitéré que « le mouvement aura lieu même sous les menaces ». « Il faut demander à Dieu un dirigeant sensé et ceci n'est en aucun cas une violation de la loi », a déclaré l'un des prêcheurs. Parmi les officiels présents, des orateurs connus du Magro mais aucun membre du corps diplomatique. Certains des partisans des accords de Maputo ont reconnu l'existence d'un transport des habitants des quartiers suburbains pour remplir le stade d'Antsonjombe. *Le Courrier* déplore qu'une telle pratique soit devenue une habitude depuis 2001.

L'invité de TV5 : Mamy Andriamasomanana, directeur de cabinet du maire de Torcy-Marne La Vallée, qui se dit proche à la fois de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina. Aux côtés de nombreuses associations de malgaches de la diaspora, il a signé le 4 janvier « l'appel de Bagneux » demandant aux protagonistes de la crise de s'entendre dans l'intérêt supérieur de la nation. En guise de contribution, Mamy Andriamasomanana a mis sa carrière entre parenthèses jusqu'au 24 février pour aider bénévolement son pays. Interview de 25' dans l'émission « Et si vous me disiez la vérité »¹¹.

¹¹ Vidéo : http://alainrajaonarivony.over-blog.com/ext/http://www.tv5.org/TV5Site/emission/emission-10-Et_si_vous_me_disiez_toute_la_verite.htm

23 février : sanctions différées - Un coup de pouce involontaire au régime ?

Le coup de pouce de la Communauté internationale au régime. *Sobika écrit : « En donnant un délai jusqu'au 16 mars, la communauté internationale donne un sacré coup de pouce, peut être involontaire, pour Andry Rajoelina. Sans doute que ce dernier n'en demandait pas tant pour mettre à profit ces 21 jours restant à faire passer l'idée d'une élection législative comme sortie de crise. De nombreuses voix se font entendre ci et là pour soutenir cette thèse et au lieu de provoquer une scission ou des divisions dans la HAT, la décision de la communauté internationale a au contraire soudé les soutiens politiques d'Andry Rajoelina pour cette élection législative. De son côté, la vice-primature chargée de l'Intérieur s'active dans la préparation en demandant notamment aux partis et associations de se faire connaître avant le 6 mars pour une mise à jour de l'existant. Que risque t il de se passer le 16 mars ? On aura d'un côté une HAT de mieux en mieux préparée et de l'autre les 3 mouvances qui s'en remettront aux décisions de la Communauté internationale. Les sanctions tomberont (sans doute) mais cela aura t il un impact sur le terrain ? Cuba, l'Irak, l'Iran et bien des nations ont défié la communauté internationale et le résultat a toujours été un renforcement du pouvoir en place mais à quel prix pour la population ? Quand on a goûté au pouvoir, aucun malgache ne résisterait à la tentation d'y rester, l'histoire l'a assez prouvé ! Ce qu'il faut redouter, ce sont les conséquences d'une rupture avec la communauté internationale. La situation économique et sociale pourrait être pire qu'actuellement et Madagascar pourrait même être suspendue de l'ONU. Les malgaches s'en remettent au destin ».*

La Commission épiscopale «Justice et Paix» critique les agissements du GIC et de l'UA et soutient l'idée d'organiser des élections, notamment un référendum. Selon le père Alain Thierry : *« les quatre mouvances ne peuvent pas représenter le peuple pour décider de celui qui va diriger le pays. Le mieux serait d'organiser la présidentielle. Par contre, il faut constater une contradiction au sein de l'UA. Comment se fait-il que le CPS puisse prendre une décision sous forme de pression pour le cas de Madagascar alors que son statut se limite au conseil proprement dit ? Matière à réflexion ».*

Une menace de sanctions qu'il ne faut pas prendre au sérieux. Alain Andriamiseza, ministre de la pêche, estime qu'il ne faut pas se laisser intimider par la menace de sanctions de la communauté internationale. Il s'agit selon lui d'une ruse pour contraindre les mouvances à reprendre les négociations.

Pour Le Courrier, ce sont les proches des personnalités menacées de sanction qui s'inquiètent, osant le parallèle avec les familles malgaches qui ont collaboré avec le colonisateur entre 1896 et 1947, dont les enfants sont encore souvent mis à l'index. Et de conclure : *« A ce rythme, la réconciliation nationale ne sera pas pour demain ».*

Le « Mouvement des ecclésiastiques » critiqué par la Commission épiscopale de « Justice et Paix », pour qui *« l'organisation des mouvements en période de crise n'est pas opportune. [...] S'ils veulent conscientiser les gens, ils doivent se résigner aux rassemblements hebdomadaires à l'Eglise ».* Un représentant de la Commission reconnaît cependant que la mission principale des leaders religieux a été accomplie : *« S'il s'agit d'une interpellation en matière de comportement, de moral et d'éthique, c'est leur devoir ».* Il déplore cependant la politisation du mouvement et la pression qui s'exerce sur les participants, *« puisqu'on force les gens à prier, ce qui entraîne une grave entrave psychoaffective ».*

24 février : intenses consultations pour le poste du ministre des Affaires étrangères mais pas de perspective de constitution d'un gouvernement d'union nationale. L'organisation de législatives « crédibles » en mai mise en doute par des proches de la HAT.

Intenses consultations pour le poste du chef de la diplomatie. La présidence de la Transition confirme la tenue d'intenses consultations pour le poste du ministre des Affaires étrangères. Plusieurs noms sont cités et celui de l'Amiral d'escadre Hyppolite Ramarason revient avec insistance [*ex-président du directoire militaire à qui Marc Ravalomanana a transféré les pleins pouvoirs le 17 mars 2009, il est actuellement directeur du cabinet militaire d'Andry Rajoelina*].

Lalatiana Ravalolomanana : pour un gouvernement de techniciens. L'ancienne exilée politique et présidente de la formation MFP lance un appel à Andry Rajoelina pour qu'il revienne à la table des négociations. Elle refuse l'organisation d'élections unilatérales. Au cas où les 4 mouvances n'arriveraient pas à s'entendre, déclare-t-elle, le pays doit se tourner vers les techniciens tels les administrateurs civils qui, fin 2009, ont déjà manifesté leur disponibilité pour conduire la transition.

Roland Ratsiraka inquiet sur la préparation des législatives. Le vice-président de la HAT a voulu, semble-t-il, donner des signes d'ouverture vis-à-vis des entités situées en dehors de la mouvance Rajoelina. Il estime insuffisants les échanges d'informations sur la préparation du scrutin et se préoccupe du retard dans la mise en place effective de la CENI qui doit reprendre la plupart des attributions actuelles du ministère de l'Intérieur en matière électorale. Il a également évoqué l'ordonnance d'amnistie qui manque encore à l'appel, et qui sera nécessaire avant la clôture des candidatures. Il avance que celle-ci devrait inclure la période allant de 2002 à 2010. Il a tenu toutefois à préciser que Marc Ravalomanana ne devrait pas en bénéficier. « *Nous forcer à accepter Ravalomanana est une insulte au peuple malgache* », a-t-il soutenu. Enfin, le délai restant à courir avant les législatives du 20 mai lui semble insuffisant pour monter une opération crédible.

Marc Ravalomanana confirme avoir indemnisé les militaires, selon *The Times of Madagascar*, qui rapport les propos tenus au téléphone par l'ancien président lors du rassemblement du Magro. « *Effectivement, j'ai offert une somme d'argent non seulement aux gendarmes mais également aux policiers et aux militaires, c'est mon droit en tant que Chef Suprême de l'Armée et Président de la République. Les ex-provinces ont également reçu leur part* », certifie-t-il. « *Je n'ai aucune raison de mentir ni d'avoir honte, c'est une motivation comme une autre afin qu'ils puissent faire leur travail. Le ministre de la Défense de l'époque ainsi que mes collaborateurs au sein de la Présidence peuvent d'ailleurs en témoigner* », plaide-t-il.

Les forces armées bien « arrosées ». Selon *Le Courrier*, des bruits ont un temps circulé selon lesquels la mutinerie des militaires du Capsat en mars 2009 n'a été possible qu'à coup d'espèces sonnantes et trébuchantes. Une information que les chefs militaires de la HAT ont démentie expliquant qu'en soutenant Andry Rajoelina, ils ont agi par pur « *patriotisme* » [*fitiavan- tanindrazana*]. En tout cas une chose est donc sûre, les forces armées sont bien arrosées. Mais parfois l'enveloppe offerte aux responsables militaires ne parvient pas à bon port... La mutinerie du Capsat est donc tout à fait susceptible de se reproduire, si la pluie d'ariary est abondante, estime un gradé.

Marc Ravalomanana a adressé un vif remerciement aux leaders du « Mouvement des ecclésiastiques ». « *Je vous encourage à poursuivre car la Nation a besoin de personnes qui osent dénoncer le mal au sein de notre pays* », pour inciter ensuite le Ffkm à « *persuader ceux qui persistent encore à jouer en solo, dans l'intérêt suprême du pays* ». Pour terminer, il a encouragé les manifestants à poursuivre la lutte. « *Je vous soutiendrai autant que je pourrai, et si j'ai été absent longtemps, c'est que j'ai travaillé dur afin de restaurer l'ordre constitutionnel au pays* », explique-t-

il. « *J'invite également les coprésidents à se réunir le plus vite possible et de chercher ensemble des solutions* ».

Jean-Marc Châtaigner disponible pour la poursuite du dialogue avec le « *Mouvement des ecclésiastiques* ». L'ambassadeur de France a fait savoir sa disposition à poursuivre le dialogue dans une lettre adressée au pasteur Philibert Ramamonjisoa, coordonnateur du mouvement. Le diplomate français a qualifié de positive la rencontre qu'il a eue avec des représentants de l'organisation des « *hommes d'Eglises* » « *afin de dissiper certains malentendus* ».

Des juristes proches du pouvoir évoquent plusieurs raisons pour ne plus appliquer la Charte de Maputo. *Actumada* (cité par *Mada.pro*) évoque notamment l'article 40 de cette Charte qui prévoit que « *pour sa mise en œuvre, ... dès sa signature, les organes et institutions prévus par la Charte seront mis en place dans un délai n'excédant pas 30 jours* » et que « *les différentes mouvances politiques signataires de la présente Charte procèdent à la désignation des membres de toutes les institutions et organes prévues dans un délai n'excédant pas 30 jours* ». La Charte a été signée le 9 août 2009, et un mois plus tard, l'article 40 n'a pas encore reçu application, faute de consensus entre les parties concernées. Cette condition de délai, essentielle pour la communauté internationale, n'ayant pas été respectée, la Charte est devenue caduque, donc dépourvue de toute valeur juridique. *Actumada* traite en outre, de la même manière, la ratification et la publication de la Charte ainsi que la nomination et le limogeage du premier ministre de consensus Eugene Mangalaza. Il pense aussi que la Charte de Maputo viole l'ordonnancement juridique interne de l'Etat malgache et que certaines de ses dispositions portent atteinte à sa souveraineté. Le site estime qu'Andry Rajoelina et les militaires qui lui ont remis le pouvoir n'ont pas fomenté un coup d'Etat. « *Certes, écrit-il, il y a eu changement de gouvernement non conforme à la Constitution malgache, et c'est Ravalomanana lui-même qui en était l'auteur principal (mise en place d'un directoire militaire prévu nulle part dans la Constitution), mais il n'y a pas eu cet élément « coup d'Etat militaire » dont la réalité est nécessaire pour justifier une condamnation et par la suite, une sanction. (Le vice-amiral Hyppolite Ramaroson, a déjà affirmé très clairement qu'ils ont décidé de remettre les pleins pouvoirs à Andry Rajoelina sans aucune menace ni contrainte pendant leur présence au Capsat de Soanierana)* ».

Diplomatie souterraine. Selon des informations rapportées par le site *24 heures*, l'ambassadeur de France effectuera un déplacement à Paris dans les prochains jours. L'avocat parisien Ann-Philippe de la Giraudière du cabinet La Giraudière, Larroze et associés s'est rendu discrètement à Antananarivo pour des entretiens avec la présidence de la HAT. Philippe Leclerc, président de la société d'ingénierie financière Orizon Finance était lui présent dans la capitale malgache. Il travaille avec la présidence de la HAT depuis de nombreux mois. Courant février il avait contacté la Commission de Venise pour une assistance à l'élaboration de la constitution de la IVe République.

Le Niger et Madagascar, deux poids, deux mesures. Le chroniqueur de *L'Express* n'en revient pas : comment se fait-il que le GIC pour le Niger soit rentré apparemment satisfait de sa mission consécutive au coup d'Etat qui vient de se produire dans ce pays. Et d'observer : « *En Afrique, les simulacres de coup d'Etat ne font pas recette. Seuls les vrais casse-cou ont pu entrer dans la légende. [...] La passation de pouvoir en douceur n'a jamais été dans la tradition. Un coup d'Etat doit être fait dans les règles de l'art pour que l'exploit soit reconnu à travers le monde et salué par tous les chroniqueurs. Rien que par la magnificence du coup, les auteurs se font respecter et font peur à ceux qui croient être les gendarmes du monde. Pour résoudre la crise, Rajoelina doit ainsi tout reprendre depuis le début. Ce qui suppose que l'armée fomente un vrai coup d'Etat avec prise du Palais présidentiel qui se solderait par quelques victimes militaires. Mais il manquera un acteur, celui qui tient le rôle principal en l'occurrence l'ancien Président de la République. Maintenant, il faut le*

supplier pour qu'il revienne pour tenir son rôle jusqu'au bout sans démissionner. C'est lui qui a faussé tout le scénario pour qu'on en arrive à ce navet propre au festival des cancre.

25 février : le vice-amiral Hyppolite Ramaroson, ancien membre de l'éphémère directoire militaire, nommé vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères.

Le vice-amiral Hyppolite Ramaroson, ancien membre de l'éphémère directoire militaire, nommé vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères¹². Il est le plus haut gradé de l'armée depuis sa promotion intervenue en novembre 2009. *« Ma principale mission est d'expliquer à la communauté internationale ce qui s'est réellement passé à Madagascar. Je vais également discuter avec nos ambassadeurs pour qu'ils travaillent pour le compte de la nation »,* a-t-il déclaré. *« Voilà une affaire qui n'a rien d'étrange et qui est un pied de nez à Ravalomanana »,* écrit Madagate. Pour Actumada, *« il ne faut pas oublier que le vice-amiral est la personne la mieux placée pour expliquer une bonne fois pour toutes sur la scène internationale qu'il n'y a jamais eu de « coup d'Etat » à Madagascar, étant celui qui a reçu de Ravalomanana les pleins pouvoirs au sein du directoire militaire »*. Tribune indique que dès sa nomination, le nouveau vice-Premier ministre a connu des problèmes de communication. En effet, alors qu'aucune décision officielle n'avait été prise, Hyppolite Ramaroson s'est adressé à la presse pour annoncer sa nomination imminente, ce qui a mis la présidence et la primature dans l'embarras. *[Au cours de son cursus, le vice-amiral avait présenté un mémoire à l'Ecole de Guerre de Paris intitulé « La communication dans l'armée en temps de crise »]*. Le grade du vice-Premier ministre pourrait également mettre dans l'embarras le Premier ministre Camille Vital. Celui-ci, colonel, devrait selon la logique militaire, être le subordonné d'un vice-amiral chef d'escadre et non l'inverse. Ce problème a déjà été vécu par les forces armées lorsque des colonels avaient pris les hauts commandements de l'armée, dont le poste de Chef d'Etat Major de l'Armée (CEMGAM), le commandement de la gendarmerie nationale ou encore le poste de ministre des forces armées. La HAT a par la suite donné un avancement à ces personnalités de l'armée, qui sont devenues généraux. Pour *Le Matin*, en nommant ministre Hyppolite Ramaroson, Andry Rajoelina montre que la passation de pouvoir, en mars 2009, entre lui et le directoire militaire s'était passée dans un cadre serein. Il se pourrait aussi qu'il s'agisse d'un message fort adressé aux militaires en ces temps où la grogne se fait entendre dans les casernes suite aux récentes révélations sur la forte somme qu'aurait distribuée l'ancien chef de l'Etat à de hauts gradés. Cette nomination consolide l'hypothèse du revirement du gouvernement de la Transition vers une équipe militaro-civile. Le nouveau ministre s'aligne aux côtés de plusieurs éléments des forces armées au sein du gouvernement de la HAT. Pour *Sobika*, *« sa mission devrait être plus honorifique qu'active puisque la HAT ne reviendra pas à la table des négociations. Mais c'est aussi un moyen de dire que "même la personne qui a reçu les pouvoirs de Marc Ravalomanana est dans le camp de la Transition" d'autant que ce dernier se fait plus actif ces derniers jours »*. Pour éviter la formation d'un gouvernement d'union nationale et une transition inclusive et consensuelle, Andry Rajoelina est obligé d'insister sur la légalité de sa prise de pouvoir. Bien que le contexte diffère, l'exemple du putsch militaire au Niger, qui a bénéficié de la bienveillance de la communauté internationale, pourrait être utilisé par le gouvernement afin d'espérer de celle-ci une position moins intransigeante.

¹² Ancien du Collège Saint Joseph de Cluny d'Andohalo, du Collège Saint Michel, de l'Institution Sainte Famille et de l'Académie Militaire d'Antsirabe, il est passé par l'Ecole Navale de Brest, l'Ecole supérieure de guerre navale de Paris, le College of Security Studies à Honolulu et à l'United States Defense School. Il a été Chef du Service des Relations Internationales du Ministère de la Défense Nationale, Directeur de Cabinet du Ministère de la Défense Nationale, Ministre des Ressources Halieutiques et des Pêches du régime Marc Ravalomanana. Le 17 mars 2009, le président Ravalomanana a décidé de transférer ses pouvoirs et ceux du Premier ministre à un « directoire militaire » dont Hyppolite Rarison Ramaroson était le plus ancien dans le grade le plus élevé. Le vice-amiral avait déclaré alors : *« On nous a donné les pleins pouvoirs, nous remettons les pleins pouvoirs à Andry Rajoelina. Nous ne voulons rien garder »*. Après ces événements, il est devenu le Conseiller Spécial du Président de la HAT.

Commentaire de Madonline : « A un bateau en dérive, dirigé par un commandant qui se perd dans ses cartes, il faut parfois un officier de la marine pour essayer de rectifier la trajectoire. Le vice-amiral d'escadre Hyppolite Ramarason n'a pas tari de métaphore pour décrire sa nouvelle mission en tant que ministre des Affaires étrangères. Comme prévu, il avoue être à ce poste pour défendre la thèse selon laquelle le président Ravalomanana a quitté de lui-même le navire.[...] Pour le ministre démissionnaire, le nouveau chef de la diplomatie de la HAT a pour mission de faire accepter les résultats des élections par la communauté internationale».

Selon la LOI, le premier ministre Camille Vital ne décolère pas de s'être fait imposer, comme vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, le vice-amiral Hyppolite Rarison Ramarason qui le l'apprécie pas..

Cécile Manorohanta : « *Je n'ai pas reçu d'argent de Ravalomanana* ». C'est en ces termes que la vice-Premier ministre chargée de l'Intérieur a réagi à la déclaration du président déchu qui a annoncé par téléphone à ses partisans réunis au Magro : « *non seulement j'ai offert une somme d'argent aux gendarmes, mais aussi aux militaires et aux policiers* ». Et de préciser : « *j'ai remis l'enveloppe au ministre de la Défense de l'époque* ». Cécile Manorohanta a demandé à Marc Ravalomanana d'apporter des éclaircissements sur cette affaire et d'expliquer à qui il a réellement donné cette somme. Le vice-amiral Mamy Ranaivoniarivo, dernier ministre de la Défense de Marc Ravalomanana a confirmé l'existence de cet argent provenant de l'ancien chef de l'État quand il était au ministère et au moment où il était directeur de cabinet militaire du président de la République. Selon lui, l'affectation de cet argent en faveur des hommes en uniforme pourrait s'expliquer par l'insuffisance des moyens financiers disponibles pour assurer la défense.

Le général Noël Rakotonandrasana, ministre des Forces armées, a contredit l'aveu de l'ancien chef d'État qui a déclaré que ce n'était pas seulement les gendarmes mais aussi la police et l'armée qui avaient bénéficié de l'argent venant de sa part. Il déclare catégoriquement «*qu'aucun militaire n'a touché cet argent. Marc Ravalomanana l'a évoqué simplement pour semer le désordre*». D'après le commandant de la FIGN, le général Zafera Viennot, une trentaine d'officiers supérieurs auraient été enquêtés et le président de la HAT serait déjà en possession du rapport.

Un chef de région propose à l'UA de lancer un appel à la population pour s'inscrire sur la liste noire des personnes sanctionnées. « *Si toutes les personnes s'opposant à la mise en œuvre des accords de Maputo et d'Addis-Abeba doivent être sanctionnées, alors les chiffres avancés sont très loin du compte. Parce que dans ce cas, ce seraient tous ceux qui ont participé au mouvement populaire contre la dictature à Madagascar et qui sont contre le retour au pouvoir de Marc Ravalomanana, tel que le GIC veut l'imposer à la population malgache* ». Le chef de région Alaotra Mangoro propose aux émissaires de l'UA de lancer un appel afin de constater que les malgaches se bousculeront pour être inscrits sur cette liste. Et ce, afin de défendre leur pays et de faire face à l'ingérence étrangère, affirme-t-il.

Le chargé d'affaires et premier secrétaire de l'ambassade de l'Afrique du Sud : «*Ravalomanana ne peut pas être extradé*». Dans une interview à L'Express il déclare notamment : « *La présence de l'ancien président sur le sol sud-africain est prévue par le protocole de la Sadc. L'Afrique du Sud n'a aucun rôle à jouer en tant que pays individuel. Elle est simplement le pays hôte en tant que membre de la Sadc. [...] L'Afrique du Sud, qui est un pays libre, ne peut rien imposer à Marc Ravalomanana qui jouit d'une totale liberté dans toutes ses activités. Il est également libre de faire des affaires, comme l'autorise la loi. [...] La présence de Marc Ravalomanana sur le sol sud-africain n'affecte pas du tout le processus de médiation. [...] L'extradition se fait dans le cadre d'un accord entre deux pays. Dans le cas de Marc Ravalomanana, il ne peut pas y avoir d'extradition,*

étant donné qu'il n'y a même pas de contact officiel entre les deux pays, faute de reconnaissance internationale ». En réponse à une question relative aux ressources dont dispose l'ancien chef de l'Etat, il affirme : « L'Afrique du Sud ne donne rien à Marc Ravalomanana. Et je pense que vous devriez poser la question à la SADC ». Le porte-parole indique enfin qu'il ignore si Marc Ravalomanana a obtenu la nationalité sud-africaine.

26 février : Andry Rajoelina tourne le dos à Maputo et prône l'ouverture en appelant à une mini-Conférence nationale : « Le moment est venue de se lever et de trouver une solution de crise malgache-malgache ». La mission d' Hyppolite Ramaroson : démontrer à la communauté internationale que Marc Ravalomanana est un « auto-putschiste »

Andry Rajoelina appelle à une mini-Conférence nationale les 4 et 5 mars. « Madagascar a le droit de décider souverainement de son sort ». Tels sont les premiers mots d'Andry Rajoelina lors d'une allocution solennelle à la Nation. Il confirme ainsi sa volonté de ne pas se laisser imposer une solution de type Maputo. Andry Rajoelina a cependant déclaré qu'il prenait en compte les menaces de sanction et a voulu démontrer qu'il n'était pas opposé à une ouverture. Il l'a fait en appelant à une « atelier consensuel » les 4 et 5 mars. Y sont appelées non seulement les mouvances politiques, mais aussi les associations et organisations de la société civile et toutes les forces vives. L'objectif est de définir très précisément les conditions d'organisation d'un scrutin libre et démocratique. Cette mini-Conférence veut aller plus loin que les rencontres déjà organisées, qui s'étaient essentiellement concentrées sur l'organisation matérielle des scrutins. « Le moment est venue de se lever et de trouver une solution de crise malgache-malgache », a-t-il affirmé, ajoutant : « nous sommes prêt à mettre en place des Institutions ouvertes à toutes les Forces politiques ». Selon 24 heures, ces « Etats Généraux de la Transition » auraient été imaginés et recommandés par Paris. Dans un premier temps, ils auraient été catégoriquement refusés par l'entourage d'Andry Rajoelina.

Sans surprise, les trois mouvances opposent une fin de non-recevoir à l'initiative d'Andry Rajoelina. Fetison Andrianirina, « co-président », chef de délégation de la mouvance Ravalomanana a « félicité [Andry Rajoelina] car c'est un début de recherche de solution » mais il refuse poliment la main tendue du régime. « Nous sommes réticents par rapport à l'initiative, dans la mesure où elle sort du cadre de Maputo et d'Addis-Abeba. Il faut discuter de l'opérationnalisation de ces accords », a-t-il soutenu, suspectant une tentative de division et d'instauration de la confusion. Il ajoute : « La HAT en sera à son troisième soi-disant atelier de consultation, mais cela ne permettra pas d'obtenir la reconnaissance internationale ». Pour sa part, Emmanuel Rakotovahiny, l'autre « co-président » du « Conseil présidentiel » et chef de délégation de la mouvance Zafy qualifie l'initiative de « fuite en avant ». « J'ai comme l'impression qu'il [Andry Rajoelina] limite cette histoire de transition à un partage de sièges. Mais il a tort, la mouvance Zafy ne répondra pas à son invitation et ne participera pas à l'ouverture des institutions qu'il propose », a soutenu l'ancien Premier ministre.

Passation de fonctions aux Affaires étrangères. « Marc Ravalomanana est un « auto-putschiste » selon Hyppolite Rarison Ramaroson. Il s'est en quelque sorte renversé lui-même de son trône, faisant référence à la démission du président le 17 mars 2009 sous la forme d'un transfert du pouvoir aux plus hauts gradés de l'armée. L'utilisation de certains mots en français au cours de cette cérémonie n'était certainement pas anodine et visait à faire passer un message à l'UA et au GIC. Hyppolite Rarison Ramaroson a précisé par la suite que l'armée, surtout les plus hauts gradés, n'ont exercé aucune pression sur l'ancien président de la République : « Nous n'avons jamais brandi nos armes contre vous, ni d'ailleurs contre l'ambassadeur des Etats-Unis le 17 mars 2009 à l'Episcopat d'Antanimena ». Il a demandé à Marc Ravalomanana de cesser de mentir sur ce sujet. La mission première du nouveau ministre

semble donc être de démontrer qu'il n'y a pas eu à proprement parler de coup d'État à Madagascar. Il entend en outre faire comprendre qu'Andry Rajoelina est capable de rassembler des hommes de toute tendance mais il ajoute cette réflexion imagée : « *quand le bateau est en danger, vous avez le droit de réveiller le commandant* ». Le message à la communauté internationale est complété par cette petite phrase, elle aussi exprimée en français : « *Maputo, c'est la culture de l'impunité. [...] Je demande officiellement à nos amis étrangers de nous aider pour les élections, c'est la seule solution* », a-t-il conclu. Le ministre affirme avoir des « amis » dans les trois autres mouvances.

Hyppolite Ramaroson : « *Si on sanctionne Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana et moi devraient également être sanctionnés* ». Le nouveau chef de la diplomatie a déclaré au sujet des sanctions qui menacent les dirigeants de la HAT : « *Je n'accepterais jamais que le président Andry Rajoelina soit sanctionné pour le pouvoir que je lui ai moi-même transféré, c'est moi qui devrais dans ce cas être sanctionné. Et si on me sanctionnait, que celui qui m'a remis les pleins pouvoirs, à savoir l'ancien président Marc Ravalomanana, devrait l'être en premier. Il est à l'origine de la sortie du pays d'un cadre constitutionnel en ayant mis en place un directoire militaire* ».

27 février : un « Atelier consensuel » organisé dans la précipitation et qui ne fait encore pas consensus. Des tractations sont enclenchées pour une opération de débauchage au sein des trois autres mouvances, afin d'opérer un remaniement ministériel.

« Atelier consensuel » des 4 et 5 mars : le gouvernement entend « *mettre le paquet* » sur l'organisation de cette manifestation qui devrait rassembler 1.800 personnes au CCI d'Ivato. Il assure que les décisions mises au vote seront définitives et ne seront pas remises en question, contrairement aux assises et ateliers précédents. À entendre Annick Rajaona, porte-parole de la présidence, chaque formation politique, quelle que soit son envergure, aura une voix au moment de trancher. Les organisations de la société civile auront également droit de vote. Seuls les observateurs, parmi lesquels les associations religieuses, ne pourront pas prendre part à la prise de décision. Selon la porte-parole, le calendrier électoral, les textes relatifs à l'organisation des consultations et la mise en place de la CENI seront à l'ordre du jour. Elle a éludé la question sur la crédibilité des décisions en cas de défection massive des mouvances. La tenue de ce rendez-vous entre dans le cadre d'une contre-offensive de la HAT face à la menace de sanctions brandie par la communauté internationale. Entre-temps un remaniement, comme l'avait sous-entendu Andry Rajoelina dans sa dernière déclaration à la Nation, est attendu pour les prochains jours. Des tractations sont enclenchées pour une opération de débauchage au sein des trois autres mouvances, afin de briser l'image unilatéraliste qui colle au régime. Les futurs ministres issus des autres mouvances seraient aux premières loges lors de l'Atelier, pour démontrer le caractère « *consensuel et inclusif* » de la démarche.

Monja Roindefo se prononce contre cet « Atelier consensuel » qui ne peut se substituer à une Conférence nationale souveraine sur la Constitution. L'ancien Premier ministre et président du Monima déclare : « *Personne n'est contre les élections. Mais, ni le bricolage ni la précipitation ne conduira au retour à l'ordre* ». Il ajoute : « *La Transition n'appartient pas à un seul homme, mais à tous ceux qui ont lutté pour le changement* ». Selon lui, des élections ne peuvent être organisées que postérieurement à une Conférence nationale souveraine sur la Constitution. Malgré tout, le Monima va envoyer des représentants à l'atelier pour expliquer son point de vue.

La présidente de la PFNOSCM, Lalao Randriamampionona, annonce l'abstention de sa formation à la mini-Conférence nationale. « *Mais il ne faut pas prendre cette position comme un*

soutien aux trois mouvances. Avant même les négociations entre les quatre mouvances, la plate-forme avait revendiqué l'implication du peuple dans le processus de résolution de crise », a-t-elle soulevé. Elle remet en cause l'organisation précipitée d'une réunion qui devrait avoir la participation des représentants des différentes circonscriptions.

Le Kmf/Cnoe participera à l'atelier mais il pose une série de questions. Son président, Razafindrabe Ernest, s'interroge sur l'objet réel de la rencontre et sur son pouvoir décisionnaire, alors que la question de la représentativité, notamment celle des régions, reste posée. Des efforts de la part de tous sont nécessaires, affirme le président, qui rappelle que l'association a pour principe de participer à toute rencontre susceptible d'aboutir à la résolution de la crise.

Le SeFaFi pour une « Autorité de fait » encadrée. Ramaholimihaso, coordinatrice de l'Observatoire de la vie publique (SeFaFi), a proposé une solution intermédiaire face à « l'échec » des négociations sous l'égide des médiateurs étrangers. Elle soutient que « l'Autorité de fait devrait gérer la Transition » et que cette autorité devrait être bien encadrée pour ne pas répéter les erreurs commises par Didier Ratsiraka et par Marc Ravalomanana, et pour ne pas favoriser leur retour au pouvoir.

Le Ffkm sort de son silence et prône la repentance. Après presque une année de discrétion, l'entité œcuménique a demandé à chacun de reconnaître ses responsabilités dans la situation actuelle. Il a appelé à la repentance et à l'organisation de séances de prières pour la Nation.

Le nouveau président du Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) assure vouloir apporter un « nouveau souffle » au corps. « Pendant la campagne, j'ai promis à mes collègues d'avoir l'audace de m'exprimer. Le temps où les magistrats sont bâillonnés est révolu », a-t-il garanti. Auguste Marius Arnaud, trentenaire, substitut du procureur de la République au tribunal de première instance d'Antananarivo, entend militer pour la dépolitisation du syndicat. « Je représente un nouveau visage et ne suis pas proche de Madame la Garde des sceaux. Je ne pense pas à un poste particulier en me présentant à la présidence du syndicat. Et je militerai pour la dépolitisation du corps », a-t-il indiqué. Mais, selon lui, la lutte contre l'image d'une justice corporatiste et corrompue n'incombe pas seulement au syndicat, elle nécessite une collaboration étroite avec toutes les entités concernées.

DROITS HUMAINS

Anniversaire de la fusillade meurtrière du 7 février 2009

06/02 - Les coupables restent impunis, titre *L'Express*. « La tragédie du 7 février 2009 est-elle une affaire classée comme les autres crimes contre la Nation ? Un an après, l'opinion et les victimes n'ont toujours pas de réponse. « Le dossier se trouve au Parquet », a lâché Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice. D'un air gêné, la Garde des sceaux n'a pas voulu en dire plus sur l'évolution de l'enquête. Le ministère public se met également au diapason de son chef hiérarchique : « L'enquête suit son cours », se contente-t-on de répéter dans ce milieu. L'attitude des autorités rend ainsi difficile la possibilité de faire le point sur l'état d'avancement du dossier qui devrait établir les responsabilités des uns et des autres dans ce drame. Bona Jean Pierre Rafaramandimby, nouveau président de l'association des victimes des événements du 7 février (AV7), se montre plus optimiste : « L'enquête avance », a-t-il confié en se référant à une déclaration que lui aurait faite un responsable de l'enquête. Il parle même de « l'existence d'un mandat d'arrêt contre une haute personnalité » dont il se garde de citer le nom. « Cette personnalité est soupçonnée de complicité d'assassinat pour avoir donné l'ordre de tirer », a-t-il affirmé. « Deux autres officiers font également l'objet d'enquête », a-t-il ajouté. 133 «

victimes » ou « proches des victimes » auraient déjà été entendus par la Justice. D'autres individus touchés par l'enquête devront encore être auditionnés. « Certaines des victimes n'ont pas encore en main leur certificat médical. C'est pourquoi le dossier traîne un peu », a-t-il indiqué. [...] Jusqu'ici, le gouvernement a fait un geste en indemnisant les victimes et en érigeant une stèle et une plaque commémorative. L'épisode du 7 février 2009 constitue l'un des moments charnières du bras de fer entre le régime Ravalomanana et Andry Rajoelina. À l'époque, les deux camps se sont rejeté mutuellement la responsabilité. Le précédent régime avait déjà promis une enquête sur la marche vers Ambohitsorohitra. L'ancien président Ravalomanana avait annoncé son intention de demander l'appui des Nations Unies, mais il n'y a pas eu de suite. Pour l'instant, l'issue de l'enquête est encore loin de celle de la « Marche vers Iavoloha » en 1991. Toujours est-il qu'en l'espace de 6 mois, Amnesty international, a, par deux fois, demandé l'ouverture d'une enquête internationale».

Pour Tribune, « Le bilan reste controversé, la HAT a dit que la liste des noms inscrits sur la stèle érigée à la mémoire des victimes du 7 Février reste provisoire. Andry Rajoelina aurait déclaré aux enquêteurs d'Amnesty International qu'il y a eu au moins 20 personnes dont les corps n'ont jamais été retrouvés, ce qui porterait le bilan à plus de 50 tués. Ces déclarations n'ont jamais pu être recoupées de manière indépendante, pas plus que celles affirmant que des tirs venaient d'autres bâtiments que le palais présidentiel, ou celles selon lesquelles le décompte des balles utilisées par la garde présidentielle ne corroboreraient pas les longues salves pourtant entendues par des témoins comme provenant du palais. L'absence des lieux d'Andry Rajoelina et de Monja Roindefo au moment des faits rajoute aux interrogations qui seront peut-être un jour enfin levées par une enquête internationale ».

Le quotidien Les Nouvelles écrit notamment : « Les parties en lice se rejettent la responsabilité de cette tuerie. D'une part, le camp Ravalomanana avance qu'Andry Rajoelina a envoyé ses partisans à l'abattoir et, d'autre part, l'actuel président accuse Marc Ravalomanana d'en être l'instigateur. C'est en quelque sorte l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. C'est justement pour faire toute la lumière sur cette journée ensanglantée qu'Amnesty international a demandé aux autorités malgaches d'ouvrir une enquête impartiale. [...] Il y aurait actuellement deux «mouvances» (l'expression est en vogue) de victimes de ce carnage du 7 février 2009. La première regrouperait des membres de l'association des victimes du 7 février (AV7), tandis que la seconde serait composée d'autres victimes qui ont été plus ou moins «exclues» de l'association. [...] Une indemnisation [des victimes] a été acceptée par tous les signataires de l'Accord de Maputo I, dont l'article 15 stipule : «Un fonds national de solidarité (FNS) sera mis en place afin d'indemniser les ayants droits et les victimes pour les préjudices subis lors des événements politiques de 2002, 2006, 2008 et 2009». Mais ce fonds n'a jamais été constitué ».

Pour Le Courrier, les personnes se disant victimes du massacre sont divisées. Un conflit oppose l'actuel président de l'AV7 à son prédécesseur. Le premier, Bôna Jean-Pierre, accuse le second, Etienne Andriamahefarisoa, d'avoir exploité le nom des victimes du massacre du 7 février et de les avoir spolié de leurs droits. Et les deux prétendent aujourd'hui exercer la présidence de l'AV7. Des personnes qui se prétendent aussi victimes n'ont pas été admises dans l'association. Ces conflits trouveraient leur origine, selon Le Courrier, dans les avantages que les adhérents et responsables peuvent espérer tirer de ce « statut ». La présidence de la HAT alloue une allocation mensuelle à toutes les victimes. D'autres membres de la HAT comme Alain Ramaroson ou la ministre Nadine Ramaroson offrent aussi des avantages en nature.

Le blogueur réputé Ndimby A. écrit notamment : « Qui est responsable du carnage du 7 février ? Marc Ravalomanana, qui en tant que Président, a fait protéger un Palais d'Etat ? La garde présidentielle, qui a rempli la mission difficile et pénible qui lui était assignée ? La foule, qui n'a pas eu la jugeote nécessaire pour comprendre qu'il ne fallait pas suivre n'importe quel pseudo-leader pour

s'attaquer à une zone rouge ? Les leaders de la Révolution orange, qui n'ont eu aucun scrupule pour envoyer au sacrifice une foule bête et hypnotisée ? L'Emmo-Nat, qui n'a pas su mettre en place à temps des cordons suffisamment efficaces pour empêcher que la foule ne s'approche du Palais ? [...] Sans doute quelque part, la responsabilité de tels évènements ne peut être que partagée, même à parts inégales. En tant que citoyen, mon humble conviction personnelle est celle-ci : sans meneurs, pas de foule en zone rouge ; sans foule en zone rouge, pas de tirs ; et sans tirs, pas de victimes».

Amnesty international. Les forces de sécurité interpellées. *L'Express et Tribune font part de la publication d'un communiqué qui demande que les éléments des forces de sécurité qui ont perpétré des homicides durant la crise soient traduits en justice. « Une enquête impartiale devrait être menée », souligne Amnesty. Ce document relate l'épisode meurtrier du 7 février 2009, lorsque les gardes de l'ancien chef d'État, Marc Ravalomanana, ont tiré à balles réelles sur des manifestants non-armés de l'opposition. Amnesty a également dénoncé les actions des forces de l'ordre de la HAT, qui sont fréquemment intervenues pour disperser des manifestations de l'opposition. « Il y a eu des morts et des blessés », rapporte le communiqué. « Des parlementaires, des sénateurs, des avocats et des dirigeants de l'opposition ont fait l'objet de détentions illégales et arbitraires, en particulier, après l'entrée en fonction de la HAT, en mars 2009. [...] Des journalistes et des médias ont été pris pour cibles par les autorités malgaches, tant sous la présidence de Ravalomanana qu'après l'entrée en fonction de la HAT »¹³.*

08/02 - Le président de la HAT et son ancien Premier ministre Monja Roindefo ont rendu hommage séparément aux victimes, une double organisation qui confirme le divorce politique entre les deux personnalités. En s'entretenant brièvement avec des membres de l'AV7, Andry Rajoelina les a rassurés sur l'aboutissement de l'enquête concernant les responsables de la tuerie. « L'affaire est confiée à la Justice », s'est-il contenté d'affirmer. Le président de l'AV7, qui était associé à la cérémonie organisée par la HAT, a manifesté son soutien à Andry Rajoelina : « Prêts à perdre notre vie, nous sommes avec vous. Vous avez pu faire aboutir la lutte, vous méritez donc notre reconnaissance ». Selon Midi, « les familles des victimes ont réclamé au cours de la cérémonie que les auteurs soient arrêtés et jugés selon leurs actes. Lanto Rakotomavo, présidente nationale de la Cellule de crise qui se charge de l'assistance aux victimes, et non moins présidente nationale du TGV, a annoncé que « les enquêtes concernant cette affaire sont en cours et le dossier a également été remis à l'Amnesty International (sic)».

Les dissensions existant au sein de l'AV7 éclatent au grand jour au cours de la commémoration, selon Midi. Des familles auraient fait part de leur opposition à l'élection du nouveau président de l'association, Razafimandimby Bôna Jean-Pierre. Elles exigent sa démission et le retour de l'ancien président, Etienne Andriamahefarison. Ce dernier a été inculqué dans une affaire d'attaque à main armée. Le président de la HAT est appelé à trancher. Outre les aides en nature, les aides financières allouées à l'AV7 depuis sa création sont estimées à plus de 20 millions Ar. L'association compterait 214 membres.

Monja Roindefo s'explique sur la fusillade dans une interview réalisée par L'Express. « Quand la décision de prendre Ambohitsorohitra a-t-elle été prise ? - Cela relève du pouvoir discrétionnaire du président, je n'ai aucun commentaire à faire là-dessus. Quand j'ai été désigné Premier ministre, le palais a été offert pour abriter mes bureaux, et le peuple voulait qu'on le prenne tout de suite. Moi, je ne savais rien avant ma désignation. J'ai toujours cru que les bureaux du Premier ministre étaient à Mahazoarivo. • Diriez-vous que vous avez été envoyé à l'abattoir ? - J'ai été

¹³ Cf Blog Justmad « articles remarquables » janvier 2010 - <http://storage.canalblog.com/17/52/448497/49336125.pdf>
Le rapport complet (46 pages), est disponible dans sa version originale en anglais via le blog ou directement sur le site d'Amnesty : <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR35/001/2010/en/6e05b73b-1337-4a57-b80b-4c6d3e7fef61/afr350012010en.pdf>

prédisposé à conduire la lutte populaire, quelles que furent les difficultés. • L'expérience du 10 août 1991 nous a montré que prendre un palais présidentiel finirait un bain de sang. La stratégie de prendre Ambohitsorohitra n'était-elle pas destinée à sacrifier les manifestants ? - C'est pourquoi nous leur avons d'abord demandé s'il fallait y aller ou pas. C'était le peuple qui voulait y aller. • Les gens cherchent toujours de l'action, mais la prise du palais ne relève-t-elle pas de la responsabilité des dirigeants ? - Après 1991, nous avons aussi connu des périodes où la prise des bâtiments publics s'est faite dans le calme, après des négociations avec les forces de l'ordre. À Ambohitsorohitra, il n'y a eu aucune sommation. Les émissaires que j'ai envoyés discuter n'étaient même pas encore revenus que les tirs à balles réelles avaient commencé. J'en étais encore à me demander où étaient mes compagnons, mais il n'y avait déjà plus personne. [...] • Où en sont les enquêtes aujourd'hui ? - Comme tout ce qui se passe aujourd'hui dans la direction du pays, rien ne va comme il faut. Ce n'est pas faute de l'avoir exigé, pourtant. ».

Une enquête qui risque de fragiliser encore plus l'unité nationale. Dans son « billet d'humeur » de L'Express, Sylvain Ranjalahy écrit : « Le massacre du 7 février se situe un peu dans le même genre que ceux du 13 mai 1972, du 1er août 1985 et du 10 août 1991. On ignore de quel côté se trouvent les coupables. Les leaders qui avaient incité les manifestants à outrepasser les limites en toute connaissance de cause ou ceux qui avaient tiré sur la foule, avec ou sans sommation, à titre de self-défense ? [...] Si les Nations-Unies qui exigeaient l'ouverture immédiate d'une enquête au lendemain du 7 février, se sont fait discrètes depuis, c'est parce qu'elles ne savent pas par quel bout prendre l'affaire. Et si l'enquête traîne au niveau national, c'est vraisemblablement parce qu'on sait que les responsabilités sont partagées comme l'avait évoqué l'ancien Premier ministre Guy Willy Razanamasy concernant la boucherie d'Iavoloha en 1991. Qui condamner sans que l'unité nationale déjà précaire ne soit pas davantage fragilisée et que les victimes n'aient versé leur sang pour arroser l'asphalte d'Antaninarenina ? C'est l'épreuve de gymnastique qu'il faut faire, l'équation qu'il faut résoudre ».

« **Faut-il commémorer le 7 février ?** », s'interroge Sobika, qui écrit notamment : « Tant que nous ne sommes pas dans une réconciliation politique, procéder à une célébration de cette journée ne peut qu'exacerber les antagonismes entre factions politiques ce qui n'est pas bon pour l'ambiance générale. En fin de compte, seule une enquête aboutie, indépendante et neutre, comme le demande Amnesty International, pourrait faire la lumière nécessaire sur cette journée et rendre hommage au moins aux victimes ».

RSF honore la mémoire du journaliste Ando Ratovonirina. « Date désormais douloureuse dans la mémoire collective malgache, le 7 février l'est également pour la presse de ce pays, injustement frappée par la perte de l'un des siens.[...] Un an après ce drame et alors que Madagascar est encore instable politiquement, les autorités doivent tout faire que les journalistes qui s'efforcent d'informer leurs concitoyens de façon indépendante puissent le faire à l'abri des violences, pressions et menaces », a déclaré l'organisation.

09/02 - Création d'un Comité juridique. Le président de la HAT promet que la poursuite des enquêtes et investigations à propos des tueries d'Ambohitsorohitra-Antaninarenina continuera. Il a annoncé la création d'un Comité en charge d'éclaircir cette tragédie et à la tête duquel il a nommé Jean De Dieu Maharante. Tribune indique que ce magistrat de formation a été gouverneur de la province autonome de Toliara sous le régime Ratsiraka. Exilé politique en 2002, il a rejoint le gouvernement de Monja Roindefo. Jean De Dieu Maharante n'a pas vécu les journées des 26 et 27 janvier, ni le 7 février 2009. L'homme est perçu par beaucoup d'observateurs comme étant en mesure de conduire ces recherches. Reste à connaître la composition de son équipe. On peut tout de même s'interroger quant à l'indépendance d'un homme qui a rallié Monja Roindefo, homme-clé de la tentative de prise du palais présidentiel, font observer d'autres commentateurs...

Des détails révélés sur le déroulement de l'enquête. *Actumada* rapporte que le secrétaire général du ministère de la Justice, intervenant sur la chaîne nationale, a révélé qu' « un général en exercice, soupçonné d'avoir dirigé les hommes armés ayant perpétré ce crime, est activement recherché depuis quelques mois déjà ». « Un procès-verbal de recherche infructueuse » pourrait être établi, permettant un jugement par contumace. Le principal chef d'inculpation contre toutes les personnes impliquées est l'assassinat avec préméditation, car apparemment, les militaires de la garde présidentielle s'étaient déjà minutieusement installés dans des endroits où ils pouvaient facilement atteindre leurs cibles, notamment en hauteur des bâtiments du ministère des Finances, de l'hôtel du Louvre et du Trésor public. Tous les plaignants auraient déjà fait leurs dépositions et les témoins, à charge et à décharge, déjà entendus par la Justice. Des mandats d'arrêts auraient été lancés suite à ces dépositions. Par ailleurs, le secrétaire général a annoncé que cette affaire est déjà entre les mains de la CPI. Mais selon lui, « même si la CPI ne reçoit aucune plainte, elle peut et doit se saisir d'office afin de ne pas laisser impuni ce crime de sang ».

« Mutisme total de la communauté internationale » titre La Vérité. « Ces pays [les membres de la communauté internationale qui exigent l'application des Accords de Maputo], qui se qualifient grands défenseurs de la démocratie à l'échelle planétaire, n'ont pipé mot sur la fusillade qui a provoqué la mort de plusieurs dizaines de personnes. De vrais innocents qui ne faisaient que descendre dans les rues pour manifester leur mécontentement à l'endroit du régime en place. Mais, ils ont été mitraillés par les gardes présidentiels et quelques éléments des Forces de l'ordre fidèles à Marc Ravalomanana. Un massacre, qui, selon divers témoignages, a été bien planifié. Des images horribles ont fait le tour du monde. Curieusement, l'ensemble de la communauté internationale s'est contenté d'une simple condamnation verbale. Pire, les Ong de défense des droits de l'Homme, tant au niveau national qu'international, ont brillé par leur mutisme. Or, après le massacre au Stade de Conakry du 28 septembre 2009, des pays occidentaux, des Ong... se sont empressés de condamner cet acte odieux et de le qualifier de « crime contre l'humanité ». L'Ong Human Rights Watch, comme le Tribunal Pénal International... ont envoyé des émissaires pour mener des enquêtes sur place. Pourquoi, ces défenseurs des droits de l'Homme n'ont-ils pas dépêché des enquêteurs à Madagascar ? De même pour les pays de la Sadc et l'UA ? Visiblement, ils sont sous la coupe d'un lobby qui agit en faveur de l'ancien Président. [...] La communauté internationale ne devrait pas être complice de l'impunité. Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana sont tous les deux d'accord sur la création d'une commission d'enquête internationale. Mais, cela reste au stade des intentions. Aucun acte concret n'a été entrepris par l'Onu et encore moins par l'UA et la Sadc. La priorité pour ces Organisations est de sanctionner le régime en place. Bizarre ! Toutefois, à en croire la déclaration d'un haut responsable de la Justice malgache, 5 personnes, dont un général, sont impliquées dans cette affaire. Cette enquête menée par la partie malgache sera-t-elle, de nouveau torpillée par la communauté internationale ou celle-ci va-t-elle la cautionner ? Tout dépend du lobbying ! » [La Vérité semble dont ignorer la mission dépêchée sur place par Amnesty International est les 3 communiqués publiés depuis le 7 février 2009]

10/02 - Début des travaux de la commission d'enquête. Maharante Jean de Dieu a réuni pour la première fois la commission d'enquête, révèle *Le Courrier*. Ses membres sont en majorité des juristes, des avocats et des magistrats. Mais le carnage du 7 février ne semble pas être le seul dossier soumis à cette commission. Pourraient lui être confiés d'autres dossiers qui ont marqué la fin du régime de Marc Ravalomanana, notamment les affaires qui sont sorties du « grand déballage » à Mahazoarivo, le 24 avril 2009, et en particulier celle de l'achat de l'avion Air Force One II et de l'octroi de 1,3 million d'hectares à Daewoo Corporation.

Tananews écrit : « le citoyen s'interroge sur l'intérêt d'une telle commission car celle-ci pourrait être considéré à la fois comme juge et partie. Car une commission érigée par la HAT n'accusera jamais la HAT et son Président si d'aventure la responsabilité de celui-ci était clairement établie et prouvée ».

Association des victimes du 7 février (AV7) : Rafaramandimby Bôna Jean Pierre refuse l'aide de Monja Roindefo. « Nous remercions Monja Roindefo pour l'aide qu'il promet d'apporter à l'AV7, mais nous sommes déjà pris en charge par Andry Rajoelina depuis le 8 février 2009 », a déclaré le président de l'AV7. En effet, dans l'état actuel des relations entre Monja Roindefo et Andry Rajoelina, Bôna Jean Pierre se trouve dans l'impossibilité d'accepter cette aide, l'AV7 ayant été créée, selon ses dires, par Lanto Rakotomavo, la présidente nationale du TGV. Monja Roindefo s'était proposé pour régler les problèmes internes de l'AV7 mais l'ancien Premier ministre est soupçonné de complicité avec le président écarté de l'AV7, Etienne Andriamahefarisoa.

12/02 - Mise en garde d'Andry Rajoelina vis-à-vis des présumés auteurs de la tuerie du 7 février 2009. Dans un communiqué, il écrit : « Le président Andry Rajoelina met en garde les présumés auteurs de cette tuerie qui tentent d'inverser le rôle en changeant le déroulement de l'histoire de ce carnage ». Tribune s'interroge sur la signification de cette mise en garde : « De quel rôle s'agit-il ? Et le déroulement ou le sens de l'histoire sont-ils déjà tout tracés et dans quel sens ? Ce paragraphe ne dégage-t-il pas déjà une certaine indication à l'intention de ceux qui vont conduire les investigations qui devraient être libres et indépendants ? ». Le communiqué évoque aussi le dossier non résolu de l'assassinat en 1975 du colonel Ratsimandrava, pour dire que dorénavant aucune impunité ne sera admise. « Une décision qui pourrait sonner le glas à un certain Amiral rouge et sa clique », écrit La Vérité.

13/02 - Un commissaire de police arrêté. Le commissaire Nambininy est en détention préventive à Tsiarahy. 5 autres membres des forces armées font l'objet d'un mandat d'arrêt. Il s'agit du général Raelina, ancien commandant des forces de développement, des colonels Djadifara et Andriamihoatra, des gendarme Fikisy Lydie et Kotokely. A l'extérieur, des officiers de gendarmerie (le colonel Andriambahoaka et le capitaine Aimé) assuraient le relai avec les forces placées à l'intérieur. Un encart publicitaire de la HAT précise, photos à l'appui : « Pour aider la Justice, le gouvernement lance un avis de recherche assorti d'une offre de prime pour tous ceux qui contribuent à l'arrestation de ces personnes », dont il révèle l'identité. La présidence n'a pas précisé les charges qui pèsent sur elles. Mais le ministère de la Justice et Bona Jean-Pierre Rafaramandimby, président de l'AV7, ont indiqué l'assassinat comme chef d'inculpation. Pour L'Express, « L'avancée dans le traitement du dossier s'apparente à une opération à objectifs multiples. Hormis la promesse de rendre justice, elle peut être perçue comme une réponse à la satisfaction du camp Ravalomanana après la résolution accusatrice du Parlement européen, et comme une volonté de relever la présumée responsabilité du précédent régime dans des dossiers peu reluisants ». Pour le quotidien, l'accélération soudaine de la procédure pourrait s'apparenter à une manœuvre de diversion et à une tentative de revivifier l'esprit du mouvement de la Place du 13-Mai.

16/02- Enquête sur le 7 février 2009. Commentaire de Tribune : « La Justice fait montre d'une « habileté » exemplaire en publiant dans un espace payant dans une partie de la presse écrite et audiovisuelle, les noms et photos des « personnes recherchées dans le cadre de l'affaire du carnage du 7 février 2009 ». Après un an de silence sur l'affaire, voici, qu'aussitôt après « l'ordre » du président de la Transition, un commissaire, ancien du CEG de Tsimbazaza et du Lycée d'Ampefiloha, scout et éducateur dans ses temps libres, se retrouve « prévenu » et attend son procès à la Maison de Force de Tsiarahy. Quant aux autres « wanted », ils ont leur tête mise à prix comme on disait dans les films western d'une certaine époque ».

18/02 - GTT Ile de France : oui à une commission d'enquête, mais sans la France. Il exige que les « *autorités de fait* » ne soient pas incluses car elles ne peuvent pas être juge et partie. « *Il faut un organisme indépendant regroupant, entre autres, l'UA, l'UE et les Etats-Unis, et ce, sans l'interférence de la France* », a précisé Ndriana Ramanoelina, son porte-parole.

Des témoins du 7 février entendus. La commission d'enquête dirigée par le ministre Jean de Dieu Maharante, ancien magistrat, se met à l'œuvre. Plusieurs témoins, dont la vice-Premier ministre chargée de l'Intérieur, Cécile Manoroahanta, ministre de la Défense à l'époque des faits, ont été entendus.

Une résolution du Parlement européen très sévère pour la HAT, voire partielle et excessive

11/02 - Le Parlement européen fustige la Transition. Un projet de résolution commune à plusieurs groupes politiques a été rédigé sur la crise malgache. Le projet, très sévère pour la HAT, sera mis au vote en séance plénière¹⁴, annoncent *Sobika* et *La Vérité*. Ce dernier juge le projet « *outrageant, mensonger et anachronique* ». Il écrit : « *il est maintenant prouvé, d'une façon formelle et sans équivoque, que, quelque part sur la planète, des personnalités étrangères, élues ou pas, sont cruellement déphasées par rapport aux réalités vécues sur le terrain à Madagascar* ».

12/02 - Le Parlement européen a adopté une très sévère résolution à l'encontre du régime. Comme l'UA, l'UE en appelle au respect des accords signés, et menace de sanctions individuelles et ciblées. Il réclame notamment « *une enquête internationale indépendante sur tous les meurtres politiques à Madagascar, toutes les violations des droits de l'homme et tous les actes de répression perpétrés par les forces de sécurité et l'armée* »¹⁵

Dans un communiqué, la présidence de la HAT a déclaré avoir « *pris acte avec regret* » de cette résolution qu'elle qualifie d'« *unilatérale* », prise selon elle sur la base d'allégations fausses, mensongères et outrancières sans qu'il y ait eu investigations approfondies.

13/02 - Le site pro-HAT, Madagate se déchaîne contre le Parlement européen qu'il accuse de néocolonialisme. Il publie la photo des signataires de la proposition de résolution avec ce commentaire : « *Voilà tous les « experts » qui en connaissent long sur Madagascar. Ils ont trouvé les bonnes excuses pour recoloniser le pays sans se fatiguer. A part Louis Michel, le Belge copain de Marc Ravalomanana, tous les autres noms sont inconnus du peuple malgache et il est certain que nombre d'entre eux n'ont jamais mis les pieds dans la Grande Ile. Comme lors de la conférence de Berlin de 1884... [...] Réagissant comme tout bon colon qui se respecte, voilà que l'UE attend les résolutions du GIC, composé de représentants noirs européenisé qui feront office de tirailleurs sénégalais... Ravalomanana aura gagné. Mais quoi, au juste ?* »

Une résolution excessive, selon L'Express ¹⁶: « *on peut aussi affirmer qu'il y a beaucoup à dire sur la Transition mais de là à exagérer les choses jusqu'à mettre de la levure dans les réalités, il y a un pas qu'on ne franchira pas. La résolution du Parlement européen est d'autant plus écœurante qu'il reproche à Rajoelina les mêmes délits commis par Ravalomanana et pour lesquels il est resté indifférent. S'il avait réagi, on n'en serait pas là, on n'en était pas à un coup d'État. Pas encore. Le fait*

¹⁴ Cf texte intégral sur le Blog Justmad, « *articles remarqués* », février 2010 : <http://storage.canalblog.com/36/42/448497/49605612.pdf>

¹⁵ Cf blog Justmad « *articles remarqués* » - février 2010 - <http://storage.canalblog.com/73/25/448497/49640652.pdf>

¹⁶ Cf le billet d'humeur sur le Blog Justmad, « *articles remarqués* », février 2010 : <http://storage.canalblog.com/99/17/448497/49756249.pdf>

d'avoir une légalité par les urnes devrait-il absoudre un président de la République coupable de tous les abus ? Comme un péché commis au nom de Dieu est pardonné par avance, Ravalomanana en avait profité sinon en abusait au nez et à la barbe de la communauté internationale jusqu'au jour où... Le Parlement européen et de surcroît l'Union européenne pouvaient bel et bien suspendre leur aide au profit du régime Ravalomanana quand celui-ci avait expulsé, sans aucune explication, deux journalistes européens, un prêtre européen, au nom des Accords de Cotonou sur les règles démocratiques et le respect des droits de l'Homme. Mais il n'en fit rien. La résolution du Parlement européen a été faite visiblement suivant des rapports sinon subjectifs, du moins incomplets et tronqués frisant l'affabulation ».

Commentaire de l'éditorialiste de Tribune : « On s'aperçoit peu de temps après son retour [e Paris] que ses tentatives de séduction n'ont apparemment pas eu le succès escompté. Malgré une efficacité réelle sans faille des attachés de presse de la Françafrique qui l'ont envoyé brasser du vent auprès des principaux médias français, et même si une poignée de parlementaires français (dont encore une fois l'inénarrable Jean-François Mancel) lui ont manifesté son soutien, Andry Rajoelina a été ramené à la réalité par une résolution du Parlement européen qui condamne à très juste titre sa gestion du pays. En attendant que l'UA prenne position ce 18 février. Comble du folklore, on apprend par un communiqué que la HAT 'a pris acte avec regret' de cette résolution européenne qu'elle qualifie d''unilatérale' ».

19/02 - « Pour la dissolution et le désarmement de la FIS », écrit Midi, qui se réfère au rapport d'Amnesty International. Le quotidien rappelle que la résolution du Parlement européen « demande la mise en place rapide du processus de désarmement et de dissolution des milices en vue de rétablir une armée républicaine, rejoignant ainsi la position d'Amnesty qui avait [...] recommandé à la HAT de dissoudre la CNME. Et de laisser le soin d'enquêter sur les infractions pénales, au système judiciaire en place. [...] Pour faire bonne figure aux yeux d'Amnesty, la HAT devait alors dissoudre la CNME pour la transformer en Force d'Intervention Spéciale (FIS) dont les éléments et surtout le commandement ne sont autres que ceux de l'ex-CNME. C'est déshabiller Saint-Pierre pour habiller Saint-Paul pour le Parlement européen qui rappelle « les violations généralisées des droits humains, le harcèlement et l'arrestation arbitraire de parlementaires, de religieux et de membres de la société civile, ainsi que le pillage des églises et l'intimidation de la presse. [...] Strasbourg de réclamer même « une enquête internationale indépendante sur tous les meurtres politiques à Madagascar, toutes les violations des droits de l'Homme et tous les actes de répression perpétrés par les forces de sécurité et l'armée ». Sans la citer, le Parlement européen fait une allusion on ne peut plus claire à la FIS qu'elle assimile à une « milice », quand bien même elle serait composée d'éléments des forces de l'ordre. L'image de la CNME continue de coller à la FIS qui a aussi la sienne, pour ne pas dire que la FIS en est le ...fils ».

Examen Périodique Universel (EPU) – 7^{ème} Session

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a ouvert le 9 février à Genève une session d'examen de la situation dans 16 pays, dont Madagascar. Le Conseil, composé de 47 Etats membres réunis en séance plénière publique, doit consacrer 3 heures à chacun des pays. En introduction, le Haut Commissariat pour les droits de l'homme présentera son propre rapport sur chacun des Etats, ainsi que la compilation d'éléments recueillis auprès d'Ong et de personnalités compétentes. Les délégations des pays concernés présenteront ensuite les rapports établis par les autorités nationales et débattront avec les Etats membres ainsi qu'avec les pays observateurs. Une demi-heure est enfin dévolue, deux jours après le débat général, au rapport sur le pays examiné et qui reprend les recommandations émises en séance par les Etats membres du Conseil et les pays observateurs. L'examen du dossier malgache est prévu le 15 février. Madagascar devrait être représenté par le ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa. Le collectif GTT, principal opposant à l'extérieur du

pouvoir en place, a déjà manifesté son désaccord à propos de la présence de ces personnalités de la HAT et de leur prise de parole. A cet effet, il a envoyé une lettre au secrétaire général de l'ONU, aux chefs des Etats membres du Conseil des droits de l'homme et au président du Conseil des droits de l'homme, demandant le refus de toute accréditation pour mission officielle aux représentants de la HAT. Les membres du GTT comptent se rendre sur place pour manifester. Cet examen intervient quelques jours seulement après la très sévère condamnation du régime par le Parlement européen.

16/02 - Echos des travaux du Conseil des droits de l'homme. La délégation de la HAT a eu la satisfaction d'avoir été entendue comme délégation officielle de Madagascar devant un organe de l'Onu, en dépit des interventions du GTT. Selon Christine Razanamahaso, ministre de la Justice, une délégation conduite par l'ancienne parlementaire Eliane Naika aurait tenté de prendre la parole. Elle en aurait été empêchée par les responsables de séance. Des personnalités de la mouvance Ravalomanana étaient également présentes, parmi lesquelles Benjamin Andriamihanta, Hortense Ranjohanison et Guy Rivo Randrianarisoa. La délégation malgache affirme que des pays membres de la Sadc et de l'UA ont tenté d'annuler la soutenance de Madagascar, sans y parvenir. Le GTT s'est réjoui de la politique de la chaise vide adoptée par les représentants de l'UA au moment où la délégation de la HAT a pris la parole. La ministre de la Justice a appelé la communauté internationale à accompagner Madagascar dans ses efforts pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme. Pour Vanf, de *L'Express*¹⁷, une petite phrase de Christine Razanamahaso aura révélé les intentions profondes de la HAT. *«Les droits de l'homme étant indivisibles et interdépendants, nous estimons que l'augmentation des aides internationales pour l'appui au développement pourrait améliorer la réalisation des droits de l'homme à Madagascar dans les domaines de la justice, de l'éducation, de la justice, de la santé et du social en général ».*

Le quotidien *Les Nouvelles* rapporte que « selon les membres de la HAT présents à Genève et malgré la crise sociopolitique, *«Madagascar tient à honorer ses obligations de soumettre son rapport auprès du conseil des droits de l'Homme».* Pour eux, Madagascar a ratifié la plupart des instruments relatifs aux droits de l'Homme, y a adhéré et a réalisé des progrès pour rattraper ses retards dans la présentation de ses rapports initiaux et périodiques auprès des organes de suivi des traités internationaux qui s'y rapportent. Bref, d'après ces représentants dirigés par la ministre de la Justice, Christine Razanamahaso, le pays se trouve dans les normes quant au respect des droits de l'Homme, d'autant que les institutions «classiques» qui ont existé ont été remplacées par des structures fiables même en cette période de Transition, qu'il s'agisse de l'exercice du droit de vote, de l'égalité des genres, ou encore d'autres droits sociaux. Pourtant, d'autres organismes-ressources ont noté quelques points négatifs. Pour sa part, l'Unicef a relevé que, depuis le début de l'année 2009 par exemple, la liberté d'expression s'est considérablement réduite. En outre l'Acat a indiqué que la garde présidentielle a fait un usage excessif de la force en ouvrant le feu, le 7 février 2009, sur des civils, faisant de nombreuses victimes ». Alors qu'il tentait de rejoindre Genève pour assister à l'EPU, l'ancien gréviste de la faim Raharinaivo Andrianantoandro s'est vu frappé d'interdiction de sortie, selon *Tananews*.

18/02 - 26 pays ont posé des questions relatives au respect des droits de l'homme à Madagascar. Elles portent notamment sur les arrestations illégales et les détentions arbitraires de politiciens et de journalistes, les restrictions de la liberté d'expression et la liberté de la presse, le recrutement d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle, la violence contre les femmes et la disparition de personnes. La France, en particulier, *« recommande aux Autorités malgaches de ratifier la Convention contre les disparitions forcées ainsi que le protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture, d'enquêter sur les allégations de torture*

¹⁷ C chronique complète sur le blog Justmad, « articles remarqués » février 2010 - <http://storage.canalblog.com/13/85/448497/49795323.pdf>

et d'adopter une définition de la torture conforme à la convention contre la torture afin notamment d'ériger cette pratique en infraction autonome, assortie de sanctions appropriées ». En deuxième lieu, la délégation française recommande également à Madagascar « d'adopter une législation spécifique en matière de lutte sur les violences domestiques, une loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'une stratégie globale visant à éliminer les pratiques culturelles et les stéréotypes discriminatoires à l'égard des femmes. Elle recommande également de mettre en conformité le droit civil et coutumier avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de mettre en œuvre des mesures visant à éliminer la polygamie ». La France indique que « les discriminations à l'encontre des descendants d'esclaves persistent ». Par conséquent, elle « recommande à Madagascar de prendre les mesures nécessaires pour y mettre fin et d'effectuer la déclaration facultative reconnaissant la compétence du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale pour recevoir et examiner les communications émanant de particuliers ». La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa aurait esquivé diverses questions posées, jugées par elle « politiques » et qui donneront lieu à une réponse écrite ultérieure. La délégation a affirmé avoir pris bonne note de toutes les recommandations émises, dont entre autres, l'ouverture d'une enquête, par une commission indépendante, sur l'affaire du 7 février 2009. Les violences pratiquées par les forces de l'ordre à l'encontre des personnes arrêtées feront l'objet d'une enquête dès que le tribunal aura reçu des plaintes, a-t-elle précisé. Par ailleurs, elle a indiqué qu'une procédure pénale est en cours pour l'exploitation illégale des ressources forestières dénoncée par la Norvège. Les recommandations des pays intervenants et des responsables au sein du Conseil des droits de l'homme seront soumises au pouvoir au mois de juin en vue de leur approbation.

La diaspora malgache membre du GTT réclame la création d'une institution spéciale sur les droits de l'homme. Une institution spéciale et indépendante, ayant le même statut que le Bianco ou le Samifin. Cette institution aurait pour mission de combattre toutes les formes de violation qui ont été dénoncées dans le cadre de l'examen de Madagascar par le Conseil des droits de l'homme. Elle disposerait d'un droit de recours au niveau des instances internationales. Les victimes devraient pouvoir accéder à ses services. Cette revendication a été exprimée lors de la manifestation organisée à Genève durant l'EPU. Le Collectif GTT exige aussi l'ouverture d'une enquête sur la tuerie du 7 février 2009, mais à condition que la justice soit impartiale et indépendante. Il exige enfin que des enquêtes soient diligentées pour tous les actes de pillage, les perquisitions et les arrestations qui se sont produits durant la crise.

19/02 - « La délégation malgache a fait l'impasse sur les questions relatives à la sortie de crise », écrit L'Express, qui insiste sur le fait que la délégation « s'est défilée ». Selon le rapport du groupe de travail ayant interrogé les représentants de la Grande Ile, ces derniers auraient promis les réponses « lors de la prochaine session ». Selon le quotidien, « les sujets les plus difficiles ont tourné autour des violations des droits de l'homme perpétrées par les autorités de la Transition et autour de la sortie de crise. Les questions ont pourtant été nombreuses, et les 24 examinateurs étaient tout sauf indulgents. La plupart des pays membres du groupe de travail ont recommandé un retour aux accords de Maputo, et la mise en place des institutions que ces derniers prévoient. Beaucoup d'autres, les États-Unis, le Canada, le Royaume Uni et la Norvège en tête, ont dénoncé l'instrumentalisation de la Justice par les autorités politiques. Les poursuites, arrestations et détentions de parlementaires et de journalistes ont été qualifiées d'arbitraires et la Norvège a recommandé une libération immédiate de tous les prisonniers politiques. Des enquêtes indépendantes ont par ailleurs été réclamées sur les diverses violations des droits fondamentaux perpétrées avant et après mars 2009. Mais si la délégation malgache a promis d'examiner ces questions et d'apporter ses réponses plus tard, elle a immédiatement refusé d'accéder à deux recommandations. La proposition australienne de mettre en place une commission d'enquête sur les décès et les événements liés au coup

d'État militaire de mars 2009, ainsi que la suggestion espagnole sur la nomination par les mouvances politiques d'un médiateur de consensus, ont été sèchement déclinées ».

23/02 - La ministre de la Justice de retour de Genève : « *Nul n'est au-dessus de la loi* ». Une semaine après l'EPU sur les droits de l'homme, Christine Razanamahaso, a présenté à la presse le compte-rendu de sa mission. Elle a précisé que Madagascar a déjà ratifié la Convention sur la torture, dont les termes sont sans ambiguïté, a-t-elle précisé. Policiers, gendarmes et militaires peuvent faire l'objet de poursuites et d'enquêtes si l'on constate l'existence de maltraitance lors des investigations qu'ils dirigent. La ministre a également indiqué que cet examen s'est bien passé, malgré le lobbying des détracteurs du régime. La délégation qu'elle a conduite a été la seule à être autorisée à s'exprimer, malgré l'existence d'une délégation parallèle qui a pu entrer dans la salle de conférence en portant des badges d'Ong, a précisé Christine Razanamahaso. Elle s'est justifiée sur le fait que sa délégation n'ait pas voulu répondre aux questions ou recommandations purement politiques, qui nécessitent, selon elle, une concertation avec l'administration centrale.

Liberté de la presse

08/02- Radio Fahazavana. Un mois de détention pour les journalistes. Le directeur Didier Roland Ravoahangison et le journaliste, Lolo Ratsimba, sont incarcérés à la prison d'Antanimora depuis le 8 janvier. Le collectif de journalistes regroupés au sein de la « *cellule pour la liberté de la presse* » a entamé des actions tous azimuts (pétition, remise d'une lettre de doléances à des ambassades et chancelleries, aux membres du GIC et à RSF...).

09/02 - Rencontre de la ministre de la Communication avec les patrons de presse. Après avoir réuni les rédacteurs en chef puis les patrons de presse, Nathalie Rabe a tenu une séance de travail avec les directeurs de publication des différents médias de la capitale. Il a été décidé la mise en place de trois commissions dont les attributions porteront respectivement sur la réorganisation de l'Ordre des journalistes [*Les dernières élections du Conseil de l'Ordre des Journalistes remonte à 6 ans au moins, pour un mandat de 4 ans en principe. Durant les moments difficiles pour la presse en 2009, ce Conseil est resté mystérieusement silencieux*], le projet de Code de la communication, la dépénalisation des délits de presse et la gestion des campagnes électorales en vue des prochaines élections. La ministre aurait indiqué qu'elle prenait en compte les menaces perpétrées contre les journalistes et les arrestations.

16/02 - Mise en liberté provisoire des journalistes de Radio Fahazavana. Didier Ravoahangison, directeur de la station, et Lolo Ratsimba, animateur de l'émission « *Ampenjiky* », ont obtenu en appel leur remise en liberté provisoire. Ils étaient incarcérés depuis le 8 janvier. Les deux journalistes attendent leur procès dont la date n'est pas encore fixée. Lors de l'examen du dossier Madagascar au Conseil des droits de l'homme à Genève, qui se réunissait le même jour, les délégués de plusieurs pays ont évoqué les cas de restriction de liberté de la presse. La ministre de la Justice, Christine Razanamahaso, a répliqué qu'il n'y a eu en tout et pour tout que trois cas d'arrestations de journalistes, pour des situations qui, selon elle, relèvent du droit commun et non pas des délits de presse. On apprenait qu'une mesure d'apaisement avait également été prise en faveur de Fetison Rakoto Andrianirina, dont le mandat d'arrêt a été levé le 18 janvier, selon les dires de l'intéressé.

Violences contre les médias. Des journalistes témoignent. Une demi-douzaine de journalistes se sont retrouvés au Carlton le 12 février pour témoigner, en présence de représentants du Corps diplomatique, des violences, menaces et pressions auxquelles ils ont

eu à faire face dans l'exercice de leur profession. Certains disent avoir été évincés de leur poste par des « *novices* » qui ne connaîtraient rien à la profession, depuis que le pays a changé de dirigeants. D'autres affirment avoir reçu des menaces téléphoniques émanant d'interlocuteurs anonymes (le « *collectif des journalistes* » fait état d'une quinzaine de témoignages de pressions et de menaces). Sans parler des journalistes qui, pour avoir diffusé des informations ne plaisant pas en haut lieu, auraient passé un mauvais quart d'heure dans les locaux des commissariats de police. Un journaliste confie avoir vu ses bulletins d'information censurés par un chef de district. À entendre tous ces témoignages, la presse à Madagascar vit aujourd'hui une absence de liberté. Pressions, menaces, intimidations sont certes le lot quotidien des journalistes malgaches, cela n'a pas commencé avec la Transition et cela ne se terminera pas avec l'avènement de la IV^{ème} République, encore moins avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement d'union nationale, les médias risquant d'avoir à rendre des comptes à quatre mouvances dont chacune tentera de maîtriser les informations qui forgeront l'opinion du public. Mais la pire violence à laquelle les journalistes sont exposés, qu'ils évitent de révéler et à laquelle ils ont souvent du mal à résister, concerne ces « *petites enveloppes* » et ces « *grands cadeaux* » qui entretiennent la dépendance de la presse.

Un climat s'insécurité très préoccupant, mise en cause des organisations de défense des droits de l'homme

Le sentiment d'insécurité se généralise. Selon le colonel Richard Ravalomanana, « *de puissantes armes de guerre circulent* ». Outre le banditisme, les attaques de véhicules, les embuscades, les vols de zébus et les kidnappings (notamment au sein de la communauté « *karana* ») qui se multiplient de manière préoccupante et développent dans tout le pays un fort sentiment d'insécurité, les forces de l'ordre font face à un trafic d'armes puissantes. Celles-ci vont des fusils de chasse aux pistolets automatiques (dont des spécimens de fabrication artisanale) en passant par les kalachnikovs et autres armes de guerre. Certaines ont été découvertes dans le cadre de l'enquête sur les bombes artisanales.

Sobika écrit : « Il faut comprendre que le banditisme a changé en un an de crise. Il est plus violent, plus osé que jamais, plus équipé et surtout, il est devenu partie intégrante de la société. Nous sommes à l'aube d'une nouvelle société avec une violence comme cela existe en Afrique du Sud ou au Brésil, on y vient lentement mais sûrement. La crise a brisé de nombreux tabous dans les esprits dont celui des criminels. [...] La nouvelle génération de bandits malgaches, (née grâce à la crise), est non seulement bien équipée mais ne recule devant aucun acte crapuleux. Vols avec violence, kidnapping, racket économique... La bourgeoisie malgache est en première ligne parce qu'elle représente le jackpot pour les criminels. [...] Tout le monde souffre de la crise et les plus démunis en premier lieu. Mais qu'on ne se trompe pas, si des travailleurs n'ont plus de travail, c'est qu'un patron n'a plus de commandes et l'insécurité cible en premier lieu "ceux qui ont des moyens", cela va du collecteur de riz au business man et ces gens là font politiquement et socialement tout autant parti du "peuple" que les autres ».

Selon La Vérité, des bandes de braqueurs/kidnappeurs seraient constitués de MOP (Main d'Œuvre Pénale), des condamnés à de lourdes peines qu'on libère pour qu'ils servent de « *porte-flingues* » à de hautes personnalités en raison de leur maîtrise des armes et des arts martiaux. *Tananews* reprend l'information et en tire la conclusion que des milices armées existent bel et bien à Madagascar. Le site rappelle que l'usage des MOP a été suspendu sous le régime Ravalomanana par la Ministre Bakolalao Ramanandraibe et qu'elle a été rétablie sous la HAT par Christine Razanamahasoa. Les pistolets mitrailleurs MAT-49 trouvés en possession de bandits pourraient provenir, croit savoir le site, de stocks achetés au Capsat avant le putsch de mars 2009 par Alain Ramaroson, responsable de la Commission Sécurité et Défense de la HAT.

Le Colonel Lylison de la FIS met en cause les organisations de défense des droits de l'homme. *Madaplus* rapporte qu'en marge des explications données à la presse concernant l'arrestation d'un dangereux bandit, il a interpellé les organisations de défense des droits de l'homme qui ont accusé les forces de l'ordre – notamment lors de l'examen périodique du Conseil des droits de l'homme – de pratiquer la torture dans le cadre de leurs enquêtes. Fortement indigné, le colonel a demandé pour quelle ces organismes ne condamnent pas les auteurs d'actes de kidnapping ou d'attaques à main armée. De plus, devait-il déplorer, des éléments des forces de l'ordre sont souvent blessés ou tués par les malfaiteurs lors d'affrontement. « *Où sont les institutions de défense des droits de l'homme dans ces cas précis* », devait-il encore questionner. Il a ajouté n'avoir jamais encore entendu une seule déclaration relative aux droits de l'homme concernant les victimes d'attaque à main armée ou de kidnapping, alors que ces personnes sont ou ont été en danger et leurs droits les plus élémentaires bafoués. De tels positionnements favorisent le banditisme conclut le bouillant colonel.

Commentaire de Ndimby A dans Tribune : « *Il y a des morts qui sont bien bavards, du moins au moment de l'agonie. La semaine dernière, un bandit mortellement blessé par les forces de l'ordre aurait donné le nom des cerveaux des kidnappings. Ses aveux auraient parait-il été enregistrés sur vidéo, impliquant certains hommes politiques et officiers. On se souvient également qu'il y a quelques mois, lors de l'affaire des bombinettes artisanales, l'enquête menée tambour battant par la maréchaussée avait sorti à la vitesse TGV le nom des coupables, car un des poseurs de bombes présumés aurait lui aussi donné les noms des commanditaires avant de mourir. On ne sait si c'est le Saint-Esprit qui insuffle la rédemption à nos criminels avant qu'ils ne passent de vie à trépas, ou bien si c'est un esprit tortueux bien humain qui invente de telles histoires dans un objectif politique.[...] L'expérience montre depuis le début de la crise que l'imagination débordante de la HAT trouve souvent, comme par hasard, des opposants sur le dos desquels mettre les pires crimes et délits pénaux* ».

Les sanctions ne risquent-elle pas de venir de l'intérieur ? Le chroniqueur de *L'Express* écrit : « *Tout semble aller de travers avant même que les sanctions du GIC ne tombent. Le politique focalise toutes les attentions au point d'occulter les autres domaines de la vie, ceux qui touchent de près la population. Les affaires de kidnapping refont surface de façon inquiétante sans que des mesures sérieuses soient prises. On aurait aimé entendre la voix du président de la HAT donner un ordre pour que cessent ces méfaits. Est-ce aussi ardu que de désarçonner Ravalomanana ? Ce n'est pas les coups... d'éclat de la FIS, accusée d'ailleurs par certains défenseurs de droits de l'Homme de perpétrer une exécution sommaire et de jouer le rôle de la Police judiciaire, qui sont de nature à rassurer l'opinion. Quand un présumé chef des kidnappeurs meurt d'une blessure au genou après avoir livré les noms de ses complices et commanditaires, la situation devient de plus en plus opaque. [...] Les attaques armées n'ont jamais été aussi fréquentes que maintenant en dépit des efforts de la police. Elles sont exécutées avec des Kalachnikov sous l'indifférence des autorités. [...] Cette atmosphère délétère mélangée avec le chômage galopant depuis la fin de l'Agoa offre un terrain fertile à une explosion sociale dont les conséquences risquent d'être incalculables. La démission de l'autorité étatique est un boulevard ouvert à tous les abus. La situation tendrait à démontrer que les sanctions viendront de l'intérieur si on n'arrive pas à gérer tous les paramètres qui enrobent le quotidien de la population* ».

« Prisonniers politiques »

17/02 -90 « légalistes » encore sous les verrous, selon Madonline. Parmi les prisonniers, on compte l'ancien directeur général du groupe Tiko et l'avocat de Manandafy Rakotonirina. Selon les leaders du mouvement légaliste, 28 prisonniers politiques sont incarcérés à la maison centrale d'Antanimora, tandis qu'une soixantaine sont emprisonnés à la maison de force de Tsiafahy. Ils ont été arrêtés pour la plupart courant 2009. La HAT refuse de les

considérer comme étant des prisonniers politiques. « Ils ont été inculpés pour des délits de droits communs », explique un responsable du ministère de la Justice.

Prisonniers politiques. Ihanta Randriamandranto, leader des femmes « légalistes » : « *mon époux se porte mal* ». Appréhendé par la FIS le 27 avril 2009, le colonel Ralitera, directeur de la sécurité de la HCC, est actuellement en traitement dans un hôpital de la capitale. Toutes les demandes de liberté provisoire lui ont été refusées. Son épouse affirme : « *mon mari avec Me Noro Rabemananjara sont officiellement reconnus par la communauté internationale comme des détenus politiques* ». Le colonel Ralitera, ancien légionnaire, possède la nationalité française. La France a été saisie de son cas. 7 chefs d'inculpation auraient été retenus contre lui, dont la tuerie du 7 février 2009, le meurtre de la bouquiniste d'Ambohitovo, atteinte à la sûreté de l'état, association de malfaiteurs, détention d'armes sans autorisation... Ces chefs d'inculpations auraient été modifiés à 3 reprises. La fille du colonel aurait lancé un appel à la communauté internationale et notamment à Amnesty international.

Autres sujets

L'association Médicap Madagascar¹⁸ (Médicalisation et Aide aux Prisonniers) obtient une subvention de l'UE, en partenariat avec Handicap International. D'un montant de 44.000 euros, elle est destinée à financer l'amélioration des conditions de détention dans 3 prisons du Sud Est. Ce projet baptisé « *Sur les chemins de l'humanité* » est focalisé sur la santé et l'alimentation, la préparation à l'insertion des détenus et la mobilisation de la société civile représentée par les Comités de Soutien aux Personnes Détenues. La suspension des aides des bailleurs de fonds risque d'entamer durement le budget du gouvernement mais le ministère de la Justice a tout de même adopté en 2009 un programme de réformes de l'administration pénitentiaire et de redynamisation des camps pénaux. Ce programme s'étale sur 5 ans et bénéficie de l'assistance technique de 2 experts mandatés par l'UE. Une redéfinition de la politique pénale est également en cours qui devrait aboutir à une réduction du nombre d'établissements pénitentiaires (49 au lieu de 82 actuellement). On note également la réforme de l'administration de la justice des mineurs et la création au sein du ministère de la Justice d'une direction de l'humanisation de la détention et de la réinsertion sociale. Tout ceci sous l'influence d'Ong et Osc telles que l'Unicef et l'Acat. Médicap a également participé à une étude sur le « *désengorgement des prisons* » menée sous l'égide de Médecins du Monde à la demande du ministère de la Justice. L'association met l'accent sur la situation de la maison centrale d'Antanimora, gigantesque établissement (environ 2.800 détenus), qui reste encore à l'écart d'une intervention humanitaire globale et coordonnée. A l'étude, une intervention sur le phénomène de malnutrition dans cet établissement.

Trafic de drogue à Maurice : une dizaine de Malgaches risquent la peine capitale. Le Dr Ramgoolam, Premier ministre mauricien, estime qu'il est temps de réintroduire la peine capitale dans son pays (celle-ci est suspendue depuis 1987). Si le texte reçoit le soutien du Parlement, une dizaine de ressortissants malgaches risquent la peine de mort, à moins de bénéficier du principe de non-rétroactivité de la loi. Maurice s'illustre par sa très forte consommation d'héroïne (la troisième au monde) et Madagascar est la plaque tournante de la drogue en provenance d'Afrique de l'est, d'Afrique du Sud et du Pakistan. Madagascar est également le principal pourvoyeur en cannabis de Maurice. Le quotidien *Les Nouvelles* indique que l'annonce a été accueillie très favorablement par certains Mauriciens mais une

¹⁸ www.medicap.info

forte opposition s'est également exprimée, notamment par la voix de la section locale d'Amnesty International.

Les métis montent au créneau. L'Association des métis de Madagascar (AMM), qui vient de voir le jour, souligne l'injustice de l'article 46 de la Constitution qui interdit aux métis de se présenter à l'élection présidentielle. L'AMM réclame également l'octroi d'office de la nationalité malgache aux enfants d'une métisse mariée à un étranger.

Travail au Liban : dans un communiqué, les bureaux de placement abandonnent toute responsabilité à l'Etat concernant la situation des travailleuses malgaches au Liban. A l'Etat de se préoccuper des conditions de celles qui sont encore sur place et de prendre en charge le remboursement des employeurs en cas de rapatriement.

Madagascar tarde à ratifier la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, rappelle le collectif des organisations des personnes handicapées (COPH). Signé par l'ancien président de la République, Marc Ravalomanana, le 27 septembre 2007, la ratification de ce texte n'a jamais eu lieu. La crise politique en est la cause, alors qu'elle devait être effectuée en avril 2009. Le coordonnateur du COPH admet que le gouvernement a fait un geste louable en publiant la loi 97-044, relative aux personnes handicapées. « *Malheureusement, cette législation reste lettre morte car personne ne veut l'appliquer* », dit-il.

Les restrictions gouvernementales frappent durement l'éducation, selon l'Unicef¹⁹. D'importantes réductions budgétaires ont augmenté l'incapacité du gouvernement à répondre aux besoins élémentaires des enfants allant à l'école, entraînant une forte hausse du travail des enfants. Selon la Banque mondiale, le gouvernement a réduit de 200 millions de dollars l'allocation budgétaire pour les services publics. « *La crise, tant au niveau politique qu'économique, accélère l'érosion des services essentiels dans l'ensemble du secteur social, et l'impact sur les enfants est sévère* », a dit Bruno Maes, le représentant de l'Unicef. Le nombre d'élèves inscrits dans des écoles privées s'est effondré. La plupart des enfants travaillent avant ou après l'école pour gagner de l'argent. Le taux d'abandon des élèves pour cause de non paiement des frais de scolarité a augmenté fortement dans les écoles privées.

Suspension du projet Seecaline II. Plus d'un million d'enfants menacés de malnutrition, selon Midi. Le projet est financé par la Banque mondiale, qui a suspendu ses financements en décembre 2009. 8.000 personnes se retrouvent au chômage et l'insécurité alimentaire guette les populations des régions vulnérables et les couches sociales précarisées. Le projet Seecaline, coordonné par l'Office National de la Nutrition (ONM), a permis de réduire à 28% le taux de malnutrition à Madagascar en 2004. La phase Seecaline II avait été enclenchée pour renforcer les activités déjà mises en place. La malnutrition infantile est un phénomène qui touche de plus en plus les zones urbaines et s'accompagne d'absentéisme scolaire.

Malnutrition dans le Sud. La prévalence s'améliore, elle passe de 14% à 6% chez les enfants. Les interventions de l'Unicef dans le cadre des urgences nutritionnelles face à la sécheresse ont porté leurs fruits en 2009. La prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans s'est fortement améliorée, passant à 6% en novembre 2009 contre 14% en mars de la même année.

30% des médicaments contre le paludisme non conformes aux normes. Un pourcentage élevé des médicaments qui circulent sur les marchés nationaux sont de qualité inférieure et

¹⁹ Cf Blog Justmad « articles remarquables », février 2010 - <http://storage.canalblog.com/58/19/448497/49823588.pdf>

contribuent donc à la croissance de souches résistantes. Ces conclusions rendues par le Programme de Promotion de la Qualité du Médicament (PQM), conduit par l'Usaid et l'Oms, et mis en œuvre par l'US Pharmacopeial Convention (USP), portent sur trois pays : Madagascar, le Sénégal et l'Ouganda. Le problème des médicaments contrefaits ou de qualité inférieure aux standards concerne l'ensemble de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. Les médicaments à base d'artémisinine restent le dernier moyen abordable pour lutter contre le paludisme, d'autres traitements ayant déjà perdu leur efficacité à cause de la résistance accrue de la maladie à leurs molécules.

Le SeFaFi persévère dans sa dénonciation des prélèvements abusifs de l'argent public et les détournements de tout genre²⁰. *« Habituellement, la rumeur colporte des faux bruits, elle désinforme, manipule ou dénigre. Pourtant, elle peut diffuser parfois des informations véridiques, dès lors qu'il s'agit de sujets sur lesquels il ne sera donné ni confirmation ni démenti officiels : trafics en tous genres (bois de rose, pierres précieuses, or, etc.), abus de biens sociaux, détournements d'argent public et, plus largement, tout acte de corruption ».* Il constate la permanence des pratiques délictueuses de la part de la classe politique et s'étonne de la dénonciation tardive de la communauté internationale. L'impunité semble aller de soi. Il désapprouve la partialité de la résolution votée par le Parlement européen. *« Pourquoi condamner aujourd'hui seulement les atteintes aux droits de l'homme dont Madagascar a été le théâtre depuis janvier 2009 ? Pourquoi éluder les responsabilités du précédent régime dans la genèse et la gestion de ces événements ? »* La justice d'abord, l'amnistie après : *« au cœur les discussions sur les structures de la transition, avant et après les différentes rencontres à Maputo et à Addis-Abeba, et chaque fois qu'il est question de la sortie de crise, certains hommes politiques reviennent systématiquement sur la question de l'amnistie. Pareille insistance est suspecte ».* [...] *« Les innombrables rumeurs qui se diffusent dans l'opinion à propos d'agissements répréhensibles de la part des hommes politiques de ces dernières années sont fort préjudiciables à la démocratie que les citoyens souhaitent voir s'instaurer. [...] Il existe pourtant un moyen relativement de vérifier si les responsables politique font bon usage de l'argent public : les signes extérieurs de richesse ».*

ACTUALITE ECONOMIQUE

Impacts économiques de la crise politique

Bons du Trésor par adjudication (BTA). Les souscripteurs commencent à imposer leur loi. Le quotidien *Les Nouvelles* continue d'observer l'évolution de la situation. La dernière séance, en date du 22/01, traduit une nouvelle tension : les taux acceptés par le Trésor ne cessent de montrer une tendance à la hausse pour toutes les échéances. Les annonces du Trésor ont dépassé les offres soumises par les souscripteurs. Il est en passe d'accepter toutes les offres des souscripteurs afin de trouver les financements nécessaires au bon fonctionnement de l'administration. Des commentateurs anti-HAT font le lien avec les difficultés rencontrées pour la paye des fonctionnaires au mois de janvier (retards et amputations). La séance de 19 février confirme la tendance à la hausse observée depuis plusieurs semaines. Le taux d'intérêt moyen pondéré est 9,64%. Mais par rapport au taux d'inflation anticipé, les rendements en terme réel ne sont pas sûrs d'être positifs.

L'Etat est encore en mesure de payer les salaires des fonctionnaires. Alors que la menace de sanctions plane sur le pays et sur les dirigeants de la HAT, le ministère des Finances et du Budget rassure l'opinion : *« Les fonctionnaires n'ont rien à craindre quant au paiement des salaires »*, a déclaré le SG du ministère. Le gouvernement dispose des fonds nécessaires pour faire

²⁰ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » février 2010 - <http://storage.canalblog.com/41/20/448497/49947432.pdf>

face aux dépenses de solde qui se chiffrent à 972 milliards Ar dans la loi de Finances 2010. Un montant que l'Etat peut facilement payer sur ses propres ressources puisque pour cette année 2010, les recettes fiscales et douanières sont estimées à 2177 milliards Ar. Les 70% d'aides extérieures mentionnées dans la loi de Finances 2010 sont relatives aux dépenses d'investissements et ne concernent pas le fonctionnement de l'Etat. Une politique d'austérité est appliquée au budget de fonctionnement de l'administration (714 milliards Ar en 2009, 673 milliards cette année).

Des guichets fonciers en perte de régime. La fin du programme MCA a eu des impacts négatifs sur leur activité. L'arrêt anticipé du programme s'est répercuté sur le fonctionnement de certains guichets. *«Les 230 guichets fonciers programmés dans le cadre du MCA ont été mis en place jusqu'en fin juillet 2009. Par contre, les actions de suivi et accompagnement qui auraient dû être fournies durant la période de juillet 2009 à juillet 2010, ont été interrompues »*, explique le coordinateur national. *« Cette situation a engendré une certaine confusion auprès des autorités légales qui ont freiné les activités de délivrance de certificats. Des guichets fonciers ont même fermé »*, déplore-t-il.

Investissements directs étrangers (IDE) en baisse de 17% en 2009. Au cours des 3 premiers trimestres de 2009, les entrées d'IDE se sont élevées à 954 millions de dollars, principalement pour soutenir les projets miniers préexistants. Cela représente une baisse de 17% par rapport la même période de 2008. Pour cette même année, les entrées d'IDE représentaient 11,8% du PIB, concentrées dans les secteurs suivants : industrie extractive (85,5%), télécoms (7,7%) et négoce de véhicules (2,2%). Entre 2005 et 2008, le stock d'IDE a décuplé en raison d'investissements dans les industries extractives : ilménite (QIT Madagascar Mineral Rio Tinto) et nickel et cobalt (Ambatovy, co-entreprise rassemblant Sherritt International, SNC-Lavalin, Sumitomo Corporation et Korea Ressources Corporation). Les stocks d'IDE dans les industries extractives ont représenté 73% du total, suivis de la construction et des travaux publics (5,6%), des télécommunications (4,4%), et des services financiers (3,9%).

A ce jour, la plupart des investisseurs privés potentiels ont suspendu leurs projets en attendant le retour à la stabilité politique. Quant aux bailleurs publics, ils ont suspendu la plupart des financements, lesquels représentent près de 70% des dépenses d'investissement de l'Etat. Ainsi les chantiers publics sont au point mort. Se trouvent également gelés de grands projets miniers comme l'exploitation de la houille et de la bauxite. Des projets dans le secteur agro-alimentaire sont également suspendus (huile de palme, maïs, sucre), non seulement en raison de l'instabilité politique mais aussi en raison des contestations sur la propriété des terres, exacerbées par l'affaire Daewoo. Selon la Banque mondiale, Madagascar figure parmi les 50 pays les plus difficiles au monde en matière de climat des affaires. Les principales raisons sont la faiblesse du système judiciaire et du système bancaire (taux d'intérêt élevés, manque de crédit), le coût élevé et la faible qualité de l'énergie électrique, les taux d'imposition élevés, la bureaucratie, la corruption, le manque de transparence dans la prise de décision et le coût élevé du transport terrestre et aérien.

La réouverture de Tiko en question. À la suite d'une série d'entretiens entre le ministre des Finances et du Budget et les dirigeants du groupe, une lettre comportant les conditions de cette réouverture a été adressée aux autorités. Tiko exige notamment l'annulation des notes relatives à l'interdiction de sortie du port de ses produits, la planification du paiement de ses arriérés, la sécurité des biens et des personnes. Néanmoins, dans certaines localités comme Toamasina, la reprise sera impossible à court terme car ses bâtiments ont été totalement ravagés. La secrétaire générale du ministère a affirmé que le groupe se montre peu coopératif et refuse de payer ses dettes, raison pour laquelle l'Etat ne peut pas encore donner son aval pour la réouverture. *« L'Etat n'a perçu qu'une infime partie des valeurs de marchandises saisies »*,

a-t-elle déclaré. Pour les dirigeants du groupe, en revanche, les marchandises saisies dépassent très largement le montant des sommes exigées par l'Etat.

27/02 - Le tribunal de Première Instance statue sur les plaintes déposées par le groupe Tiko. Selon *Midi*, le groupe a obtenu gain de cause dans cette affaire concernant les vols, pillages et intimidations dont les entreprises de l'ancien président ont été les victimes. Le tribunal ordonne la cessation de voies de fait et interdit l'entrée de toute personne pouvant entraver la bonne marche des sociétés réquisitionnées. Le décompte réclamé par le groupe en vue d'une compensation entre, d'une part, la valeur des produits objets de vols ou réquisitionnés et d'autre part la somme réclamée par la Douane, est accordé par le tribunal. Toutefois, s'agissant des sociétés Aro et Sonapar, le tribunal ordonne une saisie-arrêt, décision contestée en appel par Tiko.

Spéculation sur les PPN. Le prix de la plupart d'entre eux est en hausse. Les commerçants expliquent cette situation par des perturbations dans l'approvisionnement. « *Une pénurie des produits de première nécessité serait-elle à craindre ?* », s'interroge *L'Express*. Les signes observés sur le marché suscitent l'inquiétude. « *Les PPN n'arrivent plus en grande quantité. Ce qui crée une tension et donne une marge de manœuvre importante aux spéculateurs* », explique une source proche des grossistes. Cependant, pour les opérateurs, le commerce des PPN n'a jamais été aussi attrayant. Le retrait forcé de la société de l'ancien président dans l'importation a libéralisé le secteur. Mais des centaines de conteneurs attendent leur dédouanement à Toamasina. On ignore les raisons de ce blocage sachant que le riz ou la farine, par exemple, sont exonérés de droits de douane. Le coût de ce blocage risque de peser sur les prix de détail. « *L'importation de PPN est un domaine sensible et stratégique. Elle touche directement la vie de la population. Il peut influencer sur la politique* », avertit un spécialiste. La grande pénurie de riz de 2004-2005 hante toujours les esprits. Le gouvernement a décidé de mettre en place un comité de ravitaillement de sucre dans toutes les régions. La hausse des prix depuis octobre 2009 atteint 40%. En cause : la flambée des cours mondiaux en raison de la forte demande de l'Inde, la dépréciation de l'ariary et la rétention de stocks. Le marché du riz enregistre en revanche une notable stabilité. Avec le départ forcé de la société de l'ancien président, de nombreux opérateurs se sont lancés dans l'importation, et l'arrivée de la production du riz précoce a inondé le marché.

Le prix des PPN a connu une hausse de 1.4% pendant le mois de janvier, selon l'INSTAT.

Une hausse du prix des médicaments importés est actuellement observée dans les. Cette hausse serait due à la dépréciation de l'ariary. Le marché parallèle de produits contrefaits s'en trouve encouragé.

Riz : le cercle vicieux. Les paysans ont du mal à écouler leur production de riz en raison de l'insécurité rurale. Les collecteurs courent le risque d'être attaqués et dépouillés. Et le cercle vicieux s'enclenche, note Georges Rabehevitra dans *Tribune* : moins de demande, donc des prix qui baissent. Les paysans décideront ensuite, et c'est logique, de moins produire. Du coup, il y aura moins d'offre et les prix flamberont. La boucle est bouclée. Il y a bien longtemps que le stock tampon de 30.000 tonnes du groupe Tiko à Toamasina, s'est envolé sous d'autres cieux et d'autres poches. Ajouter à cela l'erreur fondamentale de vendre du riz à 500 Ar le kg, au début de la prise du pouvoir, par pure démagogie et sans réflexion par rapport à l'économie de la filière. Les paysans ont donc freiné leur production, incapables qu'ils étaient de s'aligner sur un cours artificiel aussi bas. Encore une baisse de l'offre. Il va donc falloir importer. Mais pour cela, il faut donner des règles claires et par dessus tout, il faut des dollars. La monnaie nationale étant en mauvaise posture, le prix du riz importé s'élèvera d'autant. S'ajoute à cela la hausse du coût du fret et la spéculation. La mauvaise

gestion de ce produit très sensible risque d'entraîner des mécontentements difficilement maîtrisables.

AGOA. Fermetures d'entreprises franches. 5 entreprises sur 32 et 7.000 emplois directs sont concernés. Tel est le bilan établi par le Comité des travailleurs pour la défense du maintien de l'Agoa, deux mois après la suspension de Madagascar. Ces unités exportaient la totalité de leurs productions sur le marché américain. Selon le ministre du Travail, une quinzaine d'entreprises sont touchées par des licenciements économiques et le chômage technique total ou partiel. Plus de 15.000 emplois ont été suspendus d'une manière définitive ou temporaire si on inclut fournisseurs et sous-traitants. D'ici fin mars, le nombre d'emplois directs suspendus pourrait atteindre 10.000. En 2009, 752 entreprises ont fait une déclaration de mise en chômage technique.

Exportations textiles : se tourner vers l'Europe. Depuis la suspension effective de Madagascar de l'Agoa, tous les moyens sont recherchés afin de permettre aux entreprises du secteur de poursuivre leurs activités. La prospection de nouveaux marchés fait partie des voies à explorer. Le ministère du Commerce évoque la possibilité de se tourner vers le marché européen, à défaut des américains. Il prend comme argument la signature par Madagascar de l'APE avec l'UE, dont les dispositions se rapprochent de celles de l'Agoa. En premier lieu, l'absence de quota dans l'introduction de produits sur le marché européen. Ensuite, l'absence de taxes sur ces importations. Enfin, les règles d'origine relatives aux produits en provenance des pays signataires de l'APE. Le ministère ajoute qu'en termes d'importations textile, l'Allemagne se situe au second rang mondial après les Etats-Unis. L'Etat n'interviendrait que mettre en relation les entreprises allemandes et malgaches, dans le cadre de rencontres commerciales.

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

La télémédecine est devenue une réalité dans la Grande Ile. L'Institut médical de Madagascar (IMM) bénéficie en premier de cette technologie. Désormais, l'évacuation sanitaire au coût exorbitant ne s'impose plus. Des médecins indiens assisteront à distance leurs homologues malgaches via le réseau « *Imailaka télémédecine* ». Ce réseau fait partie du projet « *Imailaka* » du ministère des Télécommunications, issu du projet Pan African e-Network, qui consiste à relier les 53 pays de l'UA par voie satellitaire et fibre optique avec l'Inde. Cette technologie offre aussi aux médecins malgaches la possibilité de formations continues et d'échanges d'expériences avec leurs homologues indiens.

Le Directeur général de l'Usaid sur le terrain. 800 communes bénéficieront de l'appui de l'Usaid aux activités de santé à travers le projet Santénet 2, d'un montant de 32 millions de dollars sur 5 ans. L'ambassadeur des Etats-Unis a déclaré le gouvernement américain n'a jamais abandonné la nation malgache et sa population.

Les investisseurs thaïlandais sont là. *Midi* annonce que moins d'un mois après la conférence de presse au cours de laquelle Monja Roindifo avait annoncé la venue d'investisseurs thaïlandais, une délégation est arrivée sur place pour des études de préféabilité.

Madagascar perd un financement allemand de 44 millions d'euros, révèle l'ambassadeur d'Allemagne. Un accord de coopération bilatérale entre les deux pays devait être signé en avril 2009.

La crise malgache est l'expression d'un conflit d'intérêt entre pays riches. Telle est l'appréciation portée par Jean Théodore Ranjivason membre de l'association Matsilo et membre de la HAT. Alain Ramaroson, quant à lui, considère que les sanctions économiques pénaliseront plus les pays riches que Madagascar, le pays disposant d'importantes ressources pour s'en sortir seul.

Plan « Education pour tous » 38.585 enseignants FRAM subventionnés par l'Unicef. À titre exceptionnel et pour être solidaire de la communauté internationale dans la politique de non reconnaissance de l'accès non conventionnel au pouvoir à Madagascar, la gestion d'une partie des fonds est dorénavant confiée à l'Unicef. C'est ce qu'a décidé la communauté des contributeurs au fonds pour la mise en œuvre du plan éducation pour tous. L'EPT a été endossé par les partenaires de Madagascar en 2008. Ce plan vise à terme une éducation de base de 10 ans pour tous les enfants, dans le cadre des OMD. L'allocation de ce fonds, normalement géré par la Banque mondiale, a été suspendue en 2009 dans l'attente d'une solution à la crise. Toutefois, les partenaires se sont mobilisés pour qu'une partie des fonds soit à titre exceptionnel transférée à l'Unicef afin d'assurer des activités urgentes du plan EPT, dont le paiement des subventions des enseignants FRAM pour la période de janvier à avril 2010.

Le GTT dénonce la signature d'un programme pluriannuel de développement entre le Pnud et le pouvoir de Transition. Il demande que la collaboration entre la HAT et le Pnud soit suspendue jusqu'à ce que les relations entre Madagascar et la communauté internationale soient rétablies. « *Le Pnud est un organe éminent des Nations Unies, agissant au nom de celles-ci, et dont l'œuvre bénéfique n'est plus à remettre en cause pour l'amélioration de la vie de la population. Si cette information est avérée, ceci constituerait clairement une fin de non recevoir à la demande exprimée dans le paragraphe 11 du communiqué du CPS de l'UA* », conclut le GTT, qui redoute que cette signature amoindrisse les effets de la pression que le GIC exerce pour contraindre la HAT à respecter les accords de Maputo. Le GTT va jusqu'à affirmer que le Pnud a été manipulé par certains de ses consultants qui ont des attaches familiales avec le pouvoir.

Insécurité alimentaire. La France débloque 1 million d'euros. L'ambassadeur de France a remis cette somme au PAM, à l'Unicef, à la Croix Rouge et à diverses associations pour fournir des aides alimentaires aux personnes vulnérables. « *La France a déclaré la guerre contre ce fléau national face à la dégradation de l'état nutritionnel que subissent les enfants de moins de 5 ans et scolarisés, les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les ménages défavorisés à cause de la pauvreté* », a expliqué Jean-Marc Châtaigner. Et de poursuivre qu'il s'agit non seulement d'une aide humanitaire mais aussi d'un soutien aux familles face à la dégradation de la situation économique et sociale à Madagascar engendrant une crise alimentaire chronique. L'aide de la France pour la sécurité alimentaire a été programmée depuis 2004 et a mobilisé plus de 6 millions d'euros, soit un million d'euros par an au cours des 6 dernières années. Une seconde tranche devrait être octroyée en juin.

Union européenne : les actions de l'ECHO continuent. Grâce à l'appui du Service d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne (ECHO), un dépistage actif de 240.000 enfants âgés de 6 à 59 mois a lieu en février dans les 7 districts affectés par la crise nutritionnelle, et ce, dans le but de prendre en charge précocement les cas de malnutrition aiguë sévère et sauver en conséquence des vies. Plus de 7.000 agents communautaires - formés sur la détection précoce, la référence et le suivi des cas de malnutrition - sont actuellement à pied d'œuvre dans les régions de l'Androy, Anosy et Atsimo Andrefana. La mise en œuvre des actions de sécurité nutritionnelle a conduit à une amélioration significative de l'état

nutritionnel et permis d'éviter une augmentation du taux de mortalité des enfants dans ces trois régions.

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement

Projet de création d'un Comité de sécurisation des ressources minières. Une réunion s'est tenue à cet effet entre différents départements ministériels, sous l'égide du ministère des Mines. Par ailleurs, le ministère prévoit la mise en œuvre de mesures d'assainissement pour l'exploitation des permis miniers, dont notamment l'obligation pour les détenteurs de permis de prouver qu'ils exploitent directement leur autorisation.

109.000 tonnes d'ilménite exportées. La compagnie QMM a chargé 4 bateaux d'ilménite depuis le début de l'exploitation, en mai 2008. Elle a ainsi payé 11 millions de dollars de taxes et droit divers à l'État. « *Ce tonnage reste bien au-dessous des prévisions initiales du projet. Nous pensons qu'elles ne seront atteintes qu'en 2012* », explique la société. La crise financière mondiale en serait la cause. Le projet est donc encore loin d'atteindre son seuil de rentabilité. A noter que 60% des redevances minières sont partagés entre 3 communes (dont Tolagnaro).

Des rejets de l'extraction de l'ilménite de Tolagnaro sont radioactifs. Quelques tonnes de monazite sont stockées sur le site de QMM et son accumulation risque d'augmenter le taux de radioactivité. Des techniciens du ministère des Mines ont formulé des remarques sur la gestion de ce stock. Une équipe de scientifiques sera envoyée sur place.

Total envisage d'investir 13 milliards de dollars pour le gisement pétrolifère de Bemolanga. Lors de la réunion à Ubifrance à Paris entre la HAT et des chefs d'entreprises françaises, Total a annoncé vouloir investir dans ce gisement 13 milliard de dollars d'ici 2019.

Intérêts pétroliers. La difficile résolution de la crise malgache s'expliquerait, en partie, par les ambitions pétrolières malgache d'une grande compagnie française [*Total*] et d'une compagnie américaine, aurait confié un haut responsable français à un diplomate de l'UA, selon le site *24 heures.mg*.

L'uranium de Madagascar ferait l'objet d'exploitation illicite depuis le début de la crise, selon une dépêche du site *Orange.mg*.

Trafics : 11 lingots d'or saisis à l'aéroport d'Ivato. Quelques semaines après la révélation de la découverte d'un lingot d'or dans un appareil d'Air Madagascar, une nouvelle affaire défraye la chronique, une nouvelle fois sur le vol à destination de Bangkok et Guangzhou. Les pays asiatiques sont à nouveau montrés du doigt pour des trafics portant sur les ressources minières du pays, notent les observateurs.

Contrat sur la vente de l'eau du fleuve Mananara-Nord. Le Collectif Tany, dont l'objet est la défense des terres malgaches et des paysans, a reçu de plusieurs sources la confirmation que le contrat de vente d'eau à un pays du Golfe a été signé en 2006 et reste valide. Les travaux relatifs à ce contrat, d'une durée de 25 ans, devaient commencer 2 ans plus tard et comprendraient notamment le transport de l'eau par pipeline jusqu'au port de Toamasina. Le Collectif demande aux autorités politiques d'informer les citoyens de manière précise sur l'état actuel de ce contrat et les travaux y afférant, ainsi que sur le détail des contreparties convenues et des engagements pris. Il demande la transparence sur les études préalables effectuées, leurs résultats et les impacts possibles sur l'environnement et la qualité des terres des zones traversées par le fleuve ; il demande que soit révélé le nom du pays du Golfe

concerné, sachant que certains Etats de cette région ont des problèmes de disponibilité en eau à long terme et risquent par conséquent d'augmenter leurs demandes de manière importante. Il exige enfin d'être informé sur les travaux prévus dans les différentes régions de Madagascar qui souffrent d'un grave déficit en eau, ainsi que sur le programme de préservation des ressources naturelles de Madagascar, étant donné que la terre et l'eau sont devenues un enjeu géostratégique mondial. L'intérêt des paysans vivant directement de ces ressources naturelles doit être considéré en premier lieu. La population malgache a le droit de jouir de ses ressources naturelles et de connaître le sort qui leur est réservé.

Sanctions douanières pour les exportations illicites de bois de rose. Emboitant le pas au ministère de l'Environnement, les services des Douanes lancent des enquêtes sur les responsables concernés par les exportations illicites. Des sanctions sont annoncées, comme la suspension d'agrément.

5 opérateurs travaillant dans l'exportation de bois de roses dans la région SAVA ont été inculpés de blanchiment d'argent.

249 conteneurs de bois de rose en souffrance à Vohémar. Le Premier ministre Camille Vital a rencontré les opérateurs de bois de rose. Il a promis que l'embarquement des 249 containers appartenant à une trentaine d'opérateurs qui se sont mis en règle avec le fisc sera organisé avec la compagnie Delmas dans les plus brefs délais.

Le Ministère des Finances et du Budget a gelé les comptes bancaires des opérateurs de la région SAVA soupçonnés dans les affaires de vols de bois de rose.

Pêche illégale. Un bateau de pêche taïwanais, en infraction, a été intercepté par les garde-côtes malgaches aux larges d'Antsiranana. A son bord : 8 tonnes de thon congelé et 61 kg d'ailerons de requins.

Divers

Madagascar serait un pays en phase de pré-décollage, selon le récent colloque Urbifrance²¹. Malgré ses difficultés actuelles et sa corruption généralisée (« harcèlement », « systèmes de dérogation en hausse », ont dit pudiquement des intervenants), ses ressources, ses réserves et la qualité de sa main d'œuvre lui prédisent à moyen terme un décollage économique et social qui devrait en faire le nouveau « tigre » de l'Océan Indien. Le discours est : « *l'Ile Rouge sera le futur pays émergent de la zone, comme le sont aujourd'hui en Asie l'Indonésie, la Corée ou le Vietnam. Alors, Messieurs les investisseurs, préparez-vous à prendre place, parce que le potentiel du pays est énorme... sur deux secteurs en particulier : les NTIC et le minier* ». Mais pour l'heure, Madagascar se positionne 139^{ème} sur 184 pays en matière de gouvernance...

Le secteur privé augmente le salaire minimum de 10%. Les partenaires sociaux ont fait savoir par le biais d'un communiqué conjoint que le secteur privé a décidé d'augmenter de 10% le salaire de ses employés, suivant en cela la récente décision prise en faveur des fonctionnaires. Désormais le salaire mensuel minimum d'embauche dans le privé est de 80.000 Ariary (27,30 €).

Grève des personnels de santé. Le mouvement qui en débuté en janvier se poursuit et s'amplifie. Selon *Tribune*, les revendications pour un statut particulier et la révision des

²¹ Cf Tribune - « Libre Opinion » de Lalatiana - Blog Justmad : <http://storage.canalblog.com/81/95/448497/49560724.pdf>

rémunérations et indemnités font la quasi-unanimité des personnels, qui rejettent les propositions de la vice-primature en charge de la Santé. Ils se disent décidés à enclencher la vitesse supérieure en n'assurant plus que les urgences. Le mouvement touche toutes les catégories de personnels et toutes les régions. Pour *Madaplus*, « *quoique les revendications du personnel de santé soient considérées comme légitimes, un certain agacement est notoire. Des questions se posent sur l'opportunité de cette grève puissante. L'impact financier devient important pour les patients : les consultations dans des cabinets privés sont de 15 à 20.000 Ar, à moins de se rendre dans un dispensaire confessionnel. Certaines pratiques du service de santé publique commencent à être soulevées dans les conversations, telles que la réclamation d'espèces sonnantes et trébuchantes avant que des soins ne soient prodigués, au prétexte effectivement de la faible rémunération du corps médical public* ».

9/02 - la riposte des malades traités dans les hôpitaux s'organise, écrit *L'Express*. Un groupe de personnes est venu contester le mouvement des médecins à l'hôpital HJRA en brandissant des banderoles reprochant aux grévistes d'avoir provoqué la mort d'un proche.

19/02 - après avoir lancé un ultimatum au gouvernement le 16 février, les médecins fonctionnaires ont pu rencontrer Andry Rajoelina et obtenir la création d'un comité ad-hoc. La présidence a qualifié l'entrevue de satisfaisante. Une vision partagée par les médecins, qui précisent toutefois que leurs revendications ne sont pas encore satisfaites. Ils maintiennent donc leur « *week-end prolongé* » mais se sont engagés à suspendre la grève générale annoncée. Les paramédicaux estiment en revanche que le gouvernement n'a pas pris en compte leurs revendications spécifiques, en ne traitant qu'avec les médecins. « *C'est inadmissible, dans la mesure où les médecins et les paramédicaux militent tous pour un même but : la mise en place d'un régime particulier pour les personnels de la santé* », souligne un leader. Les grévistes affirment être conscients des éventuelles conséquences de leur action sur les usagers. « *Nous n'avons plus le choix à cause de la maladie qui ronge le secteur santé en général* », a conclu leur porte-parole.

23/02 - Grève générale des paramédicaux (sages-femmes, infirmiers, laborantins et personnels techniques et administratifs). Les motifs de ce mouvement sont les mêmes que ceux des médecins : statut particulier, révision de la grille indiciaire des indemnités, plan de carrière et amélioration des conditions de travail. Ces revendications remontent à juillet 2009, déclarent les grévistes.

Le budget 2010 de la Santé réduit de près de 100 milliards Ar, annonce *Les Nouvelles*. Contrairement aux rumeurs, le vice-Premier ministre chargé de la Santé publique n'est pas parti à l'étranger pour échapper au personnel médical en grève. Il y est allé pour essayer de trouver d'autres financements afin de permettre à la vice-primature de fonctionner normalement. « *Mais comme seulement 70% du budget de 2009 a été utilisé, on peut considérer qu'il nous manque 70 millions Ar* », a déclaré Alain Tehindrazanarivelo, qui reste malgré tout confiant dans l'appui des bailleurs de fonds.

Sources : *L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, Madagascar Matin, Madera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), L'Express de Maurice, Sobika, TopMada, Madagate, Tananews, Times of Madagascar, Reflexiums, Actumada, Madonline, 24heures.mg, Madaplus, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, PANA, APA, IPS, News Press, MISNA, APIC, Xinhua, Les Afriques, Adriscoop, Courrier international, RFI, TV5 Monde, Blog d'Alain Rajaonarivony, Blog de Sammy Rasolo, orange.mg, moov.mg, Mada.pro, IRIN News, Le Quotidien de la Réunion, La Croix*

Taux de change : au 28/02/2010, 1 euro = 2963 Ariary (cours pondéré)

Les revues de presse des mois antérieurs sont consultables sur le Blog

<http://justmad.canalblog.com/>

DROITS DE L'HOMME à MADAGASCAR

Vous pouvez vous y abonner

Le Blog propose en outre une sélection d'analyses, des « *libres opinions* » des documents de référence parus dans la presse malgache et un recueil de dessins de presse